

Spécificités
de la recherche
linguistique
sur les
langues signées

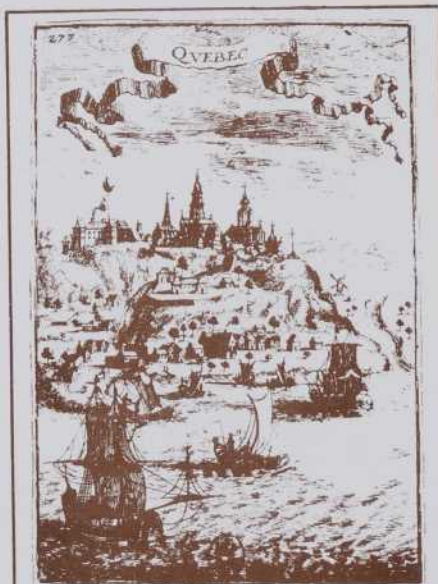
Sous la direction de

Colette Dubuisson
et Denis Bouchard



LES CAHIERS SCIENTIFIQUES

89



Bibliothèque Nationale du Québec









Spécificités
de la recherche
linguistique
sur les
langues signées

Actes du colloque
Aborder la recherche linguistique
sur les langues signées : problèmes spécifiques et solutions
tenu les 16 et 17 mai 1994
à l'Université du Québec à Montréal
dans le cadre du
62^e Congrès de l'Association canadienne-française
pour l'avancement des sciences

Sous la direction de
Colette Dubuisson et Denis Bouchard



Actas

LES CAHIERS SCIENTIFIQUES 89

P
117
C64
1994

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	v
Préface	vii
Première partie : Questions linguistiques	
1. Émergence de la forme linguistique	
1.1 Tendances d'ordre dans un système de signes domestiques Jill Morford (Université McGill et Centre Mackay).....	5
1.2 Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche du mode de production des signes Danielle Bouvet (chercheuse C.N.R.S., France).....	17
2. Distinction entre comportement non manuel linguistique et para-linguistique	
2.1 Distinction entre les comportements non manuels linguistiques et les comportements non manuels non linguistiques Jane Coerts (Université d'Amsterdam, Pays-Bas).....	37
2.2 Rôle linguistique ou para-linguistique des sourcils dans les interrogatives en LSQ Colette Dubuisson (UQAM).....	47
3. Description de faits de langue	
3.1 L'établissement de la référence en LSQ : les loci spatiaux et digitaux Astrid Vercaingne-Ménard et Dominique Pinsonneault (UQAM).....	61
3.2 La composition en langue des signes québécoise André Thibeault (Université Gallaudet, États-Unis).....	75
4. Représentation de l'interlocuteur	
4.1 Phénomènes de contact dans les communautés sourdes Ceil Lucas (Université Gallaudet, États-Unis).....	107

- 4.2 Rôle de la représentation de l'interlocuteur dans l'utilisation de la langue des signes par des individus sourds
 Maria Cristina Da Cunha Pereira, Maria Cecilia De Moura et Ana Claudia Lodi (Université catholique de São Paulo, Brésil)..... 117

Deuxième partie : Questions méthodologiques

1. Problèmes de transcription

- 1.1 La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées
 Colette Dubuisson (UQAM) et Lise Lacerte (Université de Sherbrooke)..... 127
- 1.2 Pourquoi transcrire?
 Pierrette Thibault (Université de Montréal)..... 143
- 1.3 La transcription prosodique des langues orales
 Wladislaw Cichocki (Université du Nouveau-Brunswick)..... 151
- 1.4 Les problèmes de transcription : qui veut la fin prend les moyens
 Jane Coerts (Université d'Amsterdam, Pays-Bas)..... 161
- 1.5 Transcriptions reliées au traitement informatisé d'un corpus en langue des signes
 Christopher Miller (UQAM)..... 167

2. Le travail avec informateur

- 2.1 Élicitation et observation dans l'étude d'une langue orale
 Gillian Sankoff (Université de Pennsylvanie, États-Unis)..... 183
- 2.2 Recueil de données et informateurs dans les études sur les langues signées : un aperçu du projet *Contact Signing*
 Ceil Lucas (Université Gallaudet, États-Unis)..... 193
- 2.3 Points de vue d'une assistante de recherche sourde
 Linda Lelièvre (UQAM)..... 197

2.4 La collaboration entre linguistes et informateurs sourds : une question de confiance	
Colette Dubuisson (UQAM).....	205



Remerciements

La tenue du colloque *Aborder la recherche linguistique sur les langues signées : problèmes spécifiques et solutions* ainsi que cette publication ont été rendus possibles grâce à l'aide financière du CRSH, du Ministère de l'éducation du Québec (Direction générale des affaires universitaires et scientifiques), de l'ACFAS, du Programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQAM, de l'Institut Raymond-Dewar et du Département de linguistique de l'UQAM. Nous tenons à remercier toutes ces instances.

Nous voudrions également remercier tous ceux qui ont collaboré à ce volume, en particulier les chercheurs dont le français n'est pas la langue maternelle et qui ont beaucoup travaillé à la rédaction de leur texte ainsi que les chercheurs demeurant à l'étranger, qui ont toujours eu le souci de répondre rapidement à nos nombreux messages.

Nous remercions également les trois évaluateurs anonymes du manuscrit dont les commentaires et les remarques ont contribué à l'amélioration de la présentation et du contenu de ce volume.

Nous remercions enfin Carmen Fontaine, qui a été responsable d'une première version du manuscrit et Dominique Machabée, qui s'est chargée d'y intégrer toutes les modifications ainsi que de faire la mise en pages de la version finale.



Préface

Ce volume constitue les actes du colloque «Aborder la recherche sur les langues signées : problèmes spécifiques et solutions» qui s'est tenu à l'UQAM, les 16 et 17 mai 1994, dans le cadre du Congrès de l'ACFAS.

L'objectif du colloque était de réunir des linguistes qui font des recherches sur les langues signées et des linguistes qui travaillent sur les langues orales, pour leur permettre de comparer les problèmes spécifiques aux deux types de recherche, de voir dans quelle mesure des transferts sont possibles et d'échanger d'éventuelles solutions.

Par le fait même des échanges, nous espérons qu'un tel colloque aurait pour conséquence de sensibiliser un plus grand nombre de linguistes à l'importance de la recherche sur les langues signées et à son apport à l'avancement de la théorie linguistique.

La recherche linguistique sur les langues signées a commencé aux États-Unis dans les années 60, avec les travaux de William Stokoe. Depuis cette période, les travaux se sont multipliés dans plusieurs pays. Il existe actuellement de la documentation sur les langues signées d'au moins 20 pays dont la France, la Belgique, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, la Chine, la Thaïlande et la Russie. Les domaines de recherche concernent la description linguistique, l'acquisition de la langue signée comme langue première, le discours entre parent et enfant, le bilinguisme, etc. Les congrès qui portent sur les langues signées ou la surdité en général, eux aussi, sont en nombre croissant, mais restent quand même relativement rares. Il s'agit en général de rencontres où les chercheurs exposent leurs travaux. Lors des derniers colloques sur les langues signées auxquels nous avons assisté, nous avons constaté que les chercheurs soulignaient souvent les difficultés reliées à leur domaine de recherche et trouvaient particulièrement important de pouvoir échanger avec d'autres chercheurs comprenant bien leurs problèmes, la plupart du temps pour en avoir vécu eux-mêmes de semblables. C'est ce constat qui a été à l'origine de l'organisation d'une rencontre spécifiquement centrée sur les problèmes de méthodologie dans la recherche en langues signées. Une telle rencontre a permis aux chercheurs de préciser leurs difficultés et d'échanger d'éventuelles solutions. Elle a été d'autant plus productive que nous avons pu y convier des chercheurs en langues orales ayant vécu des problèmes apparentés.

Ce volume fera donc état des présentations du colloque. Les présentations y ont été regroupées en deux parties, en fonction de différents thèmes :

1re partie : Questions linguistiques

- Émergence de la forme linguistique
- Distinction entre comportement non manuel linguistique et para-linguistique
- Description de faits de langue
- Représentation de l'interlocuteur

2e partie : Questions méthodologiques

- Travail avec informateurs
- Transcription

Dans la première partie, chaque thème est abordé sous deux aspects. L'émergence de la forme linguistique est traitée dans le texte de Jill Morford qui propose une analyse de l'ordre des fonctions thématiques dans des énoncés produits par des enfants sourds qui n'ont jamais disposé d'un modèle de langue signée. L'émergence de la forme linguistique est aussi traitée par Danielle Bouvet, qui fait une analyse des différentes catégories de traits pertinents à la création d'un signe.

La distinction entre le comportement non manuel linguistique et le comportement non manuel para-linguistique est abordée par Jane Coerts, qui examine la validité de critères distinctifs entre les deux types de comportements non manuels. Cette même distinction est le sujet du texte de Colette Dubuisson, centré sur les différents mouvements de sourcils et l'information qu'ils véhiculent dans différentes langues signées.

Sous le thème «description de faits de langue» se trouvent regroupés le texte d'Astrid Vercaingne-Ménard et Dominique Pinsonneault et le texte d'André Thibeault. Dans le premier, les auteures distinguent différents types de références dans les langues signées. Dans le second, l'auteur élabore une analyse de la composition dans le lexique de la LSQ.

Le dernier thème est celui de la représentation de l'interlocuteur. Il est traité par Ceil Lucas, qui propose une description des différents niveaux de langue produits

par des Sourds¹ en situation d'entrevue avec différents intervieweurs. Maria Cristina Da Cunha Pereira, Maria Cecilia De Moura et Ana Claudia Lodi examinent les répercussions de la représentation que se fait le signeur de la compétence de son interlocuteur.

La seconde partie porte sur des questions méthodologiques qui se subdivisent en deux grands thèmes : les problèmes de transcription et le travail avec informateur. Dans le premier thème, sont regroupés le texte d'une communication et les présentations faites par les participants à une table ronde. Les problèmes spécifiques aux langues signées, qui n'ont pas de tradition écrite et qui exigent le passage des trois dimensions de la production aux deux dimensions du papier sont abordés par Colette Dubuisson et Lise Lacerte qui se penchent sur les difficultés liées à l'utilisation des gloses. Dans le cadre de la table ronde, Pierrette Thibault pose la question «Pourquoi transcrire?» et montre l'utilité de la transcription tout en soulignant les limites. Wladyslaw Cichocki aborde un domaine des langues orales pour lequel la transcription pose des problèmes particuliers, le domaine de la prosodie. Jane Coerts propose une série de réflexions préliminaires à la transcription et insiste sur les précautions à prendre au moment de l'enregistrement des données. Christopher Miller aborde le problème de l'adéquation de la transcription lorsqu'on vise le traitement automatique de grands corpus de langue signée.

Le travail avec informateur constitue le second thème. On y trouve les textes de quatre présentations faites lors d'une table ronde. Gillian Sankoff fait ressortir la nécessité de combiner l'élicitation et l'observation dans l'étude d'une langue. Ceil Lucas montre la variabilité des productions des informateurs en fonction de la situation. Linda Lelièvre donne le point de vue d'une assistante de recherche sourde intégrée à une équipe et Colette Dubuisson examine des critères de sélection des informateurs sourds et tente de cerner les problèmes les plus importants qui se posent aux équipes travaillant sur une langue signée.

La place laissée aux questions méthodologiques dans cet ouvrage est donc très importante. Certaines contributions seront utiles à des chercheurs débutants et d'autres à des chercheurs plus avancés, mais aucune n'est triviale car il n'existe pas encore de tradition dans certains domaines des langues signées tels que le

¹ Dans le présent document, le nom «Sourd», avec une majuscule, est utilisé pour faire référence à l'appartenance culturelle des personnes sourdes et non à leur condition physiologique. Nous suivons en cela la proposition de Woodward (1982) d'écrire Deaf avec une majuscule dans les mêmes conditions («Implications for sociolinguistics research among the Deaf», *Sign Language Research*, no 1, p. 1-7).

recueil de corpus, la transcription ou le travail avec informateur. La participation de chercheurs travaillant sur les langues orales a le mérite de poser le problème de l'applicabilité des méthodes.

La plus grande réussite de ce colloque a sans doute été de mettre en contact des chercheurs de plusieurs pays, certains travaillant sur des langues signées et d'autres sur des langues orales, certains entendants et d'autres Sourds. Une telle diversité est source de richesse. Elle a été préservée dans ce volume.

Première partie :
Questions linguistiques



1. Émergence de la forme linguistique

Tendance d'ordre dans un système de signes domestiques*

Jill P. Morford

Université McGill et Centre Mackay

0. INTRODUCTION

Le but de cette communication est de présenter des résultats de recherche sur le phénomène des systèmes de signes domestiques (*homesign*) dans le but de mieux comprendre la capacité humaine d'acquérir et de créer des systèmes linguistiques.

Que sont les signes domestiques? Sur un continuum de communication manuelle, les signes domestiques seraient situés entre les gestes que font les personnes entendantes quand elles parlent et les signes d'une langue de signes conventionnelle telle que la langue des signes québécoise (LSQ). Comme les gestes des personnes entendantes, les signes domestiques sont pour la plupart idiosyncratiques. Ils ne sont pas utilisés par toute une communauté pendant plusieurs générations. Par contre, comme les signes d'une langue de signes conventionnelle, les signes domestiques démontrent une systématité qu'on ne trouve pas dans les gestes.

Les signes domestiques sont créés par les enfants sourds lorsqu'ils n'ont pas accès à une langue signée conventionnelle. Il est bien connu que plus de 90 % des enfants sourds ont des parents entendants (Rawlings et Jensema, 1977). Normalement, ces parents entendants connaissent très peu la langue signée et la culture sourde au moment où ils apprennent que leur enfant est sourd. De ce fait, il est peu probable qu'ils puissent déjà maîtriser une langue signée au moment où l'enfant est apte à percevoir les signes et à commencer le processus habituel de l'apprentissage du langage. Il est fréquent que l'enfant sourd commence à communiquer avec ses proches par des gestes au lieu d'une langue conventionnelle, telle que la LSQ. Avec la scolarisation, la plupart des enfants sourds commencent à

* Cette recherche a été subventionnée grâce à une bourse de la Fondation Charles Cusson. Je voudrais remercier les membres du Language, Deafness & Gesture Workshop et les participants du Colloque de l'ACFAS pour leurs commentaires sur les idées présentées ici, ainsi que Dominique Machabée et Colette Dubuisson pour leurs suggestions sur la formulation en français.

être en contact avec une langue signée. Pourtant, dans certains cas, les parents entendants de l'enfant sourd préfèrent que celui-ci ne soit pas exposé à une langue signée; dans d'autres cas, il n'y a tout simplement pas de ressources publiques disponibles pour l'enfant sourd. C'est alors que l'emploi d'un système de signes domestiques peut se développer car l'enfant doit communiquer même s'il n'apprend jamais une langue conventionnelle. Cet article porte sur les enfants qui n'emploient pour la plupart que les signes domestiques. Ces systèmes de signes domestiques ne doivent pas être confondus avec les langues signées conventionnelles comme la LSQ. La question est plutôt de savoir si et comment les systèmes de signes domestiques ressemblent aux langues signées conventionnelles.

Le phénomène des signes domestiques suscite beaucoup d'intérêt chez les chercheurs travaillant sur la langue et la pensée. Cela est compréhensible car il représente la seule situation naturelle dans laquelle un être humain se développe en l'absence d'un modèle de langage. Les systèmes de signes domestiques nous permettent de mieux comprendre les questions que posent les philosophes depuis des siècles sur la relation entre la pensée et le langage, sur l'origine des langues, et sur le développement et l'acquisition des langues chez l'enfant. C'est cette troisième question qui nous préoccupe ici : comment l'enfant acquiert-il sa langue et quelles contraintes biologiques ont un effet sur l'acquisition?

1. L'ACQUISITION DE LA LANGUE ET LES ÉTUDES SUR LES SIGNES DOMESTIQUES

Quand l'enfant acquiert une langue dès sa naissance, on voit que chaque stade de développement a une organisation, bien que celle-ci ne soit pas la même que celle qu'on trouve chez les parents. Les théories de l'acquisition du langage divergent sur la question du rôle du modèle des parents. On sait que ce dernier est important puisque l'enfant apprend le français et non le portugais, si ses parents parlent français. Mais, comment l'enfant déduit-il le système de la langue? Est-ce que l'organisation qu'on voit dans les premières paroles de l'enfant vient du modèle? Ou bien, est-ce que cette organisation serait plutôt le résultat des capacités spécialisées de l'enfant? L'enfant ayant habituellement accès à un modèle, il est difficile de déterminer d'où vient l'organisation : du modèle ou de l'enfant? Toute organisation trouvée dans les paroles de l'enfant entendant pourrait être l'aboutissement du modèle linguistique filtré par le niveau de développement cognitif, moteur et social de l'enfant. Le phénomène des signes domestiques nous donne une des rares occasions d'identifier la contribution de l'enfant au développement du système communicatif. L'organisation qu'on trouve dans les gestes de l'enfant qui n'a jamais

appris de langue conventionnelle vient de l'enfant lui-même et non de ses parents puisqu'il n'a jamais perçu que ses parents communiquent d'une manière organisée.

Les principales études du phénomène des signes domestiques ont été faites par Goldin-Meadow et ses collègues à l'Université de Chicago (Goldin-Meadow, 1979; Goldin-Meadow et Mylander, 1984 et 1990). Sa façon d'aborder ces questions est de chercher les similarités structurelles entre les signes domestiques et les mots utilisés par les jeunes entendants. Depuis les derniers vingt ans, Goldin-Meadow a trouvé plusieurs similarités structurelles entre les signes domestiques et les mots du langage enfantin aux niveaux lexical, morphologique et syntaxique. Goldin-Meadow a examiné les gestes de 10 enfants sourds âgés de 2 à 5 ans dans deux études longitudinales. Tous les quatre mois, elle a enregistré sur vidéo les enfants alors qu'ils jouaient avec leur mère et/ou avec un chercheur. Le tableau 1 montre les types de gestes¹ qu'elle a pu observer.

Tableau 1: Goldin-Meadow (1979) : Typologie des gestes domestiques

<u>Types de gestes</u>	
pointés	e.g.: PTÉ/pomme
gestes pantomimiques	e.g.: «MANGER», «MICKEY MOUSE»
marqueurs	e.g.: <négation>
<u>Combinaisons</u>	
simples	e.g.: PTÉ/pomme PTÉ/maman «MANGER»
complexes	e.g.: «FAIRE-DES-BULLES» «CREVER» PTÉ/chercheur

Comme on le voit au tableau 1, on trouve trois types de gestes dans les systèmes de signes domestiques. Premièrement, il y a des pointés, qu'on trouve aussi chez les enfants entendants et les enfants sourds exposés à une langue conventionnelle. Par exemple, pour désigner une pomme, un enfant peut la pointer ou il peut pointer l'image d'une pomme. Deuxièmement, il y a des gestes pantomimiques (en anglais *characterizing gestures*), c'est-à-dire, des gestes qui démontrent une action ou bien un attribut d'un objet. Par exemple, un enfant a fait un geste en mettant son poing près de sa bouche pendant qu'il mâchait pour désigner l'action de manger quelque chose. Un autre enfant a mis ses mains sur sa tête comme de grandes oreilles pour désigner un jouet Mickey Mouse. Le troisième type de

¹ Les signes ASL sont écrits en majuscules. Les signes pantomimiques sont écrits en majuscules entre guillemets, les pointés sont abrégés en PTE suivis de l'objet du pointé, et les adjectifs phrastiques sont encadrés de < >. Ultérieurement, les signes ASL seront écrits en majuscules sous forme de gloses.

gestes regroupe ce que Goldin-Meadow appelle des marqueurs, c'est-à-dire, des gestes qui modifient le sens de toute une phrase, comme un adjectif phrastique, par exemple un hochement de tête pour nier le sens de la phrase.

Chaque type de geste peut être produit isolément, mais Goldin-Meadow a montré que les enfants sourds peuvent combiner deux gestes ou même plus. Les combinaisons de gestes sont de deux types. Les combinaisons simples renferment une seule proposition ou action tel que l'exemple au tableau 1, qui signifie «Maman mange la pomme.» Parfois, les enfants ont combiné deux propositions ou actions dans une seule phrase, ce qu'on appelle les combinaisons complexes tel que l'exemple au tableau 1 qui signifie, «Je ferai des bulles et tu peux les crever.»

2. MÉTHODOLOGIE : LA GRAMMAIRE CASUELLE ET L'EMPLOI DU CONTEXTE

La question qui se pose naturellement à propos des combinaisons de gestes domestiques est de savoir s'il existe une structure syntaxique comme dans les langues conventionnelles. Comment aborder cette question dans un système de communication idiosyncratique? Comment déterminer le sujet, le verbe et l'objet? Il est possible de se référer aux recherches sur le langage enfantin parlé dans lesquelles cette question s'est déjà posée.

Bloom (1970 et 1975) a développé des méthodes pour examiner l'organisation des mots de l'enfant entendant qui ne produit que des énoncés à deux mots. Elle a montré qu'on peut déduire le sens d'un énoncé en regardant le contexte dans lequel les mots ont été exprimés. Un exemple bien connu de Bloom vient d'une petite fille qui dit deux fois, «Maman chaussette.» La première fois, l'enfant trouve la chaussette de sa mère par terre. Dans ce cas, la relation entre les deux mots «Maman» et «chaussette» est génitif. L'enfant veut dire «Voilà la chaussette de maman.» La deuxième fois qu'elle dit ces mots, la mère est en train de mettre une chaussette à sa fille. Dans ce cas, la relation entre les deux mots «Maman» et «chaussette» est celle d'un agent qui transfère un objet à un but. L'enfant veut dire quelque chose comme «Maman me met ma chaussette.» Il faut souligner que la position du mot «maman» est la même dans les deux énoncés, mais le rôle sémantique du mot «maman» est différent. Dans le premier cas, «maman» est le possesseur, et, dans le deuxième cas, elle est l'agent. Selon Bloom, c'est en examinant le niveau de la grammaire casuelle qu'on peut déterminer l'existence d'une structure systématique dans les mots ou les gestes d'un enfant. Le but de cette analyse est de retrouver les préférences d'ordre — pas d'un certain mot ou geste

comme «maman», mais des rôles sémantiques des mots ou des gestes — comme le possesseur ou l'agent.

On distingue quatre rôles sémantiques (entre autres) dans les relations d'action : l'agent, l'action, le patient et le but. On ne trouve pas tous ces rôles sémantiques dans toutes les propositions, mais on voit au tableau 2 quelques exemples de relations où ils sont utilisés.

Tableau 2 : Les relations d'action et leur structure sémantique

<u>RELATION</u>	<u>RÔLES SÉMANTIQUES</u>	<u>EXEMPLES</u>
Exécuter	Agent, Action	danser
Transformer	Agent, Action, Patient	manger
Transférer	Agent, Action, But	aller
Transporter	Agent, Action, Patient, But	emmener

La relation «Exécuter» n'a que deux rôles sémantiques : l'agent et l'action. Cette relation s'applique aux actions dont l'agent agit sur lui-même sur place, par exemple, «danser» : quelqu'un danse sur place. La relation «Transformer» a trois rôles sémantiques : l'agent, l'action et le patient. Les actions de cette catégorie décrivent un agent qui agit sur un patient sur place, par exemple, «manger» : quelqu'un mange quelque chose sur place. La troisième relation «Transférer» comme la deuxième, est constituée de trois rôles sémantiques : l'agent, l'action et le but. Cette relation s'applique à un agent qui agit sur lui-même en changeant de place, par exemple, «aller» : quelqu'un va quelque part. Enfin, la dernière relation «Transporter» contient quatre rôles sémantiques : l'agent, l'action, le patient et le but. Ces actions décrivent un agent qui agit sur un patient en le mettant dans un autre endroit, par exemple, «emmener» : quelqu'un emmène quelque chose quelque part.

Goldin-Meadow et Mylander (1984) ont appliqué les méthodes de Bloom sur leur corpus de signes domestiques pour tenter de découvrir l'existence de structures syntaxiques dans les systèmes de communication de leurs sujets. Elles ont analysé toutes les combinaisons de deux gestes correspondant aux quatre rôles sémantiques (cf. tableau 2) de leurs 10 sujets. Avec l'emploi du contexte, Goldin-Meadow et Mylander ont déterminé le sens des combinaisons gestuelles et leurs relations grammaticales. Ensuite, elles ont assigné à chaque geste un rôle sémantique selon le sens de l'énoncé. Puis, elles ont noté l'ordre des rôles sémantiques dans chaque combinaison.

Elles ont trouvé deux préférences d'ordre. Premièrement, le groupe de sujets a mis le patient avant l'action significativement plus souvent qu'après. Individuellement, neuf enfants sur dix ont également démontré cette préférence (PATIENT-ACTION). Deuxièmement, le groupe de sujets a mis le but après l'action significativement plus souvent qu'avant. Individuellement, les huit enfants qui ont produit ce type de combinaison ont également démontré cette préférence (ACTION-BUT). Il n'y avait pas d'évidence au niveau du groupe quant au positionnement de l'agent, mais deux sujets ont démontré une tendance à mettre l'agent avant l'action (AGENT-ACTION). Un troisième sujet a démontré une tendance à mettre les agents intransitifs avant l'action, et les agents transitifs après l'action. Une raison pour laquelle si peu d'enfants montraient une tendance d'ordre pour l'agent, c'est que l'agent était absent dans la plupart des énoncés. De ces résultats, Goldin-Meadow a conclu que la structure syntaxique est une caractéristique robuste de la langue, c'est-à-dire que malgré les variations énormes dans l'exposition au modèle, la tendance à mettre les symboles dans un ordre fixe se développe dans la communication de l'enfant.

3. DONNÉES : LES GESTES DOMESTIQUES D'UN ADOLESCENT

Les résultats de Goldin-Meadow suggèrent que la structure syntaxique se développe même si l'enfant n'est pas exposé à une langue conventionnelle. Pourtant, on trouve dans ses données une certaine variation. Les jeunes enfants ont employé l'ordre préféré dans 50 % à 91 % de leurs énoncés. On peut se demander ce qui se passera avec le développement de l'enfant. Ces tendances d'ordre deviendront-elles encore plus fortes? Ou bien, s'il manque de renforcement de l'environnement, ces tendances d'ordre disparaîtront-elles? Une façon de répondre à cette question est d'observer la communication d'un adolescent sourd qui n'a jamais été exposé à une langue signée.

Le sujet de cette étude est une fille sourde de 13 ans originaire du Bangladesh. Sa famille s'est réfugiée au Canada. Elle n'a jamais eu l'occasion ni d'aller à l'école, ni d'apprendre la langue signée de son pays d'origine. Elle n'a appris aucun mot parlé non plus. Les données présentées ici proviennent de deux expérimentations réalisées pendant les premières quatre semaines suivant son arrivée au Canada. Pendant ce temps, elle a été inscrite à l'école, et elle a commencé à être exposée à l'American Sign Language (ASL). Dans une expérimentation, une narration gestuelle a été

élicitée en montrant au sujet une histoire sous forme d'images². La deuxième expérimentation consistait en un jeu de mémoire entre le sujet et son frère entendant. Deux jeux de cartes étaient disposés face cachée sur la table. Le premier joueur tirait une carte dans son jeu. Il décrivait au deuxième joueur l'image qui se trouvait sur la carte, mais il ne la montrait pas. Le deuxième joueur tirait à son tour une carte dans son jeu pour essayer de trouver la carte identique à celle que venait de lui décrire le premier joueur.

Les expérimentations ont été enregistrées sur vidéo et analysées au laboratoire. Les énoncés composés de deux gestes étaient peu nombreux. Le sujet produisait des combinaisons de gestes très longues, particulièrement lors de la première expérimentation. L'analyse n'a donc pas été limitée aux énoncés de deux gestes. Elle prend en compte tous les énoncés comportant deux rôles sémantiques ou plus. La fiabilité de la codification des données est de 91 %.

4. RÉSULTATS : ÉVIDENCE DE STRUCTURE SYNTAXIQUE

Le sujet a produit 62 énoncés dans la narration, et 20 énoncés pendant le jeu de mémoire. Ces 82 énoncés comportaient deux rôles sémantiques ou plus. Le sujet a souvent employé plus d'un geste pour chaque rôle sémantique. Par exemple, elle a souvent pointé l'image d'un garçon, et ensuite elle a fait le signe ASL pour garçon. Puisque ces répétitions se trouvaient pour la plupart dans la même position dans la phrase, nous avons décidé d'évaluer l'ordre en considérant seulement la première instance de chaque rôle sémantique. Pour chaque énoncé, nous avons donc inscrit l'ordre de la première instance de chaque rôle sémantique. Nous avons ensuite calculé les préférences d'ordre. Les résultats se trouvent au tableau 3.

Tableau 3 : Morford (1994) : Préférence d'ordre

<u>PATIENT-ACTION</u> 90 % (n=26)	<u>AGENT-ACTION</u> 93 % (n=57)
<u>BUT-ACTION</u> 100 % (n=4)	<u>PATIENT/BUT-AGENT-ACTION</u> 100 % (n=7)

² Nous voudrions remercier Karen Emmorey, qui a partagé son matériel expérimental avec nous. Voir Emmorey (1994) pour un rapport préliminaire sur son étude d'un autre adolescent qui emploie les signes domestiques.

On remarque une nette préférence d'ordre en ce qui concerne le patient, l'agent et l'action. Comme les sujets plus jeunes de Goldin-Meadow, ce sujet a préféré mettre le patient et l'agent avant l'action (PATIENT-ACTION; AGENT-ACTION). Quoiqu'il y ait peu d'exemples, les quatre énoncés qui représentaient trois rôles sémantiques (l'agent et l'action accompagnés soit du patient, soit du but) montraient tous le même ordre (BUT-ACTION-PATIENT/BUT-AGENT-ACTION). Cette tendance à mettre le but avant l'action est différente de celle observée chez des enfants plus jeunes. Il est possible soit que les ordres changent, soit que chaque enfant montre des préférences d'ordre différentes. Il est à noter aussi que la tendance à employer ces ordres est encore plus forte chez l'adolescente que chez les enfants plus jeunes (90 %-100 % vs 50 %-91 %). Ces résultats donnent une première indication que les préférences d'ordre deviennent plus fortes et plus stables avec la croissance de l'enfant et de son système de communication.

Lors de la transcription des gestes, nous avons rencontré une difficulté qu'il est important de souligner. C'est que le sujet a pointé l'image de l'histoire assez fréquemment. Il est malheureusement impossible d'être absolument sûr du sens du pointé. Par exemple, si l'image montre un garçon qui embrasse son chien, un pointé pourrait signifier chacun des constituants -le garçon, c'est-à-dire l'agent, le chien, c'est-à-dire, le patient, ou même l'action d'embrasser. Sur le vidéo, il est impossible de voir exactement où est dirigé le pointé. Même si on peut différencier un pointé vers le garçon et un pointé vers le chien, il est quand même possible que le pointé signifie le garçon ou l'action que fait le garçon dans un cas, ou le chien ou l'action que subit le chien dans l'autre cas. Une autre possibilité est que le pointé signifie la relation entière. Le tableau 4 montre un exemple typique du corpus avec plusieurs interprétations possibles en français, ainsi que l'assignation des rôles sémantiques, suivant l'interprétation (voir note 1 pour une explication de la notation des gestes).

Tableau 4 : Exemple du corpus de Morford (1994)

GESTES : GARÇON PTÉ/image GARÇON « REGARDE-DANS-VERRE »
PTÉ/image

Interprétations possibles :

Ce garçon	-ci	ce garçon	regarde dans le verre,	lui.
Ce garçon	-ci	ce garçon	regarde dans le verre,	c'est ça qu'on voit.
Le garçon	fait ça	le garçon	regarde dans le verre,	regarde dans le verre.
Le garçon	il fait ça	ce garçon	regarde dans le verre,	c'est ça qu'on voit.
<i>Ag</i>	<i>Ag</i>	<i>Ag</i>	<i>Ac</i>	<i>Ag-Ac</i>
<i>Ag</i>	<i>Ac</i>	<i>Ag</i>	<i>Ac</i>	<i>Ac</i>
<i>Ag*</i>	<i>Ag</i>	<i>Ag</i>	<i>Ac</i>	<i>Ag</i>
<i>Ag</i>	<i>Ag-Ac</i>	<i>Ag</i>	<i>Ac</i>	<i>Ag-Ac</i>

*Ag** = Agent, *Ac* = Action

Malgré la difficulté d'interprétation des pointés, on voit la même séquence de constituants dans toutes les phrases au tableau 4 (Agent-Action). Donc, la première analyse a été faite en supposant que les pointés désignent soit les nominatifs, soit l'image entière. Afin de vérifier si le phénomène d'ordre est le résultat de cette interprétation des pointés, les données ont été analysées une deuxième fois en éliminant les pointés de l'analyse. Les résultats se trouvent au tableau 5.

Tableau 5 : Morford (1994) : Préférence d'ordre sans pointés

PATIENT-ACTION

83 % (n=26)

AGENT-ACTION

80 % (n=35)

BUT-ACTION

100 % (n=4)

PATIENT/BUT-AGENT-ACTION

100 % (n=5)

Les préférences d'ordres rapportées au tableau 3 sont toujours présentes. Il semble donc que la tendance à employer un ordre fixe est une caractéristique du système des signes domestiques du sujet et non un épiphénomène résultant de la méthode d'analyse.

5. CONCLUSION : SUR LA RECHERCHE D'UN MODÈLE DE L'ACQUISITION DE LA LANGUE

Pour conclure, considérons trois modèles d'acquisition de la langue. Le premier modèle suppose que l'acquisition de la langue est un problème d'apprentissage comme un autre. Les énoncés qu'entend l'enfant sont l'évidence à partir de laquelle il construit un système de communication fonctionnant selon des règles. L'enfant emploie des méthodes d'extraction de règles, de généralisation et d'association comme dans les autres domaines d'acquisition de concepts et résolution de problèmes.

Le deuxième modèle suppose que la langue est une capacité spécifique des êtres humains, et qu'elle constitue dans le cerveau une sorte de module neurologique distinct des autres capacités cognitives. Selon ce modèle, la structure de la langue est innée. Il faut simplement attendre le développement pour que la structure linguistique s'exprime dans la communication de l'enfant. Les variations de structure qui se trouvent dans les langues conventionnelles sont seulement les transformations de la structure innée, qui est la même chez tous les êtres humains. L'enfant apprend ces transformations par contact avec une langue conventionnelle. Sans l'influence d'une langue conventionnelle, on ne devrait observer que la structure innée dans la communication de l'enfant.

Le troisième modèle suppose que la motivation à communiquer est un aspect de la structure sociale de la vie humaine. L'enfant n'aborde pas l'acquisition de la langue comme un autre problème puisqu'elle est un processus social autant qu'un processus cognitif. Selon ce modèle, l'acquisition de la langue est un acte constructif de l'enfant qui emploie à la fois l'information de son environnement (i.e., les énoncés des parents) et ses capacités cognitives génératives. Quand il lui manque de l'évidence linguistique dans son environnement, l'enfant est davantage dépendant de ses capacités génératives. Ces capacités génératives ne sont pas spécifiques à la langue. L'enfant essaie dans tous les domaines de son fonctionnement de mieux s'organiser.

Quels modèles sont cohérents avec les données? Trois conclusions ressortent de cette étude et nous donnent des aperçus nouveaux sur la question de l'acquisition de la langue. Premièrement, le sujet, âgé de 13 ans, a démontré des préférences d'ordre dans ses énoncés gestuels. Cette évidence corrobore les résultats de Goldin-Meadow et Mylander (1984), mais avec un sujet plus âgé. Il semble donc que l'enfant puisse créer un système de communication bien structuré au niveau syntaxique malgré un environnement sans modèle linguistique. De plus, cette

structure subsiste sans renforcement de l'environnement. Ces observations nous permettent d'éliminer le premier modèle d'acquisition de la langue proposé ici. Puisque ces sujets produisent des systèmes communicatifs structurés sans accès à un modèle d'une langue conventionnelle, on peut conclure que l'enfant possède soit une structure linguistique innée, soit les capacités génératives pour construire une structure lui-même.

Le deuxième résultat est que l'adolescente démontre moins de variations dans l'emploi d'un ordre de signes domestiques que les jeunes enfants. Rappelons que les enfants plus jeunes ont appliqué leurs ordres sur 50 % à 91 % de leurs énoncés. L'adolescente, pour sa part, a appliqué ses ordres sur 90 % à 100 % de ses énoncés. Ces observations suggèrent que les tendances d'ordre deviennent de plus en plus fortes avec la croissance de l'enfant. Ce résultat est cohérent avec le deuxième et le troisième modèle puisque les deux modèles supposent un effet de développement sur la structure du système communicatif. Pourtant, le deuxième modèle ne prédit pas de variation entre les jeunes sujets, c'est-à-dire, entre sujets qui sont au même stade de développement neurologique, étant donné que selon ce modèle la structure linguistique est innée. Le troisième modèle peut mieux expliquer ce genre de variation puisqu'il ne suppose pas qu'il y ait un seul chemin de développement.

Le troisième résultat concerne la similarité (ou la non-similarité) des ordres de gestes préférés. Il est intéressant de noter que les deux ordres qui ont été les plus employés par tous les sujets sont identiques dans tous les systèmes où il y avait une préférence : la tendance à mettre le patient avant l'action et la tendance à mettre l'agent avant l'action. Pourtant, on trouve une préférence d'ordre qui n'est pas identique pour tous les sujets. Les enfants ont préféré mettre le but après l'action, mais l'adolescente a préféré mettre le but avant l'action. Si la structure linguistique est innée, on s'attendrait à ce que tous les sujets emploient les mêmes ordres. Ce résultat, comme le deuxième, est donc plus cohérent avec le troisième modèle qu'avec le deuxième. Pourtant, puisqu'il n'y avait qu'un seul sujet adolescent, il serait prudent d'attendre le résultat d'autres recherches avant d'éliminer la possibilité d'une structure linguistique innée.

En somme, les données indiquent que l'être humain possède la capacité de créer un système de communication bien structuré au niveau syntaxique même s'il lui manque un modèle linguistique. Une structure syntaxique peut être observée dès l'âge de 2 à 5 ans, mais on trouve plus de variations dans l'emploi des ordres des gestes chez les jeunes enfants que chez un adolescent. Un ordre est employé par presque tous les sujets : PATIENT-ACTION et un deuxième ordre est employé par tous les sujets qui ont produit cette combinaison de constituants : AGENT-ACTION.

En dehors de ces deux ordres, on observe plus de variations et différentes préférences d'ordre parmi les sujets. Les observations sont cohérentes avec plusieurs modèles d'acquisition de la langue, en particulier avec un modèle constructif. Selon ce modèle, l'enfant peut construire un système de communication en utilisant ses capacités cognitives génératives s'il lui manque un modèle linguistique. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant organise son système de communication d'une manière de plus en plus optimale.

BIBLIOGRAPHIE

- Bloom, L. (1970) *Language development : Form and function in emerging grammars*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Bloom, L. (1975) « Why not pivot grammar? », *Journal of Speech and Hearing Disorders*, vol. 36, no 1, p. 40-50.
- Emmorey, K. (1994) « A new case of linguistic isolation : Preliminary report », paper presented at the Boston University Conference on Language Acquisition, Boston, MA.
- Goldin-Meadow, S. et C. Mylander (1984) « Gestural communication in deaf children : The effects and non-effects of parental input on early language development », in *Monographs of the Society for Research in Child Development*, no 49, p. 1-121.
- Goldin-Meadow, S. (1979) « Structure in a manual communication system developed without a conventional language model : Language without a helping hand », in Whitaker et Whitaker (éd.), *Studies in Neurolinguistics*, vol. 4, p. 125-209, New York : Academic Press.
- Goldin-Meadow, S. et C. Mylander (1990) « Beyond the input given : The child's role in the acquisition of language », *Language*, no 66, p. 323-355.
- Rawlings, B. et C. Jensema (1977) *Two studies of the families of hearing impaired children*, Washington, DC : Gallaudet College, Office of Demographic Studies, ser. R, no 5.

Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche du mode de production des signes

Danielle Bouvet
C.N.R.S., France

1. À LA RECHERCHE DES MODES DE PRODUCTION DES SIGNES

Cherchant à définir le mode de production des signes gestuels, nous avons porté notre attention sur leur dimension iconique avec le souci de mieux comprendre la nature de celle-ci. C'est à partir de l'analyse faite par Eco des codes visuels graphiques que nous avons élaboré notre démarche. Ce dernier critiquant les définitions par trop naïves des signes dits «iconiques», essentiellement basées sur des notions de «similarité» ou de partage de propriétés semblables avec l'objet représenté, précise :

Si le signe a des propriétés communes avec quelque chose, il les a non avec l'objet, mais avec le modèle perceptif de l'objet; il est constructible et reconnaissable d'après les mêmes opérations mentales que nous accomplissons pour construire le perçu, indépendamment de la matière dans laquelle ces relations se réalisent. (1972, p. 185)

Lorsque nous prenons en considération le processus de la perception, il apparaît que :

Nous sélectionnons les aspects fondamentaux du perçu d'après des *codes de reconnaissance*; ainsi lorsqu'au jardin zoologique nous voyons de loin un zèbre, les éléments que nous reconnaissons immédiatement (et que notre mémoire retient) sont les rayures et non pas la silhouette qui ressemble vaguement à celle d'un âne ou d'un mulet. [...] Ainsi même les codes de reconnaissance (comme les codes de perception) concernent les aspects *pertinents*. (idem, p. 178)

Et ce sont ces aspects qui doivent être communiqués dans le signe iconique. «*Il existe donc un code iconique qui établit l'équivalence entre un certain signe graphique et un élément pertinent du code de reconnaissance.*» (idem, p. 179)

Eco illustre son propos en prenant l'exemple d'un enfant dessinant un hélicoptère après en avoir produit une représentation avec tout son corps.

Observons un enfant de quatre ans, il s'allonge, à plat ventre, sur un guéridon et, pivotant sur ses hanches, commence à tourner comme l'aiguille d'une boussole. Il dit: «Je suis un hélicoptère.» De la forme complexe de l'hélicoptère il a retenu, d'après les codes de reconnaissance : 1° l'aspect fondamental par lequel il se distingue des autres appareils : les pales tournantes; 2° des trois pales tournantes il n'a retenu que l'image de deux pales opposées, comme structure élémentaire dont la transformation produit les différentes pales; 3° des deux pales il a retenu la relation géométrique fondamentale : une ligne droite pivotant de 360° autour d'un axe central. Ayant acquis cette relation de base il l'a reproduite *dans et avec* son propre corps. (idem, p. 179)

Voyant combien cet enfant avait bien saisi la structure élémentaire de l'objet, Eco lui demande de le dessiner mais cela n'aboutit qu'à une représentation graphique très malhabile, l'enfant n'ayant pas encore acquis la capacité de «*mettre en code (graphique) le type de structure qu'il est parvenu avec son corps à si bien représenter.*» (idem, p. 179)

Ce qui nous intéresse dans cette observation, ce n'est pas l'incapacité de l'enfant à dessiner l'hélicoptère mais sa parfaite réussite à le représenter «dans et avec son propre corps». Il sait en effet tout à fait bien créer une équivalence entre sa perception de l'objet et un signe produit avec tout son corps en association avec un meuble (le guéridon), signe où les éléments pertinents du code de reconnaissance sont essentiellement liés au mouvement des pales dont les traits formels sont aussi rendus par la position du corps allongé sur le guéridon. Et le fait que l'enfant échoue dans sa tentative de représentation graphique, (tentative induite par Eco), semble montrer que ce qui est le plus prégnant pour l'enfant, parmi les traits pertinents de reconnaissance de l'hélicoptère, ce sont les traits liés au mouvement propre de celui-ci, les traits formels apparaissant comme subordonnés à ces derniers.

Il est en effet d'une très grande complexité de passer d'une expression corporelle-gestuelle à une expression graphique car ce passage touche au problème de la représentation du mouvement sur un plan, problème en quelque sorte insoluble puisque l'image dessinée crée nécessairement un état d'immobilité. Le dessin d'un hélicoptère doit donc recourir essentiellement aux traits du code de reconnaissance liés à sa forme et non plus à son mouvement. Or ces traits formels ne sont manifestement pas ceux qui ont été privilégiés par l'enfant lors de sa représentation corporelle de l'hélicoptère, puisque mis en demeure, juste après la production de celle-ci, de le dessiner, il ne peut aboutir.

Cette représentation spontanée d'un hélicoptère par un jeune enfant, évoque pour nous, la façon dont est produit le signe HÉLICOPTÈRE en langue des signes française : c'est aussi par un mouvement que sont données à voir les pales de l'hélicoptère. Le mouvement n'intéresse plus alors tout le corps, mais seulement trois doigts : le pouce, l'index et le majeur écartés l'un de l'autre, sont placés horizontalement sur l'index vertical de l'autre main (non-dominante), et produisent de légères vibrations répétées. Ce mouvement évoque les vibrations des pales lors de la mise en route d'un hélicoptère ou de son arrêt, lorsque ces dernières vibrent autour de leur axe central figuré par l'index vertical. Voici le dessin représentant ce signe : les vibrations sont rendues par des marques typographiques ressemblant à des petites parenthèses (cf. figure 1).



Figure 1 : HÉLICOPTÈRE¹

¹ Les illustrations sont d'Anne Catherine Dubour, in *La langue des signes*, Paris : Ellipses, 1986.

Ainsi, comme dans l'expression corporelle de l'enfant, le signe gestuel retient l'un des traits caractéristiques, lié au mouvement des pales, celui-ci n'étant plus repris comme tournant, mais comme vibrant, les vibrations étant tout aussi particulières que le mouvement tournant. À cette marque s'ajoute aussi une indication liée à la forme, donnée par la position respective des doigts figurant les pales fixées sur leur axe et qui sont les seuls éléments de l'objet doués d'un mouvement propre.

Dans la langue des signes, comme dans l'expression spontanée de l'enfant, il apparaît que ce qui est privilégié, parmi les traits pertinents du code de reconnaissance d'un objet sont les traits liés au mouvement auxquels sont alors joints des traits caractéristiques relatifs à la forme.

Cette observation semble rejoindre certains faits mis en lumière par Jousse dans ses études sur l'anthropologie du geste humain :

Ce qui frappe, quand on observe l'être humain aussi spontané que possible, n'est-ce pas une tendance instinctive à rejouer gestuellement ou, plus exactement, à *mimer* toutes les actions des êtres vivants, toutes les attitudes des objets inanimés qui l'entourent? Cette tendance anthropologique profonde, Aristote nous l'avait signalée en la considérant presque comme une différence *spécifique* : 'Car mimer est congénital au petit Anthropos qui diffère des autres animaux en ce qu'il est le plus mimeur et que par le *Mimisme* il acquiert ses premières connaissances' (Poétique, IV, 2). (1978, p. 31)

Cherchant à définir les lois de l'expression humaine, Jousse énonce comme première loi, celle du «mimisme humain», selon laquelle, au sein d'un univers où tout est interaction et mouvement, l'homme est «joué» par tout ce qui l'entoure : «*Nous sommes joués par l'univers et nous jouons l'univers.*» (Sorbonne 1953, p. 88) Pour rendre compte de l'incorporation par l'homme des actions du monde ambiant, Jousse reprend un mot ancien, «l'intussusception» qu'il définit ainsi :

C'est la saisie du monde extérieur (*suscipere*) portée à l'intérieur (*intus*), c'est-à-dire coïncider avec tous les gestes qui jaillissent de la nature pour les exprimer ensuite. Je dis «gestes», je devrais dire «actions» car en dehors de nous, il ne se passe que des actions. Mais ces actions vont devenir «gestes» dans l'homme qui les reçoit et les rejoue. (1978, p. 42)

Tel était le cas pour cet enfant de quatre ans, devenu un hélicoptère ainsi qu'il le formulait ouvertement : «Je suis un hélicoptère.» C'est en recevant en lui l'action caractéristique de cet objet, qu'il a pu consciemment et intelligemment le représenter corporellement et produire en quelque sorte un «nom gestuel» qui, selon Jousse, est «l'essence de la chose», son «action essentielle». Dans une telle approche, Jousse rejoint la position de Cratyle sur les noms dans le langage qui auraient la vertu d'instruire : *«qui connaît les noms, connaît aussi les choses»* (435 d), mais ici il s'agit de ces «mimèmes», produits d'abord par l'enfant d'une façon plus ou moins consciente, pour devenir ensuite des gestes significatifs.

Ainsi, si presque à son insu, un jeune enfant en voyant passer une locomotive, rejoue *«avec ses deux bras alternativement étendus et ramenés vers lui, le mouvement caractéristique du va-et-vient des bielles.»* (1978, p. 78), il pourra ensuite rejouer ce mimème à vide, en «décollant» des limites du temps et de l'espace présent, et le reproduire *«selon son bon plaisir, pour signifier»* (p. 78).

Cette capacité de reproduire les mimèmes spontanés dans un but de signification est au départ pour Jousse de l'élaboration de langues gestuelles dont il avait eu connaissance par les travaux de Mallery sur les communautés amérindiennes. Ces langues sont pour lui le prolongement du mimisme spontané qui aboutit à *«cette admirable et immense gesticulation significative, corporelle et surtout manuelle.»* (p. 79)

Ce lien que fait Jousse entre l'expression corporelle spontanée du jeune enfant et l'élaboration des langues gestuelles nous éclaire quant à l'orientation de nos recherches sur les modes de production des signes de telles langues.

Ici encore, nous constatons que la description faite par Jousse du mimème produit par un jeune enfant devant une locomotive en marche, se retrouve parfaitement dans le signe TRAIN de la langue des signes française (cf. figure 2).

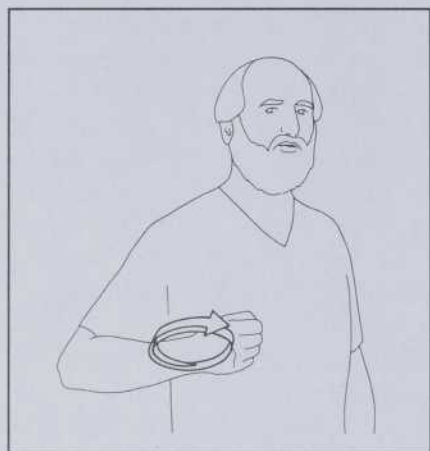


Figure 2 : TRAIN

Comme dans le mimème, ce que le signe retient des traits pertinents du code de reconnaissance de l'objet, ce sont les traits liés au mouvement exécuté par les bielles de la locomotive dont la forme est suggérée par la posture du bras et de l'avant-bras.

Et l'on retrouve pour ce signe une structure identique à celle que nous avons mise à jour dans le signe HÉLICOPTÈRE, lui aussi en correspondance parfaite avec la production corporelle spontanée de l'enfant observé par Eco. Il s'agit d'un mouvement imprimé à telle ou telle figuration corporelle.

Les liens de motivation entre les signes gestuels et leurs référents sont à découvrir dans cette capacité de «l'homme mimeur» à reproduire dans son corps toutes les actions qui jaillissent dans l'univers qui l'entoure afin de construire sa perception du monde et d'accéder à ses premières connaissances. C'est donc à partir du paramètre du mouvement que nous avons tenté de mettre à jour les processus de formation des signes gestuels au sein de la langue des signes française. Nous avons pu mettre en évidence qu'il remplit les fonctions suivantes :

- évoquer le mouvement propre du référent éventuel,
- évoquer le mouvement que l'on peut faire avec le référent,
- produire un dessin, un modelage ou la mise en position d'une posture fixe, chacun de ces mouvements évoquant la forme du référent,
- produire une désignation.

Nous avons vu aussi que les traits des codes de reconnaissance des objets se répartissent en trois catégories :

- les traits relatifs à la forme,
- les traits relatifs au mouvement,
- les traits relatifs à une localisation sur le corps ou par rapport au corps.

Chaque signe, pour se constituer, retient des traits qui appartiennent à une seule catégorie ou à deux, au plus.

Les signes qui se réalisent dans un espace neutre (non orienté par rapport au corps du signeur) retiennent les traits appartenant aux catégories suivantes :

- traits relatifs au mouvement propre de l'objet et à sa forme (cf. figure 1 et figure 3 : HÉLICOPTÈRE et FENÊTRE)



Figure 3 : FENÊTRE

- traits relatifs au seul mouvement que l'on peut faire avec l'objet (cf. figure 4 et figure 5 : FENÊTRE et BANANE)

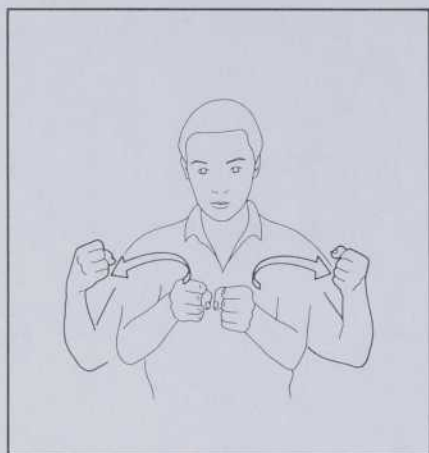


Figure 4 : FENÊTRE



Figure 5 : BANANE

- traits relatifs à la seule forme de l'objet (cf. figure 6 : BANANE)



Figure 6 : BANANE

Les signes qui se réalisent dans un espace orienté par rapport au corps du signeur retiennent les traits appartenant aux catégories suivantes :

- traits relatifs à une localisation sur le corps et à la forme (cf. figure 7 ÉVÊQUE)



Figure 7 : ÉVÊQUE

- traits relatifs à une localisation sur le corps et au mouvement que l'on peut faire avec l'objet (cf. figure 8 et figure 9 : ÉCHARPE et MARI/FEMME)



Figure 8 : ÉCHARPE



Figure 9 : MARI/FEMME

- traits relatifs à la seule localisation par rapport au corps ou à l'une des deux mains, il s'agit alors de la désignation d'un point ou d'une suite de points, décrivant une trajectoire. (cf. figure 10 et figure 11 : EN BAS et VENIR)



Figure 10 : EN BAS



Figure 11 : VENIR

2. LE CORPS ET LA MÉTAPHORE DANS LA LANGUE GESTUELLE

Après avoir ainsi récapitulé les différents modes de production des signes gestuels, nous avons cherché à préciser la nature des rapports, dits iconiques, qui s'établissent entre les signes et leurs référents, en tentant de comprendre de quelle façon la figuration de tel ou tel trait pertinent du code de reconnaissance de l'objet dénommé, évoque ce dernier. Nous avons découvert une identité formelle entre les signes gestuels et les «figures de signification» ou tropes que sont la métaphore, la métonymie et la synecdoque, dans la mesure où les procédés de symbolisation mis en oeuvre dans l'un et l'autre cas, sont les mêmes. Seulement, pour les signes gestuels il ne s'agit pas d'associations entre les différents sens de mots déjà existants, mais d'associations entre signifiants et référents, associations qui sont au départ de la production du signe gestuel et responsables de sa dimension symbolique.

Pour chaque catégorie de signes précédemment présentées, nous avons pu rendre compte des processus symboliques mis en oeuvre. Nous allons ici traiter de deux de ces catégories, en reprenant les signes HÉLICOPTÈRE pour l'une et les signes ÉCHARPE et MARI/FEMME pour l'autre.

Le signe HÉLICOPTÈRE appartient à la catégorie des signes qui retiennent du code de reconnaissance des objets qu'ils peuvent dénoter, des traits relatifs à leur mouvement propre auxquels s'associent toujours des traits relatifs à leur

forme. La figuration des trois pales fixées sur un axe vertical, donnée par les configurations respectives des deux mains, est une représentation synecdochique d'un hélicoptère, selon laquelle la partie est prise pour le tout ainsi qu'il en est lorsque l'on emploie le mot «voile» pour se référer à un bateau. La figuration donnée par les mains est d'autant plus explicite qu'elle est animée d'un mouvement de vibrations qui évoque celui des pales lorsque celles-ci se mettent en route ou s'immobilisent. Le mouvement des mains conduit alors à une représentation métonymique d'un hélicoptère dans la mesure où il figure un mouvement qui «dépend» de celui-ci comme résultat de son fonctionnement. Il nous paraît juste de dénommer ce type de métonymie, métonymie de la fonction.

Les signes de cette catégorie s'élaborent donc en recourant à un double processus de symbolisation synecdochique et métonymique entre le signifiant et le référent.

Les signes ÉCHARPE et MARI/FEMME appartiennent à la catégorie des signes qui retiennent du code de reconnaissance des objets qu'ils peuvent dénoter, des traits relatifs à leur localisation sur le corps ainsi qu'au mouvement qu'on peut faire avec ceux-là.

Pour le signe ÉCHARPE, le mouvement exécuté par la main donne une représentation métonymique de l'objet par la dépendance qu'il entretient avec celui-ci d'une façon externe et fonctionnelle. Mais ce mouvement prend toute sa valeur évocatrice du fait qu'il se produise à l'emplacement du cou, cette localisation conduisant à une deuxième représentation métonymique, liée à une métonymie du lieu.

Le signe ÉCHARPE s'élabore donc à partir d'un double processus de symbolisation, mettant en jeu une métonymie de la fonction et une métonymie de lieu.

Dans cette catégorie de signes, il existe aussi des signes qui ajoutent à ce double processus de symbolisation une métonymie supplémentaire qui appartient à l'espèce, dénommée par Fontanier, «métonymie du signe». (Elle consiste à dire un mot pour la chose dont il est l'emblème : dans la phrase «Voulez-vous partager ma couronne?», le mot «couronne» prend le sens de puissance royale.) Tel est le cas pour le signe MARI/FEMME (figure 9). Le mouvement produit évoque celui que l'on fait pour enfiler une alliance, évocation d'autant plus claire que s'ajoute à cette métonymie de la fonction, une métonymie du lieu : le mouvement est exécuté sur l'annulaire d'une des mains. Mais, contrairement à ce

qu'il en était pour le signe ÉCHARPE, l'objet ainsi symbolisé par ces deux métonymies, une alliance, n'est pas le référent du signe. Ce dernier par le recours à une troisième métonymie, une métonymie du signe, dénote la personne qui porte un tel objet.

C'est par la même métonymie du signe que l'on dit en français «avoir la bague au doigt» pour signifier «être marié».

Ce type de signe recourt donc à un triple processus de symbolisation réalisé ici par trois métonymies appartenant respectivement aux catégories de la fonction, du lieu et du signe.

À ce point de notre analyse, s'est alors posé le problème des signes dits «abstraites», signes dont les référents n'ont pas d'image visuelle à partir de laquelle peuvent être retenus tel et tel trait pertinent d'un éventuel code de reconnaissance. Il s'est avéré que de tels signes recouraient aussi à des figures de signification à partir de représentations symboliques liées à nos expériences corporelles. Prenons un exemple pour illustrer notre propos, à partir du signe signifiant «la paresse» ou «paresseux» (figure 12). Il indique une localisation très précise sur le corps au centre de la paume de la main. À partir de cet emplacement, le pouce et l'index figurent une forme fine et ténue, perpendiculaire à la paume, forme évoquant celle d'un poil. Le signe fait ainsi voir un poil qui prend naissance au milieu de la paume, et dont la longueur est donnée par la façon dont le pouce et l'index s'éloignent de la main. Un tel signe est une claire illustration de l'expression populaire : «avoir un poil dans la main», expression qui tire son sens de toute une intrication de tropes dont nous allons faire l'analyse.



Figure 12 : PARESSEUX

Une des nombreuses acceptions du mot «main», classée par le *Robert analogique* parmi les fonctions de celle-ci, est la suivante : «*La main servant à manier (un instrument, un outil, etc.), à façonner ou à exécuter quelque chose, à travailler : Faire est le propre de la main, Valéry, Variétés V, p. 55*». Ce sens conduit par métaphore à celui-ci : «*La main représentant la partie agissante de l'être, ses efforts ou ses capacités individuelles : '[...] après avoir passé par les mains d'un grossier pédagogue [...] il fut remis aux soins d'un bon et solide professeur [...]]' Baudelaire, Paradis artificiels, Mangeur d'opium, II*». Et ceci conduit par une généralisation de la métaphore à ce sens : «*La main symbolisant l'activité, l'action, — avoir les mains libres, la liberté, la permission d'agir à sa guise*».

L'expression «avoir un poil dans la main» donne l'image d'une main rendue inapte à l'action par l'excroissance d'un poil qui peut devenir d'une extrême grosseur si l'on en croit l'expression populaire : «Il a un poil dans la main qui lui sert de canne», pour signifier un très fort état de paresse, évitant l'activité et le travail.

C'est le propre des expressions populaires de recourir à des procédés tropiques pour dire autrement, avec la force des images, ce que disent les mots courants, ceux-ci fussent-ils abstraits. Nous découvrons que ces mêmes procédés s'offrent à une langue gestuelle pour l'élaboration de ses signes abstraits, mais il semble qu'ils doivent s'y exercer d'une façon régulière et non plus dans une modalité d'écart ou de transgression à l'usage courant.

Il existe aussi un autre signe synonyme du précédent qui est celui illustré à la figure 13. Il fait voir les deux mains pendantes au bout des deux avant-bras tenus horizontalement et qui exécutent un mouvement vers le bas, répété deux fois, cette répétition étant la marque d'une barrière lexicale. Seul, le mouvement des bras entraîne les mains qui, elles, sont totalement inactives. Le signe est marqué aussi par une expression atone du visage.



Figure 13 : PARESSEUX

En faisant ainsi voir les deux mains inertes, le signe évoque la paresse par le recours à l'un des sens métaphoriques du mot «main» que nous venons de présenter, marquant l'action : les mains ostensiblement montrées comme tout à fait passives, conduisent donc à l'idée opposée, celle de l'inactivité et de la paresse. Les tropes ainsi mis en oeuvre rejoignent ceux qui sont à la base de l'expression populaire : «Ne rien faire de ses dix doigts», dont le signe donne une illustration parfaite.

En 1865, dans le dictionnaire du langage des signes en dessins de l'Abbé Lambert, le signe traduisant le même concept est décrit ainsi : «*croiser les deux bras sur la poitrine et expression du visage analogique*». Il fait voir les deux bras croisés sur la poitrine et une expression inerte du visage. Ici, ce sont les bras qui sont montrés délibérément inactifs. Or, un des sens du mot «bras» donné par le Robert est «*activité laborieuse professionnelle, 'Le travail avait cessé. Celui qui n'a que ses bras, son travail du jour pour nourrir le jour, allait chercher du travail', Michelet, Histoire de la Révolution française*». Un tel sens métaphorique est possible grâce à une dérivation liée à une métonymie de la

fonction. L'image donnée des deux bras au repos conduit donc à un sens opposé, celui de l'inactivité. Là encore, le signe est l'illustration de l'expression «se croiser les bras» qui signifie par un même processus de métonymie l'inactivité et la paresse.

Ainsi, ces trois signes synonymes sont élaborés à partir de procédés symboliques qui mettent en jeu telle ou telle partie du corps que l'on retrouve aussi mise en valeur lors de l'élaboration d'expressions populaires traduisant le même concept, expressions dont chacun des trois signes présentait respectivement une illustration saisissante. Ce parallélisme, qui s'est imposé à nous, nous a conduit à nous interroger sur la façon dont la langue vocale recourt à la réalité corporelle pour rendre compte de réalités abstraites, et à découvrir l'importance du rôle joué par l'expérience corporelle dans les processus même de la pensée, telles qu'en rendent compte les travaux de Johnson. Rappelant que «*les êtres humains ont des corps*» (1987, p. xix), il soutient que toute leur appropriation du sens se réalise à travers leur expérience corporelle : «*le mouvement du corps humain, la manipulation des objets et les interactions perceptives produisent des modèles récurrents (recurring patterns) hors desquels notre expérience serait chaotique et incompréhensible*». (p. xix)

Johnson dénomme ces modèles récurrents des *image schemata* parce qu'ils fonctionnent essentiellement comme des structures abstraites d'images. De tels schémas jouent un rôle central dans notre pensée car «*bien qu'une image schemata émerge d'abord comme une structure d'interactions corporelles, elle peut se développer et s'étendre d'une façon figurée et devenir une structure autour de laquelle le sens s'organise à un niveau plus abstrait de la connaissance*» (idem, p. xx). Il s'agit alors de projections métaphoriques qui structurent la pensée. Ainsi les trois expressions que nous venons de citer peuvent être vues comme des projections métaphoriques d'une métaphore générale qui s'énoncerait ainsi : les mains et les bras sont le siège de l'activité.

Nous avons ainsi pu montrer comment l'élaboration des signes abstraits révèle certaines métaphores qui sous-tendent nos modalités de pensée.

Par le paramètre de l'orientation de leur mouvement et celui de leur emplacement sur le corps, ainsi que celui de l'expression du visage souvent liée au tonus corporel, les signes abstraits constituent de réelles illustrations aux métaphores qui structurent notre pensée. C'est sans doute cela qui rend si fascinant l'apprentissage des langues gestuelles : elles éveillent chaque sujet parlant à la prise de conscience des fondements métaphoriques de la pensée,

fondements souvent ensevelis sous des expressions verbales désincarnées de la gestuelle qui les a fait naître, mais que le médium d'une langue gestuelle fait resurgir.

Habitué que nous sommes à dire que les prix «montent» ou «descendent», nous ne remarquons pas la composante métaphorique de telles expressions, qui provient de notre expérience physique où la perception de la quantité est liée à celle de la verticalité : mettre plus de vin dans un verre conduit à en faire monter le niveau. Si de telles expressions existent aussi en langue des signes, la constitution même des signes abstraits s'élabore à partir des schémas imagés eux-mêmes, qui sont à la base de ces expressions (cf. les signes PLUS et MOINS, figures 14 et 15)



Figure 14 : PLUS



Figure 15 : MOINS

Il s'avère donc que, contrairement aux idées reçues, les langues gestuelles apparaissent comme des langues propices à l'expression des abstractions. Nos analyses nous permettent aussi de rendre compte d'un fait souvent relevé, celui de la grande variabilité du lexique au sein d'une même langue : le mode de production des signes mis à jour, élaboré à partir de procédés tropiques liés à des traits de reconnaissance du référent, ne peut que favoriser chez les sujets parlants, une très grande liberté dans la production des unités lexicales, un objet pouvant être envisagé sous de multiples points de vue. Il s'agirait là d'une des caractéristiques des langues gestuelles, caractéristique qui serait au départ de cet autre fait particulier, la capacité qu'ont les sourds de différents pays, à ébaucher

entre eux, des échanges linguistiques réussis, alors qu'ils ne partagent pas une langue commune.

Les faits mis en lumière au cours de notre travail nous conduisent aussi à découvrir les langues gestuelles comme des langues privilégiées pour la prise en compte d'une dimension symbolique au sein même du signe linguistique. Nous rejoignons les conclusions de Brennan (1990) et Wilcox (1993). Ceci apporte un éclairage nouveau sur la façon de comprendre le principe de l'arbitraire du signe et sur celle d'envisager les domaines du linguistique et du non-linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- Brennan, M. (1990) *Word formation in British Sign Language*, Stockholm : University of Stockholm.
- Eco, U. (1968-1972) *La structure absente : Introduction à la recherche sémiotique*, Paris : Mercure de France.
- Fontanier, P. (1821-1977) *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.
- Girod, M. et al. (1990) *La langue des signes. Dictionnaire bilingue élémentaire*, tome 3, Paris : Ellipses.
- Johnson, M. (1987) *The body in the mind : The bodily basis of meaning, imagination and reason*, Chicago : The University of Chicago Press.
- Jousse, M. (1978) *Le parlant, la parole et le souffle*, Paris : Gallimard.
- Jousse, M. (1953) Extraits de cours donnés par Marcel Jousse, in *Cahier de l'Association Marcel Jousse*, «Style oral» de Marcel Jousse, Unesco, Novembre.
- Lambert, l'Abbé (1865) *Le langage de la physionomie & du geste*, Paris : Jacques Lecoffre.
- Moody, B. et al. (1986) *La langue des signes. Dictionnaire bilingue élémentaire*, tomes 2, Paris : Ellipses.

Wilcox, P. (1993) *Metaphorical mapping in American Sign Language*, thèse de doctorat, Albuquerque : University of New Mexico.

2. Distinction entre comportement non manuel
linguistique et para-linguistique



Distinction entre les comportements non manuels linguistiques et les comportements non manuels non linguistiques

Jane Coerts
Université d'Amsterdam

0. INTRODUCTION

Quand les sourds utilisent une langue signée, les mains ne sont pas les seuls articulateurs; les comportements non manuels expriment aussi de l'information linguistique. Pourtant, tous les comportements non manuels ne font pas partie du système linguistique. Comment décide-t-on qu'un certain comportement non manuel fait partie du système d'une langue signée ou non? C'est un des problèmes auxquels les chercheurs travaillant sur des langues signées ont été confronté. Pour distinguer entre les comportements non manuels qui sont linguistiques et ceux qui ne le sont pas, il faut avoir des critères bien définis. Jusqu'à présent il n'y a que quelques chercheurs qui se sont penchés sur ce problème et ils se sont surtout limités à la formulation de critères pour des domaines spécifiques tels que la phonologie ou la syntaxe.

Nous nous proposons, dans un premier temps, de discuter cinq critères formulés par différents chercheurs afin de vérifier si certains comportements non manuels font partie du système linguistique d'une langue. Nous donnerons ensuite les résultats de notre propre recherche sur les expressions faciales linguistiques de la langue des signes néerlandaise en relation avec ces critères.

1. CRITÈRES

Cinq critères ont été formulés par Deuchar (1984), Liddell (1980) et Baker-Shenk (1983). Nous rappelons ces critères et, lorsque cela nous semble nécessaire, nous proposons des modifications visant à en augmenter l'efficacité. Le premier critère a été formulé par Deuchar et visait à l'origine à décider si un comportement non manuel fait partie du système phonologique d'une langue ou non. Il semble raisonnable d'utiliser aussi ce critère pour des comportements non manuels linguistiques non phonologiques.

Critère 1

La variation dans la production des comportements non manuels linguistiques doit être limitée à l'intérieur d'une même langue (Deuchar, 1984).

Si deux comportements non manuels différents, mais visiblement semblables font partie du système linguistique d'une langue, ils doivent être reconnaissables malgré leur différence. Ce qui veut dire que la variation chez un signeur et entre signeurs est acceptée aussi longtemps que la différence entre deux comportements reste visible.

Les critères 2 à 5 ont été formulés pour tester si les comportements non manuels qui semblent affectifs sont linguistiques ou non.

Critère 2

Un comportement non manuel linguistique doit ajouter une signification caractéristique au sujet de la phrase, même si le sujet de la phrase ne réfère pas au signeur (Liddell, 1980).

Selon Liddell, le comportement non manuel d'étonnement ne répond pas à ce critère et par conséquent ne peut être considéré comme un signal linguistique. La phrase (1) ne peut être traduite que par: «Étonnamment, Jacques aime Marie» et non par: «Jacques est étonné qu'il (Jacques) aime Marie». Le comportement non manuel d'étonnement exprime la surprise du signeur et non celle du sujet de la phrase.

- (1) yeux grands ouverts + bouche ouverte
 JACQUES AIME MARIE (Liddell, 1980: 57, ASL)
Étonnamment, Jacques aime Marie'
 *«*Jacques est étonné qu'il (Jacques) aime Marie*»

Malgré le fait que le comportement non manuel d'étonnement a une signification, il n'est pas considéré par Liddell comme un comportement linguistique en ASL. Pourtant, ce critère seul n'est pas suffisant pour déterminer si un comportement non manuel est linguistique, si toutefois ce critère est aussi applicable à d'autres langues. Dans la traduction que nous avons donné de la phrase (1), l'étonnement ne peut qu'être le fait du signeur et non de Jacques. Ceci

est typique des adverbes de ce type en français, et pourtant ces adverbes font partie du système linguistique.

Si un comportement répond au critère 2, cela confirme son statut linguistique, s'il n'y répond pas, il peut quand même être linguistique. Le critère 2 peut être reformulé sous la forme du critère 2' :

Critère 2'

Un comportement non manuel doit ajouter une signification linguistique (phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique) au signe ou à (la partie de) la phrase qui est produite simultanément.

Si cette généralisation est juste, elle peut aussi confirmer le statut linguistique d'autres comportements non manuels.

Critère 3

Un comportement non manuel linguistique doit avoir un contour fixe : une montée rapide vers l'intensité maximum (apex) qui doit être maintenue un certain temps et une descente rapide vers la position neutre (Liddell, 1980; Baker-Shenk, 1983).

Les périodes de montée et de descente sont généralement plus courtes que la durée de l'apex. Le contour global a la forme d'un trapèze tel qu'illustré ci-dessous :

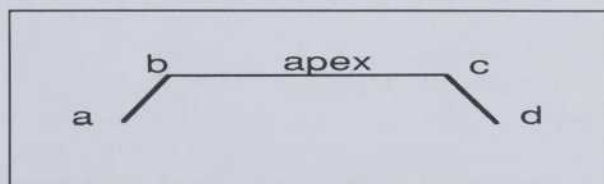


Figure 1 : Contour global d'un comportement non manuel linguistique.

En partant d'une application intuitive de ce critère, certains comportements non manuels sont identifiés comme linguistiques, en particulier les adverbes non manuels et les marqueurs grammaticaux non manuels. Selon Ekman et Friesen (1975) et Liddell (1980) les expressions non manuelles d'émotion ne répondent pas à ce critère. Lorsqu'il s'agit d'émotion, la montée vers l'apex serait plus longue,

de même que la descente vers l'expression neutre. De plus, l'intensité de la période de l'apex ne serait pas stable. Toutefois, Liddell se base sur un nombre restreint d'observations. Baker-Shenk confirme seulement en partie la différence de contour entre les comportements non manuels linguistiques et les autres. On peut se demander si elle a suivi la bonne méthode. Elle a analysé les contours des expressions non manuelles d'une émotion positive. Selon Ekman et Friesen (1975), ces expressions consistent en un mouvement de la bouche et en un mouvement des yeux. Leur durée varie de 2/3 de seconde à 4 secondes. Baker-Shenk n'a relevé que les mouvements de la bouche. Dans la plupart des cas leur durée était inférieure à 2/3 de seconde. Dans ces instances où les deux caractéristiques étaient présentes elle trouvait les mêmes contours que Ekman et Friesen. De plus, dans ces cas, leur durée se situait entre 2/3 et 4 secondes. En résumé, il est difficile de conclure que ce critère soit décisif.

Critère 4

Une corrélation forte doit exister entre le début et la fin du comportement non manuel et les signes sur lesquels il porte (Liddell, 1980; Baker-Shenk, 1983).

Des recherches sur les adverbes non manuels et les marqueurs grammaticaux non manuels en ASL ont montré une grande corrélation entre la durée du comportement non manuel et sa portée. Ce qui veut dire que le comportement non manuel commence en même temps (et même parfois un peu avant) que le premier signe sur lequel il porte et finit en même temps (ou un peu plus tard) que le dernier signe. À l'écrit, la convention veut que cette observation soit représentée par une ligne horizontale au-dessus de tous les signes produits pendant la durée du comportement non manuel. Un exemple est donné en (2) :

- (2) $\overline{\text{QUI VENIR 1-CL}}$ ^{wh-q} «personne passe par là»
 «Qui passe par là?» (Coerts, 1992 : 203, SLN)

En général, ce critère ne paraît pas problématique. Il faut cependant clarifier les aspects (la montée, l'apex, et la descente) du comportement non manuel qui doivent être produits en même temps que les signes et préciser si toutes les composantes du comportement non manuel doivent être produites en même temps que les signes, puisque plusieurs marqueurs grammaticaux non manuels sont formés de plus d'une composante, par exemple les mouvements de sourcils et de la tête. Selon Liddell et Baker-Shenk les expressions non manuelles d'émotion ne répondent pas à ce critère.

Critère 5

Une autre indication du statut linguistique d'un comportement non manuel est qu'il est possible de le superposer à une question ou à une négation (Liddell, 1980).

Ce critère est la conséquence de l'idée selon laquelle seuls les éléments linguistiques peuvent faire partie d'une structure syntaxique. La phrase suivante doit être traduite par : «Est-ce que Jacques aime vraiment Marie?», et non par «Suis-je étonnée que Jacques aime Marie?». L'étonnement lui-même ne fait pas partie de la structure linguistique, i.e. de l'interrogative.

- q
- yeux grands ouverts+bouche ouverte
- (3) JACQUES AIME MARIE (Liddell, 1980 : 55, ASL)
 «Est-ce que Jacques aime vraiment Marie?»
 *«Suis-je étonnée que Jacques aime Marie?»

Liddell constatait la même chose pour les expressions de rage. Les expressions d'émotions ne répondent pas à ce critère. D'un autre côté, il y a aussi des comportements non manuels linguistiques qui ne sont pas touchés par ce critère : le marqueur non manuel qui marque la topicalisation en ASL répond aux critères 2' et 4 (et peut si les critères sont valables être considéré comme un comportement linguistique) mais ne peut pas faire partie d'une question en ASL. Ce qui implique que le critère 5 peut seulement être utilisé comme une évidence positive du statut linguistique et non comme une évidence négative (Liddell reconnaît cette restriction).

2. MARQUEURS GRAMMATICaux NON MANUELS

Nous avons fait une recherche sur les marqueurs grammaticaux non manuels dans la langue des signes néerlandaise (SLN) qui marquent les interrogatives oui/non (indiquées par «q»), les interrogatives ouvertes, qui contiennent un pronom interrogatif (indiquées par «wh-q»), les négations (indiquées par «neg») et les topicalisations (indiquées par «t»). Nous allons considérer maintenant nos données en fonction des critères ci-dessus.

Le premier critère exige que la variation dans la forme du comportement non manuel soit limitée. Nous avons considéré qu'une composante d'un marqueur non

manuel constitue une partie obligatoire de ce marqueur quand elle est présente dans 50 % des cas. Le tableau 1 présente une synthèse de nos données.

Tableau 1 : Pourcentage des composantes de *q*, *wh-q*, *neg*, et *t* en SLN.

marqueurs non manuels	caractéristiques obligatoires	pourcentage
<i>q</i>	- <i>sourcils relevés</i>	63 %
	- <i>tête en avant</i>	78 %
<i>wh-q</i>	- <i>sourcils froncés</i>	82 %
	- <i>menton levé</i>	71 %
<i>neg</i>	- <i>mouvement de négation</i>	99 %
<i>t</i>	- <i>sourcils relevés</i>	91 %

Dans ce tableau, on peut voir que la plupart des composantes répondent largement au critère des 50 %. Des informateurs de cinq régions différentes ont participé à la recherche. Ils appartenaient à deux groupes d'âge. Ces différences n'ont eu aucune influence sur la fréquence. On peut se demander si la limite du critère est assez haute. Une question plus intéressante est de savoir si la plus petite fréquence peut être expliquée systématiquement. Les facteurs qui peuvent influencer la présence d'une composante d'un marqueur non manuel sont parfois de type pragmatique. Il se peut également qu'ils soient liés à la procédure de recueil de données.

3. FACTEURS PRAGMATIQUES

Comme marqueur de topicalisation, les sourcils relevés sont parfois remplacés par «sourcils froncés». Dans tous les cas sauf un, on peut expliquer ce changement par le fait que le signeur n'était pas certain de ce qu'il disait ou que l'information était plus facile à comprendre par son interlocuteur.

Dans le marqueur d'interrogative ouverte, la composante «menton levé» n'est pas toujours présente. Dans bien des cas, le signeur faisait part d'une conversation entre un adulte et un enfant au moyen de jeux de rôles. Quand le signeur prenait le rôle de l'adulte, il l'indiquait en regardant vers le bas. Dans ces cas, on observe «menton baissé» à la place de «menton levé».

4. FACTEURS LIÉS À LA PROCÉDURE DE RECUEIL DE DONNÉES

En ce qui concerne le marqueur d'interrogative oui/non, la composante «sourcils relevés» n'est présente que dans 63 % des cas. C'est peut-être le résultat de la procédure de recueil des données : le signeur devait découvrir quelle était l'image que détenait l'interlocuteur. Ce contexte exigeait évidemment de poser des questions, ce qui a peut-être eu pour effet de réduire la présence de cette caractéristique.

La question de savoir pourquoi certaines caractéristiques sont plus facilement escamotées que d'autres demeure. En interprétant les fréquences absolues, on doit tenir compte des différents facteurs qui sont susceptibles de les influencer. Selon les données ci-dessus, le critère 1 est valable pour identifier les quatre marqueurs que nous avons recherchés et leur forme caractéristique.

Le critère 2' (le comportement non manuel doit ajouter une signification linguistique au signe ou à (la partie de) la phrase qui est produite simultanément) paraît valable pour les quatre marqueurs non manuels. Ils peuvent être utilisés avec d'autres faits marquants (par exemple des signes ou une pause), mais ils ne peuvent pas être remplacés par ceux-ci. La présence des marqueurs non manuels est telle (en moyenne dans 95 %) qu'ils sont considérés comme obligatoires dans les quatre types de phrases.

Le troisième critère dit que les comportements non manuels linguistiques ont une structure d'apex caractéristique. Des recherches ont montré que ce critère n'est pas valable pour des mouvements répétés, par exemple le hochement horizontal de la tête caractéristique de la négation. Le contour attendu était plus fréquent dans les mouvements de sourcils et dans la caractéristique «tête en avant». Dans «menton levé» la structure d'apex attendue ne se retrouve que rarement, ce qui enlève de la force à ce critère.

Le quatrième critère indique qu'il y a une relation entre la durée du marqueur et les signes sur lesquels il porte. Notre recherche montre que c'est en effet le cas. Dans 90 % des cas en moyenne, le début du marqueur et le début du premier signe de sa portée sont simultanés. Dans 96 % des cas, le marqueur et le dernier signe de sa portée finissent ensemble. Le facteur le plus important qui fait que le marqueur non manuel ne coïncide pas tout à fait avec les signes qu'il marque est dû à la présence d'un pointé au début ou à la fin de la phrase. Malgré le fait que les données présentent des contre-exemples, on peut conclure que les marqueurs

non manuels ne marquent pas seulement le type de phrase mais aussi une portée en étant simultanément produits en même temps que certains signes.

Le dernier critère dit qu'un comportement non manuel est linguistique quand il est possible de l'assujettir à une question ou à une négation. Théoriquement, les quatre types de phrase que nous avons analysés peuvent faire partie d'une question. L'observation de ces structures demande cependant un plan de recherche spécifique. Dans nos données nous avons seulement trouvé des exemples de négation qui faisaient partie d'une question tel qu'illustré en (4).

- (4) $\frac{\text{neg+q}}{\text{PTÉ2 (2m)VÉLO NON PTÉ2}}$
«N'y a-t-il pas un vélo?»

Dans trois autres exemples, «t» et «neg» étaient produits simultanément tel qu'illustré en (5).

- (5) $\frac{\text{neg}}{\text{PTÉ3b (2m)HOMME^NEIGE POUVOIR SUPPORTER}} \quad \text{t}$
«Le bonhomme de neige ne peut pas supporter la chaleur.»

Dans ces cas, la négation faisait partie de la topicalisation et non le contraire. La conséquence de ceci est que la structure cruciale du critère 5 est la question et non la négation.

5. CONCLUSION

En résumé, nous pouvons dire que le critère 3 ne s'applique qu'à une partie des marqueurs grammaticaux non manuels : puisque toutes les composantes ne sont pas susceptibles de démontrer la structure d'apex attendue. Le critère 5 devrait être reformulé de façon à exclure la négation comme structure cruciale. Il serait aussi intéressant de revoir quels marqueurs non manuels peuvent être produits ensemble et quelle conséquence cela a sur leur forme. Cette question est particulièrement pertinente dans le cas de caractéristiques qui sont contradictoires, par exemple «sourcils relevés» et «sourcils froncés».

Enfin, il ressort de nos données que les critères 1, 2' et 4 permettent de rendre compte des quatre marqueurs grammaticaux non manuels étudiés.

BIBLIOGRAPHIE

- Baker-Shenk, C. L. (1983) *A microanalysis of the nonmanual components of questions in American Sign Language*, thèse de doctorat, Berkeley : University of California.
- Coerts, J. (1992) *Nonmanual grammatical markers. An analysis of interrogatives, negations and topicalisations in Sign Language of the Netherlands*, thèse de doctorat, Amsterdam : University of Amsterdam Press.
- Deuchar, M. (1984) *British Sign Language*, London : Routledge & Kegan Paul.
- Ekman, P. et W. V. Friesen (1975) *Unmarking the face*, Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall Inc.
- Liddell, S. (1980) *American Sign Language syntax*, La Haye : Mouton.



Rôle linguistique ou para-linguistique des sourcils dans les interrogatives en LSQ

Colette Dubuisson
Université du Québec à Montréal

0. INTRODUCTION

Une des caractéristiques de la communication humaine est sa multicanalité. Pour les entendants, la communication comporte généralement des éléments voco-acoustiques (les phonèmes, l'intonation, l'intensité, l'accent tonique, etc.) et des éléments gestuo-visuels (des mouvements de la tête, des expressions faciales, des gestes, etc.). Les éléments gestuo-visuels véhiculent souvent des émotions et semblent, selon Ekman (1973), indépendants de la culture, tout au moins en ce qui concerne l'expression de la joie, de la surprise, du dégoût, de la tristesse, de la peur et de la colère. Les comportements non oraux accompagnant le discours oral peuvent cependant avoir une fonction linguistique, par exemple, une fonction sémantique d'amplification, de modification ou de contradiction de l'énoncé. Scherer (1984) donne l'exemple du sourire renforçant une acceptation par opposition à une moue ironique accompagnant des félicitations et leur donnant, par le fait même, un sens de réprimande. Les comportements linguistiques non oraux sont peu connus parce qu'ils sont rarement pris en compte dans les études linguistiques. La tendance générale est de considérer qu'un comportement non oral est para-linguistique.

Pour les Sourds, la communication ne comporte que des éléments gestuo-visuels. Ceux-ci sont constitués de signes, produits par les mains et les bras, ainsi que de différents comportements non manuels : mouvements de la tête, expressions faciales, configurations de la bouche, oralisations, etc. Les recherches sur les langues signées se sont longtemps consacrées à l'étude exclusive des signes, délaissant le comportement non manuel, au même titre que le comportement non oral était délaissé dans l'étude des langues orales. Baker-Shenk (1983) dans son historique des recherches sur le comportement non manuel souligne pourtant la remarque prophétique de Stokoe (1960) qui

supposait que le comportement non manuel constitue la clé de la structure syntaxique de l'ASL.

Il est maintenant reconnu que le comportement non manuel fournit non seulement des informations de type para-linguistique, comme les émotions, mais aussi quantité d'informations de type linguistique à tous les niveaux (lexical, morphologique, syntaxique, sémantique et discursif). Une des difficultés à laquelle se heurte le chercheur dans l'étude des langues signées tient cependant au fait que le comportement non manuel omniprésent sert à véhiculer à la fois toutes sortes d'informations para-linguistiques et des informations linguistiques.

La grande question est de savoir, parmi toutes ces informations, quelles sont celles qui font partie de la grammaire. Théoriquement, ce qui est généralisable comme faisant partie du système linguistique chez un individu, ou d'un individu à l'autre, devrait faire partie de la grammaire ou, en d'autres mots, être considéré comme «linguistique». Pourtant, certains comportements généralisables, s'ils traduisent des émotions, sont traditionnellement considérés comme «para-linguistiques». Le but de ce texte est double. Nous souhaitons, d'une part, illustrer la difficulté de juger si un comportement non manuel est linguistique ou para-linguistique et d'autre part soulever la question de l'appartenance des comportements para-linguistiques systématiques à la grammaire.

Nous illustrerons cette difficulté en prenant l'exemple d'un comportement non manuel particulier : les mouvements de sourcils. Pour traiter de ces mouvements, nous aborderons un type d'énoncé qui comporte différents mouvements de sourcils : l'énoncé interrogatif. Nous ferons un bref résumé des recherches sur le comportement des sourcils dans les interrogatives dans d'autres langues signées que la LSQ, puis nous exposerons nos observations en LSQ. Nous tenterons ensuite de concilier l'ensemble des données avec celles disponibles sur les mouvements de sourcils dans les langues orales.

1. LES MOUVEMENTS DE SOURCILS

Il est important tout d'abord de préciser de quels mouvements de sourcils nous parlons. Nous utiliserons pour ce faire le système proposé par Ekman (1979). Les unités descriptives de ce système sont appelées «unités d'action», tel que proposé par Ekman et Friesen (1978). Elles sont déterminées en fonction, d'une part de ce que les muscles du locuteur permettent et, d'autre part de ce que l'interlocuteur peut distinguer. Pour décrire les sourcils de façon précise, Ekman (1979) propose donc trois unités d'action de base par rapport à la position neutre.

Ces actions de base peuvent se produire séparément ou se combiner. Pour l'unité d'action 1, seule la partie médiane du muscle occipito-frontal se contracte. Les extrémités internes des sourcils se relèvent et de courtes rides apparaissent au milieu du front. Pour l'unité d'action 2, seules les parties latérales du muscle occipito-frontal se contractent. Les extrémités externes des sourcils se relèvent et de courtes rides apparaissent de chaque côté du front. Pour l'unité d'action 4, deux ou trois muscles se contractent simultanément. Les sourcils s'abaissent et se rapprochent et des rides apparaissent entre les sourcils. Pour les autres cas, les actions de base se combinent.

2. LES MOUVEMENTS DE SOURCILS DANS LES INTERROGATIVES DES LANGUES SIGNÉES

2.1 La description des sourcils dans les interrogatives d'autres langues signées que la LSQ

Les renseignements disponibles sur les interrogatives dans d'autres langues signées que la LSQ proviennent soit d'exemples de ce type de phrase cités par différents auteurs, soit de recherches spécifiques. Coerts (1992 : 49 et 56) dresse un tableau synthèse de ces dernières d'où il ressort que le marqueur «q» des questions fermées comporte les sourcils relevés en ASL, (Liddell, 1980; Baker-Shenk, 1983), en langue des signes britannique (Woll, 1981; Deuchar, 1984), en langue des signes suédoise (Bergman, 1984) et en langue des signes norvégienne (Vogt-Svendsen, 1990). Au contraire, le marqueur «wh-q», comporte des sourcils froncés en ASL (Baker-Shenk, 1983), en langue des signes suédoise (Bergman, 1984) et en langue des signes britannique (Woll, 1981; Kyle et Woll, 1985). Les résultats des travaux de Coerts (1992) sur la langue des signes néerlandaise peuvent être ajoutés à ce tableau. Dans son corpus, le marqueur «q» comporte des sourcils relevés et le marqueur «wh-q», des sourcils froncés. Ces données sont représentées au tableau 1.

Tableau 1 : Mouvements et positions de sourcils dans les interrogatives (adapté de Coerts 1992, p. 49)

Auteur	Année	Langue	Marqueur	
			q	wh-q
Liddell	1980	ASL	SR	
Baker-Shenk	1983	ASL	SR	SF
Woll	1981	BSL	SR	SF
Deuchar	1984	BSL	SR	
Kyle et Woll	1985	BSL		SF
Bergman	1984	LSS	SR	SF
Vogt-Svensen	1990	LSNo	SR	
Coerts	1992	LSNe	SR	SF

Il semble donc y avoir une certaine homogénéité dans les résultats des recherches sur les interrogatives, où les mouvements de sourcils sont considérés comme des marqueurs linguistiques. Voyons maintenant ce qui se passe en LSQ.

2.2 Les mouvements de sourcils dans les interrogatives en LSQ

Nos données proviennent du corpus LSQ88 qui est constitué d'enregistrements de conversations libres en LSQ. Cent énoncés interrogatifs produits par quatre signeurs différents ont été relevés et ont été transcrits avec l'aide d'assistants de recherche sourds. Les transcriptions prennent en compte de façon détaillée le comportement manuel et le comportement non manuel. Une fois terminées, les transcriptions ont été vérifiées par un autre assistant de recherche sourd. Le corpus ainsi constitué comporte 58 questions fermées et 42 questions ouvertes. Les différentes composantes du comportement non manuel ont été analysées (pour une étude détaillée des mouvements de tête, voir Dubuisson et coll., 1991).

La qualité des vidéos ne permet pas d'observer avec précision les sept mouvements de sourcils décrits par Ekman. Nous n'avons pu relever que les deux mouvements les plus apparents, qui ont été notés «sourcils froncés» (ce qui correspondrait à l'unité d'action 4) et «sourcils relevés» (ce qui correspondrait à la combinaison des unités d'action 1 et 2). Ces deux mouvements, comme nous le verrons plus loin, sont de toute façon les plus faciles à percevoir comme à exécuter.

La première observation qui nous semble intéressante est qu'un nombre important de questions analysées ne comportent aucun mouvement particulier des sourcils : dans 38 % des phrases, les sourcils du signeur sont en position neutre. Cette position neutre peut être observée dans 36,2 % des questions fermées et dans 40,5 % des questions ouvertes. Ces données sont illustrées à la figure 1.

Parmi les questions fermées, 41,4 % présentent des sourcils relevés et 22,4 % des sourcils froncés. Parmi les questions ouvertes, 19 % ont des sourcils relevés et 31 % des sourcils froncés. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que dans 9,5 % des questions ouvertes, la position des sourcils change en cours de phrase : au début, les sourcils sont relevés puis ils se froncent ou l'inverse.

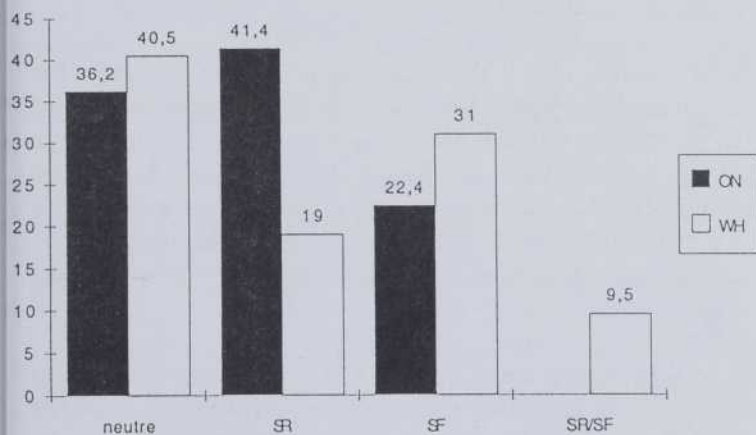


Figure 1 : Position des sourcils en fonction du type de question en LSQ

Une analyse des phrases interrogatives en contexte a permis de déterminer que, dans la plupart des cas, le signeur relève les sourcils lorsqu'il pose une question dont il veut simplement connaître la réponse et aussi lorsqu'il éprouve une certaine surprise suite à ce qui vient d'être dit ou à la situation. Il fronce les sourcils lorsqu'il a mal compris ce qui a précédé ou de façon générale lorsqu'il y a une implication négative dans le contexte de la question. À titre d'illustration, nous donnons en (1) deux exemples de questions ouvertes.

- (1) a. $\frac{\text{SF}}{t\uparrow}$
 CONGÉDIER POURQUOI (CL2a 1:05:37:1)
 (sens : Pourquoi il a été congédié?)
- b. $\frac{\text{SR}}{t\uparrow}$
 COMMENT PREUVE COMMENT (JB2a 09:25:9)
 (sens : Comment on fait la preuve?)

En (1a), on observe des sourcils froncés. Le contexte est le suivant : un interlocuteur vient d'expliquer au signeur qu'une personne X a été congédiée. Le signeur connaît X et l'estime. Il pense que les raisons qui viennent de lui être données ne suffisent pas à expliquer le congédiement. Il sent qu'il y a quelque chose qu'il ne comprend pas. En (1b), le signeur demande simplement comment on peut faire la preuve de quelque chose.

Nous avons vérifié que la présence d'un mouvement de sourcils particulier n'était pas due à un signeur en particulier : les quatre signeurs du corpus produisent des interrogatives sans position de sourcils marquée. Trois des quatre produisent des sourcils relevés et des sourcils froncés dans les questions ouvertes et dans les questions fermées. Le quatrième est celui qui produit le moins de questions et, dans les phrases analysées, il ne relève jamais les sourcils, ce qui ne veut pas dire qu'il n'utilise pas ce mouvement dans d'autres interrogatives ailleurs dans le corpus.

Lorsqu'il y a un mouvement de sourcils, celui-ci se produit antérieurement au premier signe dans 88 % des questions ouvertes et dans 91,9 % des questions fermées. Le mouvement de sourcils se produit en même temps que le mouvement de tête, mais sa montée semble plus rapide.

Lorsqu'il y a un mouvement de sourcils, la position est tenue jusqu'à la fin de la question dans 92 % des questions ouvertes et dans 97,3 % des questions fermées. La tenue de la position des sourcils coïncide avec la tenue de la position de la tête.

En LSQ, il semble donc que le mouvement et la position des sourcils dans les interrogatives ne soient pas déterminés par le type de question (ouverte ou fermée), mais plutôt par la façon dont le signeur aborde la question, c'est-à-dire

que le mouvement de sourcils serait para-linguistique et non linguistique. Comment se fait-il que la LSQ semble différer ainsi de toutes les autres langues signées étudiées? Comment le signeur indique-t-il son point de vue sur la question dans les autres langues signées?

2.3 Réexamen des données sur les autres langues signées que la LSQ

De façon à mieux vérifier si l'emploi des mouvements de sourcils dans les interrogatives est différent en LSQ et dans les autres langues, nous allons revenir aux études sur les autres langues signées.

2.3.1 *Liddell (1980)*

Une réponse partielle à une des questions que nous avons posées est fournie par Liddell (1980) lorsqu'il donne l'exemple d'une question où le marqueur «q» et le marqueur de surprise (qu'il identifie aux yeux grands ouverts et à la bouche ouverte) se superposent (voir Coerts, ce volume pour plus de détails). Il ressort de cet exemple que ce n'est pas le sujet du verbe qui est surpris, mais bien le signeur lui-même. La même question pourrait être produite sans que le signeur se montre surpris et le mouvement de sourcils serait toujours présent. Il semble donc qu'en ASL, l'expression de l'émotion se superpose au marqueur linguistique.

2.3.2 *Baker-Shenk (1983)*

Si l'on regarde maintenant de près les résultats de Baker-Shenk (1983), on voit que les sourcils froncés ne sont pas exclus dans les questions fermées, ni même les sourcils partiellement relevés dans les questions ouvertes : elle a relevé sept unités d'action 4 (sourcils froncés) qui se combinent avec des sourcils relevés dans ses 16 questions fermées et aussi une unité d'action 1 (sourcils partiellement relevés) qui se combine avec une unité d'action 4 dans ses 13 questions ouvertes. Ce qui rend ses données difficilement comparables aux nôtres, outre le fait que les nôtres sont beaucoup moins précises, c'est le fait que Baker-Shenk ait traité séparément les questions rhétoriques. Dans notre corpus, elles ont été regroupées, selon qu'elles sont fermées ou ouvertes, avec les questions OUI/NON et les questions *wh* respectivement. En effet, nous n'avons trouvé aucune spécificité aux questions rhétoriques en dehors de la direction et de la tenue du regard.

D'un autre côté, le corpus de Baker-Shenk devrait être très semblable au nôtre puisqu'elle a analysé des conversations spontanées.

2.3.3 Coerts (1992)

Si nous revenons maintenant aux résultats de Coerts (1992), nous constatons que les très hauts pourcentages de sourcils relevés dans les questions fermées et de sourcils froncés dans les questions ouvertes sont obtenus dans des questions rapportées (le signeur raconte une histoire). Les questions correspondant à de véritables demandes d'information (prototypiques) comportent beaucoup moins de mouvements de sourcils (environ 57 %). De plus, Coerts indique dans son corpus deux questions wh avec sourcils relevés. L'une suit une question fermée, ce qui a pu avoir une influence, et l'autre semble influencée par la surprise du signeur.

2.3.4 Moody (1983)

Moody (1983) ne fait pas une étude des structures interrogatives en LSF mais les décrit dans le but de les enseigner. Il note que les questions fermées ont des sourcils relevés et les questions ouvertes des sourcils froncés mais précise que ce choix se complique quelque peu quand la question est posée dans un contexte particulier (doute, étonnement, enthousiasme, agacement, etc.). Les situations chargées d'émotion influencent énormément le choix de l'expression du visage. «*C'est exactement le même phénomène qu'en français ...*» écrit-il page 90. Il illustre plusieurs questions fermées neutres avec sourcils relevés et les mêmes questions, avec une «intonation» de doute, avec sourcils froncés. Il illustre aussi une question wh neutre avec sourcils froncés, puis dite avec enthousiasme avec sourcils relevés.

Plusieurs chercheurs ont souligné dernièrement l'importance de replacer les explications ponctuelles de comportements non manuels particuliers dans une optique plus globale et plus explicative de l'ensemble des comportements non manuels.

Wilbur, dans un message de courrier électronique datant de novembre 1993, rapporte qu'elle tente de déterminer le domaine et la fonction des différents comportements non manuels. Elle recherche une explication unifiée de la fonction des sourcils relevés en ASL. Elle remarque, en se référant aux travaux de Coulter (1978), qu'il n'y a rien d'accidentel dans le fait que l'on trouve des sourcils relevés sur les topicalisations, les phrases conditionnelles, les relatives et les questions fermées : il s'agit dans tous ces cas de non-assertions plutôt que d'assertions. Les assertions ne requièrent pas de position marquée des sourcils,

mais les non-assertions requièrent des sourcils relevés sauf, écrit-elle, les questions ouvertes. Elle n'élabore cependant pas davantage sur ce dernier point¹.

Dan Parvaz, dans un message de courrier électronique de mars 1994, se dit préoccupé par l'idée que la notion de mouvement de tête ou de sourcils devrait correspondre à quelque chose de plus large que : «Ceci est une question» ou «Ceci est une topicalisation». Il poursuit en soulignant que les mouvements de sourcils semblent indiquer une montée de la tension dans le discours, c'est-à-dire qu'un mouvement de sourcils à partir d'une position neutre, non marquée, indique un manque au niveau de l'information. Des sourcils relevés ne correspondent pas à un manque aussi important que des sourcils froncés. Il est possible qu'étant donné l'effort musculaire impliqué pour chacun des deux types de mouvements, ce soit une simple question d'iconicité.

Quoi qu'il en soit l'unanimité sur les positions de sourcils qui semblait découler des recherches sur les interrogatives dans d'autres langues signées que la LSQ n'est donc pas si évidente qu'elle semblait l'être. La remarque de Moody a retenu notre attention : *«C'est exactement le même phénomène qu'en français»*, ainsi que la nécessité de se situer dans un cadre de réflexion plus large qui prendrait aussi en compte les langues orales. Essayons donc maintenant de voir ce qui se passe dans les langues orales.

3. LES MOUVEMENTS DE SOURCILS DANS LES INTERROGATIVES DANS LES LANGUES ORALES

Un des premiers chercheurs qui s'est penché sur la signification des expressions faciales dans les langues orales est sans doute Ekman. Dans son texte de 1979, il illustre systématiquement ses propos par l'étude des mouvements de sourcils et décrit leur fonctionnement comme marqueurs linguistiques d'interrogation.

Ekman cite la recherche de Linda Camras sur les mouvements de sourcils comme marqueurs interrogatifs en anglais dans des conversations de mères avec leur enfant de 5 ans. Camras montre que les sourcils relevés sont plus fréquents que les sourcils froncés, et qu'il y a des différences de contexte. C'est lorsque la

¹ Il serait possible de considérer que les questions ouvertes sont partiellement des assertions. En effet, la question "Quand est-il parti?" établit le fait que quelqu'un est parti et questionne seulement le temps où cela s'est produit.

mère a vraiment des doutes quant à la réponse qu'elle va recevoir qu'elle emploie les sourcils froncés plutôt que relevés. Camras observe également que les sourcils relevés apparaissent plus fréquemment lorsqu'il n'y a pas de mot spécifique fournissant l'indice qu'il s'agit d'une question, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'une question fermée.

En fait, si en anglais les sourcils relevés sont liés aux questions fermées, ils agissent comme marqueurs linguistiques. Si les sourcils froncés sont liés aux doutes du signeur sur la réponse qu'il va recevoir, il s'agit d'un comportement para-linguistique.

Nous avons pensé recourir aux intuitions de locuteurs anglophones pour voir comment ils percevaient les mouvements de sourcils dans les questions et en parallèle, nous avons noté les réactions de locuteurs francophones pour voir si leurs intuitions différaient.

Pour les locuteurs que nous avons interrogés, rien n'est tranché. Et pour des langues comme le français et l'anglais, il est aussi difficile d'associer strictement interrogative fermée avec sourcils relevés et interrogative ouverte avec sourcils froncés que sourcils relevés avec surprise ou demande d'information et sourcils froncés avec implication négative. La seule chose qui semble claire est la difficulté qu'ont les francophones à associer la surprise aux sourcils froncés. Il semble cependant que, dans des langues orales comme le français et l'anglais, les mouvements de sourcils soient plus spontanément associés au point de vue du locuteur qu'au type de question produit et que les mouvements de sourcils dans les interrogatives soient bien des marqueurs para-linguistiques.

4. CONCLUSION

Il se peut que la spécificité des mouvements de sourcils observés dans les interrogatives en LSQ par rapport aux autres langues signées soit due au type de corpus dont ces phrases sont tirées (des conversations spontanées). Trois des quatre critères proposés par Coerts (ce volume) pour distinguer les comportements non manuels affectifs de ceux qui sont linguistiques sont satisfaits par les mouvements de sourcils que nous avons observés en LSQ, mais ces derniers ne répondent pas au critère 2 en ce sens qu'ils n'ajoutent pas de signification caractéristique au sujet de la phrase.

En conclusion, nous n'avons pas vraiment trouvé d'explication satisfaisante au fait que les chercheurs qui travaillent sur les autres langues que la LSQ

analysent les mouvements de sourcils dans les interrogatives comme des marqueurs linguistiques alors que ce que nous observons en LSQ tend à montrer qu'il s'agit de comportements para-linguistiques. Nous supposons que les types de corpus analysés ont une grande influence sur les résultats. Il se peut aussi qu'un nombre insuffisant de données, même analysées avec la plus grande précision, change les résultats. Il se peut également que le fait que les mouvements de sourcils répondent à plusieurs critères permettant de déterminer qu'un comportement non manuel est linguistique ait amené les chercheurs à conclure trop vite. Il serait intéressant de monter une expérimentation dans plusieurs langues signées, de façon à voir quelles seraient les réactions des personnes sourdes interrogées.

BIBLIOGRAPHIE

- Baker-Shenk, C. L. (1983) *A microanalysis of the non-manual components of questions in American Sign Language*, thèse de doctorat, Berkeley : University of California.
- Bergman, B. (1984) «Non-manual components in signed language : Some sentence types in Swedish Sign Language», in Loncke, Boyes-Braem et Lebrun, *Recent research on European Sign Languages*, Lisse : Swets & Zeitlinger B.V. (éd.), p. 49-61.
- Coerts, J. (1992) *Nonmanual grammatical markers. An analysis of interrogatives, negations and topicalisations in Sign Language of the Netherlands*, thèse de doctorat, Amsterdam : University of Amsterdam Press.
- Deuchar, M. (1984) *British Sign Language*, London : Routledge & Kegan Paul.
- Dubuisson, C. et coll. (1991) «Les mouvements de tête dans les interrogatives en langue des signes québécoise», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 20, no 2, p. 93-121.
- Ekman, P. (1979) «About brows : Emotional and conversational signals», in Von Cranach, Foppa, Lepenies et Ploog (éd.), *Human Ethology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Ekman, P. (1973) «Cross cultural studies of facial expression», in *Darwin and facial expression : A century of research in review*, New York : Academic Press.

- Ekman, P. et W. V. Friesen (1978) *Facial action coding system*, Palo Alto, CA : Consulting Psychologists Press.
- Kyle, J. K. et B. Woll (1985) *Sign language. The study of Deaf people and their language*, New York : Cambridge University Press.
- Liddell, S. (1980) *American Sign Language syntax*, La Haye : Mouton.
- Moody, B. (1983) *La langue des signes. Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes*, tome 1, Paris : Ellipses.
- Scherer, K. R. (1984) «Les fonctions des signes non verbaux dans la conversation», in Brossard et al., *La communication non verbale*, Neuchâtel-Paris : Delachaux & Niestlé, p. 71-101.
- Stokoe, W. (1960) «Sign language structure», *Studies in Linguistics*, Occasional Paper 8 (révisé 1978), Silver Spring, MD : Linstok Press.
- Vogt-Svendsen, M. (1990) «Eye gaze in Norwegian Sign Language interrogatives», in Edmonston et Karlsson (éd.), *SLR '87, Papers from the Fourth International Symposium on Sign Language Research*, International Studies in Sign Language and the Communication of the Deaf, vol. 10, Hamburg : Signum Press, p. 153-162.
- Woll, B. (1981) «Question structure in British Sign Language», in Woll, Kyle et Deuchar (éd.), *Perspectives on British Sign Language and Deafness*, London : Croom Helm, p. 136-149.

3. Description de faits de langue



L'établissement de la référence en LSQ : les loci spatiaux et digitaux

Astrid Vercaingne-Ménard
Dominique Pinsonneault
Université du Québec à Montréal

0. INTRODUCTION

Un des problèmes rencontrés dans l'analyse linguistique d'une langue signée est de comprendre comment certains gestes naturels ont été incorporés et transformés par la grammaire de la langue. Quel est le statut linguistique d'un de ces gestes comme pointer du doigt, par exemple? Le problème se pose pour plusieurs langues des signes dont la LSQ, puisque, quand on veut faire référence à un élément présent, on désigne l'élément en question par un pointé. Dans le cas d'une personne ou d'un objet absent, on peut effectuer le signe correspondant à la personne ou à l'objet et l'accompagner ou le faire suivre d'un pointé qui le localisera dans l'espace. Tout pointé subséquent vers ce locus constitue une référence anaphorique. Dans certains cas, lors d'une énumération par exemple, la localisation se fait par un pointé dirigé non pas dans l'espace mais sur le bout des doigts de la main non dominante. Les deux types de pointés (dans l'espace et sur le bout des doigts) établissent un index, c'est-à-dire, une association entre un locus spatial ou digital et un objet ou une personne. La littérature sur les pointés est relativement abondante et leur statut a toujours été et continue d'être problématique tant du point de vue de l'acquisition que de la description. Quelle est la nature de la relation entre le pointé et l'entité auquel il réfère quand un index est établi? Existe-t-il une catégorie pronom personnel ou doit-on considérer tous les pointés comme des pronoms démonstratifs ou des adverbes de localisation? Dans cette communication, nous ferons une brève revue de la littérature et nous mettrons en évidence un certain nombre de différences dans l'utilisation des loci digitaux et des loci spatiaux. Nous nous attacherons principalement à vérifier jusqu'à quel point les signeurs peuvent utiliser l'espace pour des fins qu'on pourrait qualifier de syntaxiques, indépendamment du contexte physique d'une situation de communication. Pour ce faire, nous tenterons de voir s'il existe une distinction entre l'utilisation tri-dimensionnelle et

uni-dimensionnelle de l'espace en examinant les types de référents permis pour chacun des loci. Nous nous pencherons aussi sur le cas des rôles conversationnels et nous montrerons qu'il existe une distinction entre les première et deuxième personnes d'une part et la troisième personne d'autre part.

1. ESPACE TOPOGRAPHIQUE ET ESPACE SYNTAXIQUE

Padden (1981; 1983), Klima et Bellugi (1979), Poizner, Klima et Bellugi (1987) soutiennent que la nature de l'index est différente selon qu'on est en présence d'un verbe d'accord ou d'un verbe spatial. Dans les verbes d'accord (DONNER, DEMANDER), la localisation initiale du signe indique le sujet et la localisation finale, l'objet du verbe. Dans les verbes spatiaux (DÉPLACER-UN-OBJET-PLAT), il s'agit encore d'un mouvement dans l'espace, mais ici, la localisation initiale indique la position de départ de l'objet et la localisation finale, sa position d'arrivée. Dans les deux cas, une relation est établie entre le référent et les points de départ et d'arrivée du verbe mais la nature de la relation diffère. Pour les verbes d'accord, l'espace serait utilisé de façon syntaxique et la relation entre le référent et le locus en serait une d'égalité référentielle avec un point situé dans l'espace. Pour les verbes spatiaux, l'espace est utilisé de façon topographique et le référent, situé dans un locus, conserve ses caractéristiques tri-dimensionnelles. Pour reprendre une analogie employée par Liddell (1990), disons que l'égalité référentielle est identique à la relation qui existe en droit entre «le demandeur» et Monsieur X où l'une ou l'autre expressions désignent le même individu. Par contre, le fait de situer un référent dans un locus est comparable à la situation où, sur une scène de théâtre, un acteur se tient sur une marque qu'on a établi au sol. Il n'y a pas d'égalité référentielle entre l'acteur et la marque, mais une relation de localisation physique.

Liddell (1990) soutient que la division entre espace topographique et espace syntaxique n'est pas justifiée et que l'espace est toujours utilisé de façon topographique¹. Le premier argument qu'il avance est que la direction des verbes d'accord est déterminée lexicalement. Dans le cas du verbe DEMANDER en ASL, par exemple, le mouvement doit être dirigé vers le menton de l'interlocuteur, que ce dernier soit présent ou absent. Si l'interlocuteur absent est imaginé comme étant plus grand que le locuteur, le mouvement du verbe sera dirigé vers le haut. Si par contre, le même interlocuteur est imaginé comme étant

¹ Van Hoek (1992) adopte une position proche de celle de Liddell. Elle montre que les loci référentiels donnent de l'information à la fois sur les référents et sur la localisation conceptuelle de ces référents dans l'espace du discours.

assis, le mouvement sera dirigé vers le bas. Mais si la personne à qui l'on demande quelque chose n'est pas imaginée comme présente, la hauteur du verbe est fonction du signeur.

Le deuxième argument tient au fait que l'espace syntaxique et l'espace topographique se recoupent. Supposons qu'un signeur utilise un classificateur pour situer une personne à sa droite. Nous sommes alors, selon Poizner et al. (1987), dans l'espace topographique. Or, si le même signeur utilise subséquemment un verbe d'accord, qui fonctionne, comme on l'a vu, dans l'espace syntaxique, il dirigera ce verbe vers le lieu où le classificateur a préalablement établi un index. Comment cela est-il possible si les deux espaces sont distincts?

Liddell (1990) s'intéresse également à la relation qui s'établit lorsqu'un index est fixé sur le bout d'un doigt lors d'une énumération, par exemple. Il affirme que, dans ce cas, un verbe d'accord n'est plus déterminé lexicalement mais qu'il est toujours dirigé vers le bout du doigt. Il y aurait donc égalité référentielle entre le locus digital et l'objet qu'il remplace. Il ajoute qu'on ne peut ni établir un locus digital avec un classificateur, ni faire intervenir un classificateur avec un locus digital. En somme, le locus digital ne fonctionnerait pas dans l'espace topographique.

2. LES DONNÉES DE LA LSQ : LES LOCI DIGITAUX

Pinsonneault (1994) s'est intéressée à l'utilisation des loci digitaux en LSQ avec certains verbes d'accord, comme REFUSER, DONNER-UN-CADEAU, INVITER, POSER-UNE-QUESTION, RÉPONDRE. Elle montre qu'il est possible d'utiliser chacun des loci digitaux de façon anaphorique en repointant vers le bout du doigt, mais que des contraintes sur la mémoire s'exercent. En effet, un signeur peut toujours référer au dernier élément mentionné dans une énumération comme dans l'exemple suivant:

(1)

De mes trois amis, Marie, Christine, Jean-Guy, j'ai invité Jean-Guy
 md MARIE_j CHRISTINE_k JEAN-GUY_i 3_i-INVITER-1
 2m AMI
 mnd UN_____DEUX_____TROIS_____

ordinaire entre les référents et, du coup, font passer au deuxième plan l'identité spécifique de chaque référent. Cela expliquerait le fait qu'on puisse revenir sans restriction sur des loci digitaux indéterminés comme dans l'exemple (3).

Revenons à l'analyse de Liddell (1990) qui fait une distinction entre les pointés spatiaux qui fonctionnent dans l'espace tri-dimensionnel et les pointés digitaux qui établissent une relation linéaire entre un pointé et son référent. Dans ce cadre, on s'attend à ce que les éléments situés dans l'espace puissent difficilement être décontextualisés puisqu'ils conservent leurs propriétés physiques. Par contre, les éléments situés sur des loci digitaux devraient être plus indépendants du contexte physique puisque la relation qui s'établit entre le référent et le locus digital en est une d'ordre linéaire. Nous avons cherché à voir s'il était possible de situer dans l'espace et sur le bout des doigts des concepts abstraits, donc dépourvus de dimension, et les parties d'un tout comme les pièces d'une automobile et les organes internes du corps humain.

3. L'ESPACE ET LES CONCEPTS ABSTRAITS

La première phrase que nous avons testée avec notre collaborateur sourd contient des concepts abstraits et un verbe non directionnel.

- (4) Au cégep j'ai étudié la philosophie, l'histoire, la sociologie
 J'ai aimé la philosophie, l'histoire, je n'ai pas aimé la sociologie
 CÉGEP ÉTUDIER PHILOSOPHIE_i PTÉ_{3a}_i HISTOIRE_j PTÉ_{3b}_j
 SOCIOLOGIE_k PTÉ_{3c}_k.
 *AIMER PTÉ_{3a}_i PTÉ_{3a}_i PTÉ_{3b}_j PAS-AIMER PTÉ_{3c}_k

Dans cet exemple, les signes PHILOSOPHIE, HISTOIRE et SOCIOLOGIE sont situés dans l'espace. Il est agrammatical de pointer dans leur direction par la suite, donc, il est impossible de faire une référence anaphorique en utilisant des loci spatiaux. Par contre, la référence anaphorique est tout à fait acceptable si les mêmes concepts abstraits sont situés sur les loci digitaux comme en (5).

(5)

md			PHILOSOPHIE _i	PTÉ _{3i} -pouce
2m	CÉGEP ÉTUDIER			
mnd			TROIS	_____
md	HISTOIRE _j	PTÉ _j - index	SOCIOLOGIE	PTÉ _{3k} -majeur
2m				
mnd	_____			
md	AIMER	PTÉ _{3ij} -pouce - index	PTE _{3k} -majeur	PAS-AIMER

Ces faits laissent supposer que la référence anaphorique sur des concepts abstraits ne peut pas fonctionner dans l'espace tri-dimensionnel, mais qu'elle est possible quand on a établi une relation linéaire ou ordinale entre ces mêmes concepts. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il est possible, en effet, de situer des éléments abstraits dans l'espace à condition de faire intervenir un verbe directionnel dans l'énoncé. C'est ce que montrent les exemples suivants.

- (6) Le français emprunte à l'anglais
 FRANÇAIS_i PTÉ_{3ai} ANGLAIS_j PTÉ_{3bj} 3bj - EMPRUNTER - 3aj
- (7) La physique et la chimie empruntent aux mathématiques
 PHYSIQUE_i PTÉ_{3ai} CHIMIE_j PTÉ_{3bj}
 PTÉ_{3ck} MATHÉMATIQUE_k 3ajbj - EMPRUNTER - 3CK

En somme, il semble bien qu'à partir du moment où l'utilisation de l'espace est justifiée soit par un concept concret, donc, tri-dimensionnel, soit par un verbe qui se réalise dans l'espace entre des concepts abstraits, la référence anaphorique avec un locus spatial devient possible. L'espace ne serait donc pas occupé uniquement par des objets tri-dimensionnels entre lesquels des verbes évolueraient mais les verbes directionnels eux-mêmes «créeraient» l'espace.

On peut aussi établir une référence anaphorique entre des concepts abstraits et des loci digitaux. Ainsi l'énoncé (7) pourrait être signé comme en (8) :

(8)

Les mathématiques empruntent à la physique et à la chimie
 md CHIMIE_j PHYSIQUE_k PTÉ3a_i MATHÉMATIQUE_i

2m

mnd un__deux_____

md 3jk index-majeur - EMPRUNTER - 3a_i

2m

mnd

Dans ce cas, CHIMIE et PHYSIQUE sont situés sur les doigts de la main dominante avec les configurations 1 et 2 et un pointé situe MATHÉMATIQUE dans l'espace. EMPRUNTER est ensuite signé entre les loci digitaux et le locus spatial. On peut sans doute expliquer ceci par le fait qu'un verbe directionnel comme EMPRUNTER est plus aisé à produire ou à percevoir quand le mouvement qu'il implique n'est pas trop bref. On voit aussi qu'un verbe directionnel peut interagir entre les deux types de loci, spatiaux et digitaux.

4. L'ESPACE ET LES PARTIES D'UN TOUT

Nous venons de constater qu'il est possible, dans certaines conditions, de situer des concepts abstraits dans l'espace. Voyons maintenant jusqu'à quel point l'espace peut être utilisé de façon arbitraire, contraire à la réalité physique dans le cas de parties d'un tout. Nous avons proposé à nos collaborateurs sourds des énoncés équivalents à ceux-ci :

Ma mère est malade. Elle a le coeur, les poumons et le foie malades.

Ma voiture n'est plus bonne. Le moteur est brisé, les pneus sont crevés, la portière est rouillée.

Nous leur avons ensuite demandé s'il était possible de situer chacune des parties dans l'espace au moyen d'un pointé.

(9) *COEUR_i PTÉ3a_i FOIE_j PTÉ3b_j POUMONS_k PTÉ3c_k

(10) *MOTEUR_i PTÉ3a_i PNEUS_j PTÉ3b_j PORTE_k PTÉ3c_k

Cette éventualité est apparue tout à fait incongrue. Il est absolument impossible d'éparpiller dans l'espace des parties d'un tout, ce qui implique qu'on

ne peut pas établir une référence anaphorique qu'on réutiliserait subséquemment. Par contre, dans le cas d'une voiture par exemple, on peut délimiter l'espace à la dimension de la voiture et faire référence par un pointé au devant, au milieu et à l'arrière de la voiture. En somme, un concept concret conserve ses propriétés physiques dans l'espace; il ne peut pas y être traité de façon contradictoire avec ce qu'on connaît de la réalité.

5. LES POINTÉS DIGITAUX ET LES PREMIÈRE OU DEUXIÈME PERSONNES

Jusqu'à présent, il a été question des propriétés de l'espace et de la possibilité de l'utiliser pour établir des références anaphoriques entre un locus digital ou spatial et une entité concrète ou abstraite. Nous abordons maintenant la question de savoir si toutes les personnes du discours peuvent référer à un locus spatial ou digital. On peut en effet se demander jusqu'à quel point il est possible d'aller à l'encontre de la réalité en situant des personnes présentes dans la conversation sur le bout des doigts, donc ailleurs que là où elles se trouvent réellement. Mais avant d'aborder cette question, voyons les points de vue adoptés par les auteurs qui traitent de la catégorie grammaticale qu'il convient d'attribuer aux pointés. Nous nous demanderons s'il s'agit de pronoms personnels, de pronoms démonstratifs ou d'adverbes de localisation et pourquoi il existe des distinctions entre les deux premières personnes du discours et la troisième personne.

Ahlgren (1990) qui a travaillé sur la langue des signes suédoise (SSL) soutient que cette langue fonctionne sans pronom personnel. La catégorie grammaticale pronom personnel repose en effet sur la référence aux rôles des participants à la communication et à la grammaticalisation de ces rôles dans une langue donnée. Or, affirme Ahlgren, les pointés réfèrent aux personnes par leur localisation et non par leur rôle conversationnel puisqu'un pointé dirigé vers une personne X réfère à X quel que soit son rôle dans la conversation. Il n'en est pas de même en suédois, en anglais ou en français par exemple où quand une personne affirme : «je suis nerveuse aujourd'hui» et que son interlocuteur reprend : «tu es nerveuse aujourd'hui?», le «je» et le «tu» indiquent la même personne. Ce qui est grammaticalisé ici, ce sont les pronoms «je» et «tu» qui encodent les rôles de locuteur et d'interlocuteur dans le discours. Pour Ahlgren, ce qui est grammaticalisé dans les pointés de la SSL, ce n'est pas le rôle de locuteur ou d'interlocuteur mais plutôt la localisation de X ou Y relativement l'un à l'autre. Pour un sémanticien comme Lyons, le déictique peut référer soit à une entité, soit à un lieu. C'est cette ambivalence qui est à l'origine de la distinction

syntactique entre la fonction pronominale et la fonction adverbiale. On peut donc conclure que, dans la perspective de Ahlgren, les pointés sont des adverbes de localisation, puisqu'ils ne réfèrent pas à des entités mais à des localisations.

Berenz et Ferreira Brito (1987) tirent argument de l'opacité du système pronominal pour soutenir que les pointés de l'ASL ne sont pas simplement des localisations mais bien des pronoms de première et deuxième personnes. Pettito (1985) avait rapporté que, pendant toute une période, lors de l'acquisition du système de pointés chez de jeunes enfants, ces derniers confondaient la première et la deuxième personne. Or, ce type de confusion ne se produisait pas quand il s'agissait de pointer des objets ou des personnes autres que la première et la deuxième. Berenz et Ferreira Brito expliquent ceci par le fait que les première et deuxième personnes ont les significations suivantes dans une situation de communication :

- | | |
|---------------------|---|
| première personne : | la personne opposée au destinataire
ou encore
la personne qui fait face au destinataire |
| deuxième personne : | la personne qui est opposée à l'émetteur
ou encore
la personne qui fait face à l'émetteur |

Les deux premières personnes représentent donc véritablement un rôle conversationnel, ce qui est bien différent d'une simple localisation où la première personne serait celle qui est ici et la deuxième, celle qui est là, comme le suppose Ahlgren. Cette analyse qui repose sur la localisation du référent mène à la conclusion que les pointés sont des adverbes de localisation. De leur côté, Berenz et Ferreira Brito (1987) soutiennent que les pronoms personnels de première et deuxième personnes sont grammaticalisés ou lexicalisés. Elles distinguent trois niveaux dans l'espace. Le premier tient à la structure interne du signe, le deuxième à la partie de l'espace du signeur impliquée dans le signe et le troisième, à la localisation réelle. Au niveau de la structure interne du signe, l'orientation de la main déterminerait la première personne et la direction du regard, la deuxième. Pour ce qui est de la partie de l'espace impliquée dans le signe, il s'agit du torse du signeur pour la première personne et de celui de l'interlocuteur pour la deuxième personne. Les pointés de première et deuxième personnes sont donc grammaticalisés ou lexicalisés et constituent des pronoms personnels. Quant à la troisième personne, il s'agirait d'un acte d'indexation puisque sa réalisation implique uniquement une situation dans l'espace. Leur conclusion rejoint une des constatations de Lyons (1990) qui affirme que de

nombreuses langues n'ont pas de pronom personnel de troisième personne mais qu'il ne semble pas exister de langue sans pronom de première et deuxième personnes.

Nous avons tenté de voir si la distinction pointé digital, pointé spatial en LSQ reflétait une distinction quelconque entre les diverses personnes du discours. Disons tout d'abord que les pronoms ont une fonction déictique et une fonction anaphorique. D'après Lyons, le déictique peut référer soit à une entité, soit à un lieu. C'est cette ambivalence qui est à l'origine de la distinction syntaxique subséquente entre sa fonction pronominale et sa fonction adverbiale. La conclusion à laquelle nous sommes parvenues plus haut est que les pointés spatiaux réfèrent à des entités tri-dimensionnelles, donc à des entités et non à des points situés dans l'espace. Vu sous cet angle, le pointé spatial réfère donc à une entité, ce qui en fait un pronom. Du fait de la modalité des langues signées qui utilisent l'espace dans leur réalisation, ce pronom est nécessairement situé dans un lieu. C'est d'ailleurs cet aspect qui cause les problèmes d'analyse rencontrés jusqu'ici.

Pour revenir à la fonction déictique des pronoms, disons que les pronoms de première et deuxième personnes sont nécessairement des déictiques, c'est-à-dire qu'ils se situent toujours dans un contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation. Tout acte conversationnel suppose un émetteur et un destinataire. Contrairement à ce qui se passe avec les pointés de troisième personne où le signeur doit d'abord établir la référence d'une personne ou d'un objet dans un lieu et repointer vers le même lieu d'une façon anaphorique, il n'y a pas d'utilisation anaphorique des pointés de première et deuxième personnes puisqu'on ne peut pas situer des personnes ailleurs que là où elles se trouvent réellement dans l'espace. Nous avons tenté de voir si, en LSQ, il était quand même possible d'établir un pointé digital de première et deuxième personnes, les situant ainsi ailleurs que là où elles se trouvent dans la réalité². Nous avons présenté à nos collaborateurs sourds une situation où trois personnes (moi, toi et quelqu'un d'autre) sont filmées par une quatrième personne. Voici comment l'énoncé a été réalisé en LSQ :

² Il est évidemment possible dans un jeu de rôle de situer les première et deuxième personnes ailleurs que là où elles se trouvent. Mais ceci n'est pas notre propos ici.

(11)

Marie, toi et moi avons travaillé à l'IRD, Louis nous a filmé tous les trois
 md AVANT MARIE_j PTÉ_{2k} PTÉ_{1i} IRD
 2m TRAVAILLER
 mnd UN_____DEUX____TROIS____ arc

md LOUIS_i 3_i - FILMER - 3_{ijk}
 2m
 mnd _____

On remarque ici que la personne qui fait l'action de filmer est située dans l'espace et que les personnes filmées sont représentées par des pointés digitaux. La phrase a été jugée acceptable. Nos collaborateurs sourds acceptaient aussi, quoiqu'avec un peu de réticence, un énoncé dans lequel « toi » et « moi » représentés par des loci digitaux étaient filmés séparément de MARIE, tel que transcrit en (12).

(12) ?

md AVANT PTÉ_{2j} PTÉ_{1k} MARIE_i IRD
 2m TRAVAILLER
 mnd UN_____DEUX____TROIS____

md LOUIS_i 3_i - FILMER - 3_{jk}
 2m
 mnd _____

Par contre, il est impossible de faire intervenir un verbe directionnel à partir de « toi » ou « moi » représentés par des loci digitaux. On ne pourrait pas produire l'énoncé suivant :

(13) *

md	AVANT	MARIE _j	PTÉ _{2k}	PTÉ _{1j}	IRD
2m				TRAVAILLER	
mnd		UN_____	DEUX_____	TROIS_____	_____
md	3 _j - REGARDER - 3 _j				
2m					
mnd					

Il faut absolument que le verbe REGARDER soit orienté du signeur ou de la deuxième personne vers les loci digitaux. En somme, si la première ou la deuxième personnes réalisent l'action, elles ne peuvent pas être représentées par des loci digitaux.

Que peut-on conclure de tout ceci en ce qui a trait au statut de pronom personnel des pointés en LSQ? Tout d'abord, on observe qu'il existe effectivement une distinction entre les pointés de première et deuxième personnes d'une part et les pointés de troisième personne d'autre part. La troisième personne peut être employée de façon anaphorique si elle a été située au préalable dans l'espace, ce qui est impossible pour les première et deuxième personnes qui sont toujours physiquement présentes lors d'une conversation. Il est également possible de situer des référents de troisième personne sur le bout des doigts et de faire ensuite interagir une troisième personne dans l'espace avec les deux autres. Nous avons vu qu'on pouvait situer la première et la deuxième personnes sur des loci digitaux et faire agir sur elles une troisième personne située dans un locus spatial; cependant on ne peut absolument pas faire agir une première ou une deuxième personne à partir d'un locus digital. On peut sans doute expliquer ceci par le fait que les entités situées sur des loci digitaux forment un ensemble dans lequel les éléments perdent partiellement leur identité n'entretenant entre eux qu'une relation d'ordre. Il peut arriver quelque chose à cet ensemble, on peut agir sur lui, le photographe, etc. Cependant, on ne peut pas individualiser un locus digital et faire agir la personne qu'il représente si cette personne est physiquement présente lors de la conversation. Encore une fois, on ne peut pas traiter l'espace de façon contradictoire avec ce qu'on connaît de la réalité.

Il semble donc qu'il existe une différence fondamentale entre les pointés de première et deuxième personnes d'une part et ceux de troisième personne d'autre part. Cette différence tient au fait que les deux premières personnes sont nécessairement présentes lors d'un échange conversationnel, ce qui n'est pas le

cas pour la troisième personne. En somme, il existe des limites à la possibilité de décontextualiser une situation de communication et, comme le remarque Lyons (1990, p. 269) «la deixis de personne introduit une subjectivité indéracinable au cœur de la structure sémantique des langues naturelles».

BIBLIOGRAPHIE

- Ahlgren, A. (1990) «Deictic pronouns in Swedish and Swedish Sign Language», in Fisher et Siple (éd.), *Theoretical Issues in Sign Language Research*, vol. 1, Chicago : The University of Chicago Press, p. 167-174.
- Berenz, N. et L. Ferreira Brito (1987) «Pronouns in BSL and ASL», in SLR'87, *Papers from the Fourth International Symposium of Sign Language Research*, Edmonston et Karlsson (éd.), Hamburg : Signum-Press.
- Friedman, L. (1975) «Space, time and person reference in American Sign Language», *Language*, no 51, p. 940-961.
- Klima, E. et U. Bellugi (1979) *The signs of language*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Liddell, S. (1990) «Four functions of a locus : Reexamining the structure of space in ASL», in Lucas (éd.), *Sign Language Research — Theoretical Issues*, Washington, D.C. : Gallaudet University Press, p. 176-198.
- Lyons, J. (1990) *Sémantique linguistique*, Paris : Librairie Larousse.
- Padden, C. (1983) *Interaction of morphology and syntax in American Sign Language*, San Diego : University of California.
- Padden, C. (1981) «Some arguments for syntactic patterning in American Sign Language», *Sign Language Studies*, no 32, p. 239-259.
- Petitto, L. S. (1985) «From gesture to symbol. The relation of form to meaning in ASL personal pronoun acquisition», in Stokoe et Voltera (éd.), SLR '83, *Proceedings of the Third International Symposium of Sign Language Research*, p. 55-64.

- Pinsonneault, D. (1994) «Enumeration in LSQ (Québec Sign Language) : The use of fingertip loci», in *Perspectives on sign language structure*, Papers from The Fifth International Symposium on Sign Language Research, vol. 2, p. 159-173.
- Poizner, H., E. Klima et U. Bellugi (1987) *What the hands reveal about the brain*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Van Hoek, K. (1992) «Conceptual space and pronominal reference in American Sign Language», *Nordic Journal of Linguistics*, no 15, p. 183-199.

La composition en langue des signes québécoise*

André Thibeault
Université Gallaudet

43

0. INTRODUCTION

Durant les trois dernières décennies, les chercheurs ont montré que la langue des signes américaine (ASL) possède une morphologie riche qui comporte des signes composés, l'incorporation numérale, des prédicats à classificateurs, etc. Stokoe (1960) et Stokoe et al. (1965) ont développé une théorie de la structure des signes et un système de notation. Dans leur analyse, un signe se compose de la localisation, du mouvement et de la configuration manuelle, et il n'est pas organisé séquentiellement. Liddell (1984) a montré que les signes sont organisés séquentiellement. Liddell et Johnson (1985) ont développé un système de notation séquentielle. Durant les cinq dernières années, les chercheurs ont aussi trouvé que la langue des signes québécoise (LSQ) possède une morphologie riche. Dans cet article, nous nous concentrons sur la formation des signes composés et sur la contraction en LSQ. Nous utilisons le système de notation développé par Liddell et Johnson. Nous discutons du processus de composition et nous étudions les processus de formation des signes composés en LSQ¹.

Liddell (1984) a montré que les signes de l'ASL sont composés de séquences de segments. Le système de transcription phonétique (segmental) utilisé dans cet article a été développé par Liddell et Johnson (1985; 1989) qui ont traité le mouvement (M) et la tenue (T) comme des segments séquentiels phonologiquement significatifs en ASL. Ils ont représenté les faisceaux de traits segmentaux (le squelette) et les traits articulatoires (la mélodie) sur des paliers

* Nous aimerions remercier Scott Liddell et Robert Johnson pour leurs suggestions et commentaires et pour leur assistance à la mise en page. Nous tenons également à remercier Louis Desouvrey pour son aide à la rédaction de la version française de ce texte.

¹ Nous englobons, sous le terme « composition », les processus de composition à proprement parler (processus morphologiques) et les processus de contraction (processus phonologiques).

autosegmentaux différents. Les faisceaux de traits segmentaux contiennent cinq types de traits incluant la classe majeure, le contour, le plan, la qualité et le mouvement local. Les traits articulatoires comprennent un nombre de paliers autosegmentaux qui spécifient la posture de la main. Y sont inclus : (1) la configuration de la main; (2) le point de contact ou placement, qui décrit la localisation de la main (partie de la main, proximité, relation spatiale et localisation); (3) l'orientation horizontale de la main (partie de la main et localisation); (4) l'orientation verticale de la main (partie de la main et plan) ou la rotation du poignet, et (5) les comportements non manuels (voir tableau 1).

Tableau 1 : Contenu détaillé des deux classes de faisceaux d'après Liddell et Johnson, 1989

Faisceaux segmentaux	Faisceaux articulatoires
segment	configuration manuelle
classe majeure	point de contact: partie de la main
contour	proximité
plan	relation spatiale
qualité du mouv.	localisation
mouv. local	orientation horiz. secondaire : partie de la main
	localisation
	orientation vert. : partie de la main
	plan
	comportements non manuels

Liddell et Johnson (1989) font valoir que le segment mouvement s'associe aux deux blocs d'information articulatoire. Ceci requiert l'utilisation de lignes d'association autosegmentale (Goldsmith, 1976). Le segment M requiert des informations des blocs articulatoires initial et final parce que les traits articulatoires spécifient les changements qui se produisent durant la production d'un segment. Le segment T ne contient qu'un bloc articulatoire puisque les traits articulatoires ne changent pas durant la production de ces segments. Ces traits articulatoires situés sur des paliers différents sont associés au moyen de lignes d'association autosegmentale comme illustré ci-dessous :

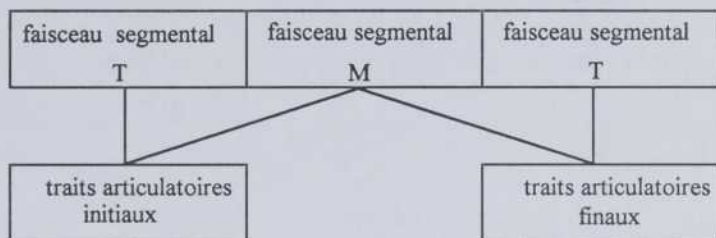


Figure 1 : Représentation de l'association autosegmentale de faisceaux de traits articulatoires à la séquence segmentale TMT

1. LE PROCESSUS DE LA COMPOSITION

La composition en LSQ est un processus morphologique qui combine deux signes indépendants en un seul. Comme dans beaucoup de langues, la création d'un composé produit des changements morphologiques qui identifient le nouveau signe comme un composé et qui le distinguent d'une phrase ou d'une proposition. Par exemple, SAVOIR est formé des segments MTMT et PARTOUT est formé des segments MT. Les deux signes ont en tout six segments sous-jacents, ce qui n'est pas le cas du signe composé POPULAIRE qui est formé par la composition de SAVOIR et de PARTOUT : SAVOIR^PARTOUT. Au lieu d'avoir six segments, le signe SAVOIR^PARTOUT perd les deux segments finals de SAVOIR et ne retient qu'un segment T de la forme de base de ce signe. PARTOUT n'est pas altéré par la composition. Ainsi ces signes se combinent pour former un composé de quatre segments.

Une fois qu'un signe composé est lexicalisé, il peut subir des variations phonologiques en ce qui a trait à la hauteur, l'orientation de la paume et la configuration manuelle (voir changement historique, figure 35). Liddell et Johnson (1986) ont identifié trois processus morphologiques qui interviennent dans la formation des composés en ASL : la règle des séquences simples (RSS), la règle des tenues avec contact (RTC) et la règle d'anticipation de la main non dominante (RAMND). Ces règles seront décrites ci-dessous.

1.1 La règle des séquences simples (RSS)

Klima et Bellugi (1979) observent que les composantes du mouvement du premier signe d'un composé sont réduites et affaiblies. Ils font remarquer que «le premier signe perd son accentuation et la répétition de son mouvement et devient un temps levé du second signe». Le second signe d'un composé subit aussi une

perte de la répétition du mouvement, mais sans affaiblissement du mouvement. Le second signe garde son accentuation normale. Klima et Bellugi notent que dans un composé le second signe reçoit réellement un nouvel accent. Donc, ils admettent que les deux signes d'un composé perdent leur mouvement répétitif et changent de forme, mais ils ne fournissent pas de description des détails spécifiques.

Liddell et Johnson (1986) observent que seuls les signes dont la forme sous-jacente possède deux séquences de mouvement - tenue identiques sont sujets à une perte de répétition. Celle-ci s'applique au premier et au second signe d'un composé. Liddell et Johnson proposent la règle morphologique des séquences simples qui efface une séquence redoublée.



Figure 2 : Règle des séquences simples

Si un signe n'a pas de séquences MT identiques, la RSS ne s'applique pas. Liddell et Johnson (1986) ne trouvent que trois exceptions à la RSS en ASL. Ces signes apparaissent dans les composés sous leur forme complète : il s'agit de la seconde partie des composés TRUE^WORK (sans blague) et THINK^EASY (PENSER^FACILE), et de la première partie du composé FORMAL^ROOM (salon).

La RSS s'applique aussi en LSQ dans la formation des composés, tel qu'illustré à la figure 3 ci-dessous.







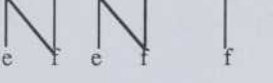

	Premiers signes		Seconds signes
FILLE	M T M T => M T 	POLI	M T M T => M T 
ASSURANCE	M T M T => M T 	MALADE	M T M T => M T 
SAVOIR	M T M T => T 	SOIR	M T M T => M T 
ENTENDRE	M T M T => T 	PAREIL	M T M T => M T 

Figure 3 : RSS : Une répétition soit en première position soit en seconde position est effacée dans la création des composés

Dans les signes FILLE et ASSURANCE, la tenue finale est effacée par une règle phonologique (qui sera décrite plus loin). De même, dans les signes SAVOIR et ENTENDRE, la règle des tenues avec contact (décrite plus loin) fait que seule la première tenue du premier signe est conservée. Mais, ces faits étant pris en considération, il est clair qu'une répétition est toujours effacée, qu'il s'agisse du premier ou du second signe du composé.

Il est important de noter que la règle ne s'applique pas au second signe du composé VOIR^VÉRIFIER (voir figure 4).



Figure 4 : Forme de base de VOIR^VÉRIFIER

La RSS ne s'applique pas dans ce cas parce que, bien que le signe VÉRIFIER ait une séquence MT MT, la séquence initiale et la séquence finale ne sont pas identiques dans leur structure mélodique. Donc il ne s'agit pas d'une

vraie répétition. Ainsi la forme de surface du composé contient un segment M associé à la première séquence (c d) et un autre à la seconde séquence (e f), tel qu'illustré à la figure 5.

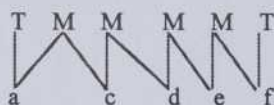


Figure 5 : Forme de surface de VOIR^VÉRIFIER

De même, la règle ne s'applique pas aux signes qui ont des mouvements d'oscillation lexicalisés. Les mouvements d'oscillation sont des mouvements répétitifs (analogues aux consonnes roulées des langues orales) qui constituent une partie d'un SEGMENT UNIQUE PLUTÔT QU'UNE CHAÎNE DE SEGMENTS. PAR EXEMPLE, DANS PENSER^PAS-GRAVE, le second signe contient une rotation oscillatoire, qui apparaît dans la forme phonétique du composé (voir figure 6).

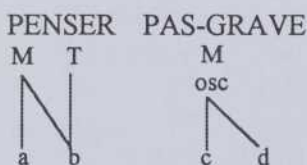


Figure 6 : Forme de base de PENSER^PAS-GRAVE

La RSS ne s'applique pas parce que ce signe est formé d'un seul segment M, non d'une séquence répétée. Ainsi, dans sa forme de surface, le signe demeure inchangé, tel qu'illustré à la figure 7.

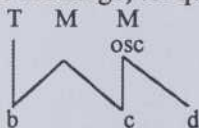


Figure 7 : Forme de surface de PENSER^PAS-GRAVE

La règle ne s'applique pas non plus aux signes à mouvements bidirectionnels. Par exemple, dans MARCHER^PAS et COURIR^PAS, le mouvement bidirectionnel du premier signe, tel qu'illustré à la figure 8, apparaît dans la forme de surface du composé. La RSS ne s'applique pas parce que cette règle requiert une suite de séquences MT identiques. Ainsi la structure aba demeure après la composition (voir figure 9).

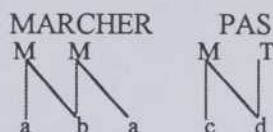


Figure 8 : Forme de base de MARCHER^PAS

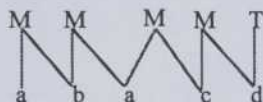


Figure 9 : Forme de surface de MARCHER^PAS

La forme lexicale de MARCHER peut contenir deux fois la séquence aba, c'est-à-dire, aba aba, dont la répétition est enlevée dans certains composés² par la RSS.

Nous avons trouvé quelques exceptions à la RSS. La seconde partie des composés VOIR^ESSAYER, PENSER^POSITIF (penser positivement) et PENSER^ANCIEN (vieille mentalité) conservent les séquences répétitives MT.

1.2 La règle des tenues avec contact

Stokoe et al. (1976) sont les premiers à avoir observé qu'il peut exister des composés en ASL : par exemple, dans $\cap G_T^x \mid \mid \emptyset CC \approx$ BELIEVE (CROIRE), composé de THINK^MARRY (PENSER^MARIER). $\cap G_T^x$ décrit le premier signe du composé, soit la configuration G qui fait contact avec le front. Le système peut décrire le fait que le signe initial fait contact, mais il ne peut fournir une description des détails. En fait, cette description des composés ne montre aucune «réduction» ni dans le premier ni dans le second signe. Klima et Bellugi (1979) ont trouvé que la tenue initiale du premier signe est réduite à un bref contact, mais eux non plus n'ont pas fourni de description détaillée.

² La RSS a été proposée seulement pour les répétitions de séquences MT. Les données du texte suggèrent que la règle peut s'appliquer optionnellement aux séquences répétitives du type



Liddell (1984) et Liddell et Johnson (1986) font remarquer que dans les composés, le premier signe, et non le second, est quelquefois réduit à sa seule tenue initiale ou finale, et toutes les autres postures articulatoires du signe sont perdues. Mais cette observation ne s'applique pas à tous les signes initiaux. Si le premier signe d'un composé a un mouvement de balayage, la séquence entière est conservée. Liddell et Johnson appellent ce processus la règle des tenues avec contact (RTC). Cette règle s'applique aux signes initiaux des composés. Elle stipule que si le premier signe d'un composé contient une tenue qui fait contact avec le corps (y compris la main), cette tenue sera conservée et tous les autres segments et structures mélodiques non associés seront effacés.

[(A)	T	(B)]
	C	
	body	
1	2	3 => 2 (1986, p. 468)

La RSS décrite précédemment et la RTC interviennent en ASL de façon concomitante en tant que parties du processus de formation des composés. La LSQ aussi a recours à la RTC (apparemment sous une forme identique à celle de l'ASL) pour former des composés, comme le montrent les figures 10 à 14. Les figures 10 et 11 ci-dessous présentent différents signes dont la tenue initiale avec contact est maintenue dans le premier signe et le reste du signe est effacé. La RTC ne s'applique pas au second signe.

	Forme sous-jacente	Forme dans un composé
BON		
DIRE		
VOIR		

Figure 10 : Application de la RTC

	Forme sous-jacente	Forme dans un composé
PENSER		
SAVOIR		
GOÛT		

Figure 11 : Application de la RTC

La figure 12 présente un exemple avec un mouvement de balayage dans le premier signe, avec contact pendant le mouvement et non pendant la tenue. La RTC ne s'applique pas puisqu'il n'y a pas de tenue à contact.

 ASSURANCE


 Figure 12 : La RTC ne s'applique pas

La figure 13 présente des signes où les deux mains, actives et symétriques, sont en contact dans le premier signe. La RTC s'applique. La figure 14, au contraire, présente un exemple où la RTC ne s'applique pas; la main dominante fait contact avec la main non dominante dans le premier signe. La structure est conservée en entier³.

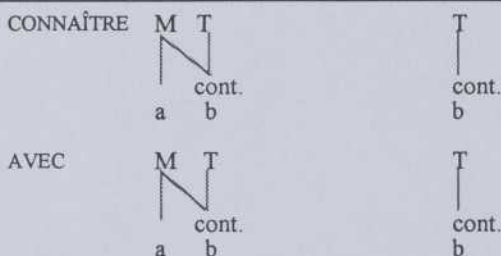


 Figure 13 : La RTC s'applique

 DÉRANGER


 Figure 14 : La RTC ne s'applique pas

³ Les lettres apparaissant sur la deuxième ligne (c) représentent la main non dominante.

Selon ces observations, les premiers signes des composés BON[^]SOIR (bonsoir), DIRE[^]ORDRE (commander) et VOIR[^]TROUVER (remarquer) conservent seulement la tenue initiale et perdent tous les autres segments. Les autres signes PENSER[^]PAREIL (accord), SAVOIR[^]PARTOUT (populaire) et GOÛT[^]PRO (à mon/ton/son goût) ne gardent que la tenue à contact final des premiers signes et omettent tous les autres segments.

1.3 La règle d'anticipation de la main non dominante

Liddell et Johnson (1986) font remarquer qu'il y a trois combinaisons possibles impliquant un signe bimanuel dans les composés: 1) le premier signe est bimanuel et le second signe est unimanuel; 2) le premier signe est unimanuel et le second signe est bimanuel et 3) les deux signes sont bimanuels. Liddell et Johnson (1986) notent que si dans un composé un signe bimanuel précède un signe unimanuel, la tenue finale de la main non dominante du premier signe du composé est préservée durant la production du second signe. Cependant, ce processus n'est pas propre aux composés puisqu'il s'applique aussi aux phrases et aux propositions. Ainsi, il apparaît que la persistance de la tenue de la main non dominante durant la production du signe suivant est un processus phonologique général et non une règle propre au processus de composition. Il en est de même en LSQ. Ce processus phonologique, la persistance de la main non dominante, sera discuté plus loin avec les règles phonologiques.

Si un signe unimanuel est suivi d'un signe bimanuel, une règle morphologique faisant partie du processus de composition (non du processus phonologique) fait que la main non dominante anticipe sa position durant la production du premier signe du composé. Liddell et Johnson (1986, p. 477) formulent la règle d'anticipation de la main non dominante (RAMND) comme suit :

MAIN NON DOMINANTE 0 => T / [[_____] [T]] composition

Le segment T de la main non dominante du second signe s'attache à la main dominante du premier signe, ce qui provoque l'apparition de la main non dominante du second signe durant la production du premier signe, normalement unimanuel.

La LSQ emploie la RAMND dans la formation des composés se trouvant à la figure 15, où la tenue finale de la main non dominante est attachée au premier signe.

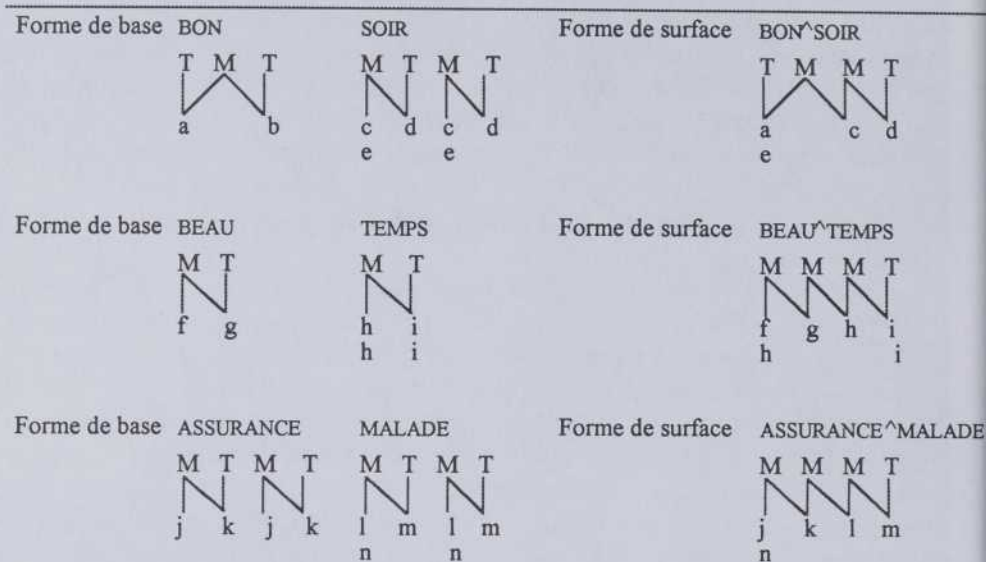


Figure 15 : Application de la RAMND

Le signe ASSURANCE, par exemple, n'utilise que la main dominante alors que le signe MALADE utilise les deux mains. Quand ces signes sont réalisés dans un composé, le premier, ASSURANCE, apparaît avec les traits de sa propre main dominante et ceux de la main non dominante du second signe.

Nous n'avons trouvé dans nos données qu'un seul composé dans lequel un signe bimanuel précède un signe unimanuel. Le signe EXCUSE est articulé avec les deux mains et le signe MOI n'utilise que la main dominante. Quand ces signes apparaissent dans un composé, l'analyse précédente prédit que la main non dominante du signe EXCUSE persistera durant la réalisation de MOI. Ce qui est en fait la forme correcte du signe.

Il existe des composés dans lesquels un signe bimanuel précède un autre signe bimanuel. Par exemple, les signes CONNAÎTRE et PAS (variante bimanuelle), VACHE et CONTINUER sont tous des signes bimanuels. Employés dans des composés, ces signes conservent les propriétés lexicales de la main non dominante. Par conséquent, quand deux signes bimanuels forment un composé, la RSS et la RTC s'appliquent mais non la RAMND.

2. LES RÈGLES PHONOLOGIQUES

Liddell et Johnson (1986) ont décrit plusieurs processus phonologiques tels que l'épenthèse du mouvement et l'effacement de la tenue. Après l'application des règles morphologiques (RSS, RTC, RAMND), la forme résultante est soumise à des processus phonologiques d'insertion de mouvement et d'effacement de la tenue. Ces deux règles ne s'appliquent pas seulement aux composés, mais de façon générale aux signes adjacents.

2.1 L'épenthèse du mouvement (EM)

La règle d'épenthèse du mouvement (EM) insère un segment M entre le dernier segment d'un signe et le premier segment du signe suivant. L'effet de cette règle est montré ci-dessous dans l'exemple POPULAIRE (un composé) et MÈRE S'ASSEOIR (un syntagme), illustrés aux figures 16 et 17, respectivement.

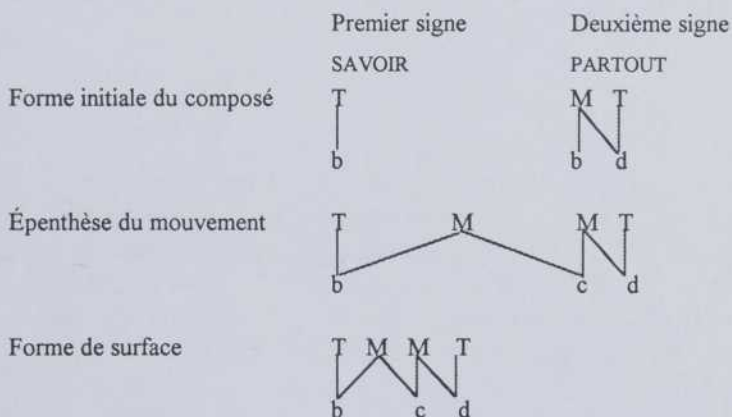


Figure 16 : L'épenthèse du mouvement dans POPULAIRE

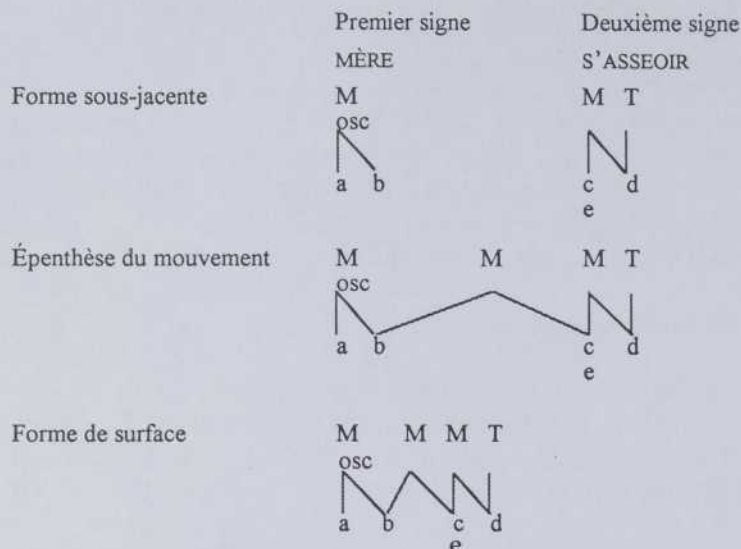


Figure 17 : L'épenthèse du mouvement dans MÈRE S'ASSEOIR

2.2 Effacement de la tenue (ET)

L'effacement de la tenue (ET) élimine une tenue qui apparaît entre deux segments mouvements. L'épenthèse du mouvement s'applique en premier, c'est-à-dire qu'un segment mouvement est inséré entre le dernier segment du premier signe et le premier segment du second signe. Quand ET s'applique, la tenue est effacée entre les deux mouvements. Ceci est illustré ci-dessous par les figures 18 et 20 respectivement, par le composé ASSURANCE-MALADIE et par le syntagme BONNE IDÉE.

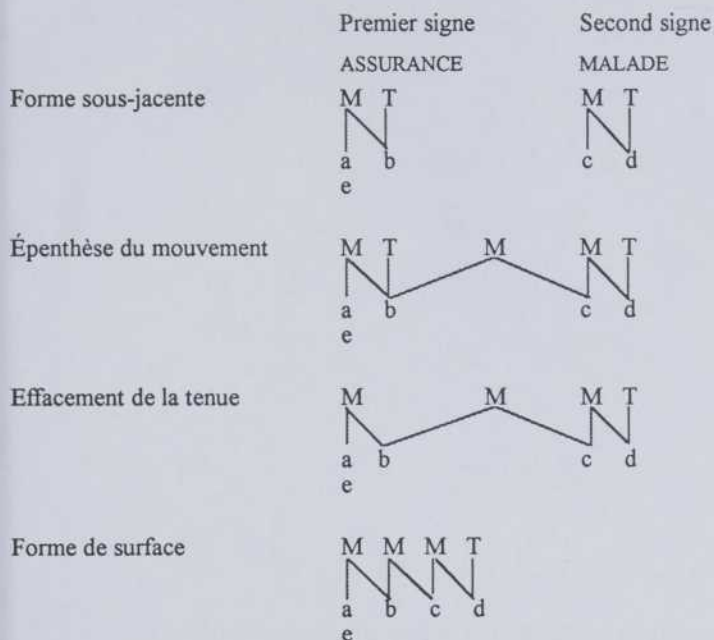


Figure 18 : L'effacement de la tenue dans ASSURANCE-MALADIE

Pour faciliter la compréhension, nous illustrons ci-dessous le signe ASSURANCE-MALADIE



Figure 19 : ASSURANCE-MALADIE

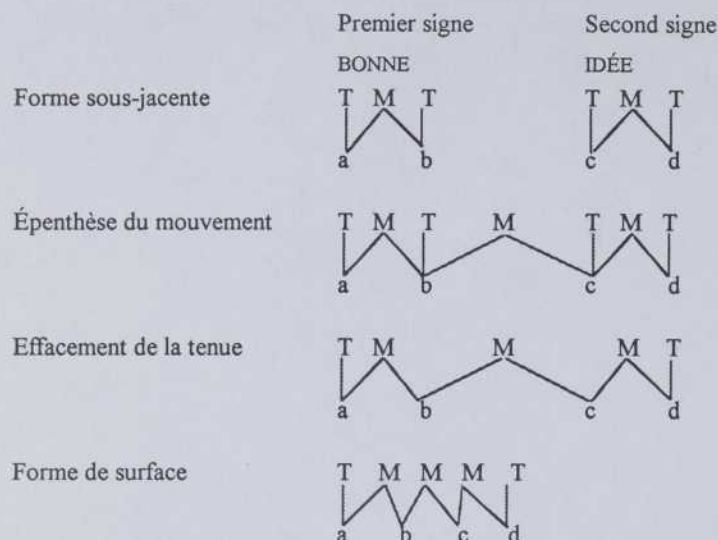


Figure 20 : L'effacement de la tenue dans BONNE IDÉE

2.3 La règle de la persistance de la main non dominante

Nous avons observé précédemment que la tenue de la main non dominante d'un signe bimanuel persiste pendant la production du signe unimanuel suivant. Ce processus s'applique aux syntagmes et aux propositions. Par exemple, dans la proposition PTÉ1 1-MONTRER-2 PTÉ2 REGARDER PAPIER (Je te fais regarder le papier), la tenue de la main non dominante est présente durant la production du signe REGARDER, qui est normalement unimanuel. Liddell et Johnson (1986) formulent cette règle de persistance de la main non dominante (PMND) comme suit :

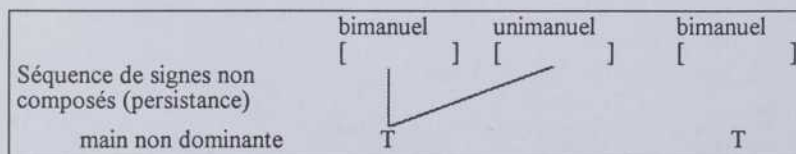
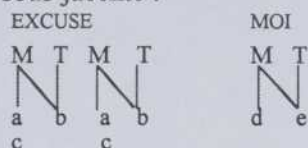


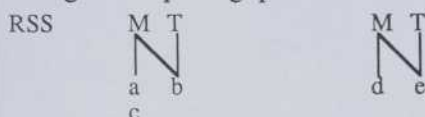
Figure 21 : Règle de la persistance de la main non dominante

La PMND s'applique aussi dans les composés, par exemple EXCUSE^MOI, illustré à la figure 22 :

Forme sous-jacente :

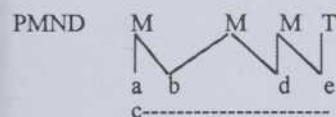
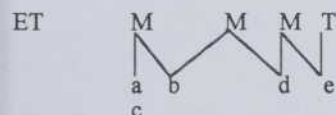
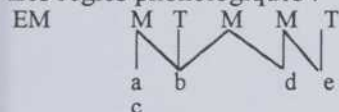


Les règles morphologiques :



RTC et RAMND ne s'appliquent pas.

Les règles phonologiques :



Forme de surface :

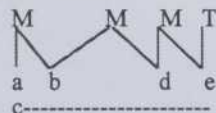


Figure 22 : Illustration de la PMND dans les composés

2.4 Chute de la main non dominante dans les signes symétriques

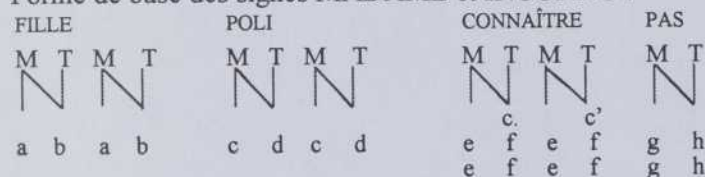
Selon Battison (1978), les signes symétriques sont ceux dans lesquels les deux mains sont actives et ont la même configuration, la même orientation de la paume et le même mouvement. De tels signes peuvent aisément devenir unimanuels. Ceci est un processus phonologique courant en ASL et en LSQ. Il

apparaît que ce processus s'applique aussi aux composés. Par exemple, le composé VACHE^CONTINUER (paresseux) est formé de deux signes bimanuels. Il peut être réalisé soit avec les deux mains, soit avec une seule main. PENSER^CONTINUER (obsession) est une séquence d'un signe unimanuel et d'un signe bimanuel. Seule la forme unimanuelle de CONTINUER apparaît dans PENSER^CONTINUER. Il a été lexicalisé de cette façon.

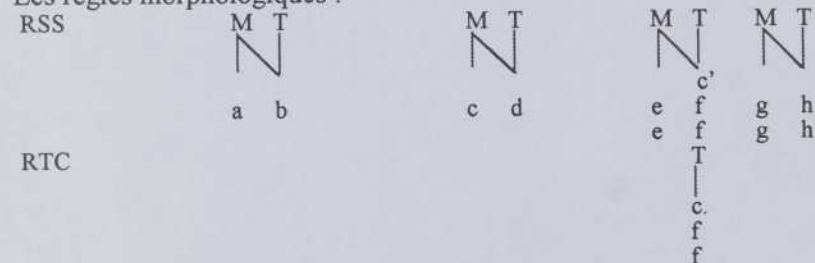
3. DÉRIVATION

Nous présentons ci-dessous d'autres exemples de composition et les processus phonologiques qui y sont associés (figures 23, 27, 28 et 32).

Forme de base des signes MADAME et INCONNU :

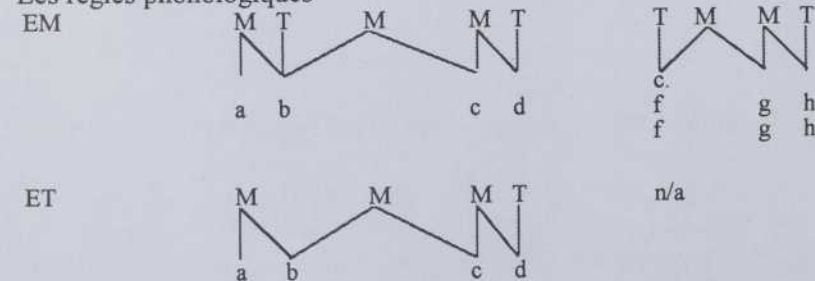


Les règles morphologiques :



RAMND n/a

Les règles phonologiques



Forme de surface :

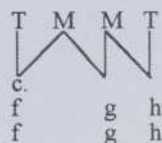
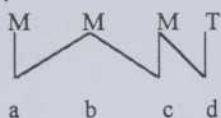


Figure 23 : Processus phonologiques associés à la composition

Pour faciliter la compréhension, nous illustrons ci-dessous le signe MADAME précédé de ses formes de base FILLE et POLI.



Figure 24 : FILLE

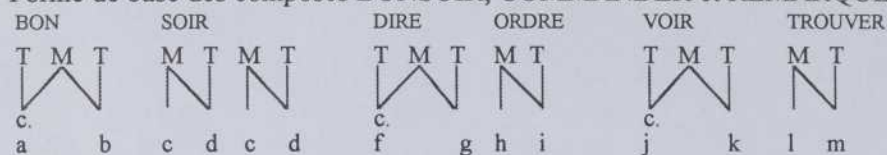


Figure 25 : POLI



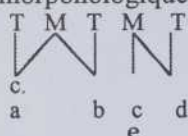
Figure 26 : MADAME

Forme de base des composés BONSOIR, COMMANDER et REMARQUER.

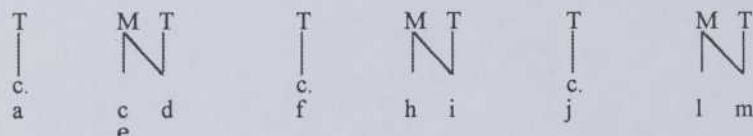


Les règles morphologiques

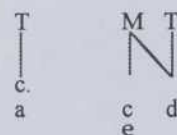
RSS



RTC

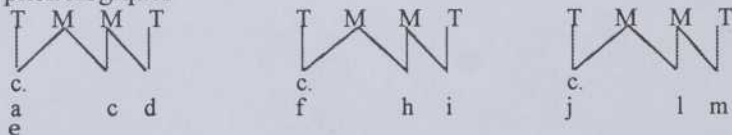


RAMND



Les règles phonologiques

EM



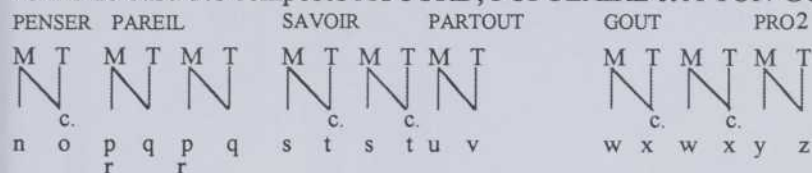
ET (n/a)

Forme de surface

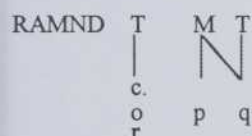
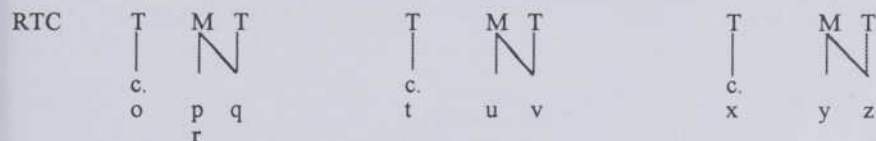


Figure 27 : Processus phonologiques associés à la composition

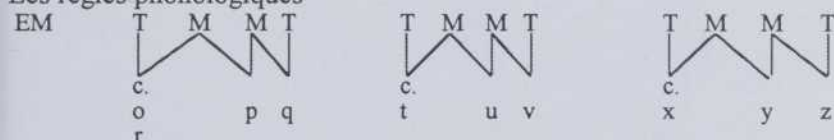
Forme de base des composés ACCORD, POPULAIRE et À-TON-GOÛT.



Les règles morphologiques



Les règles phonologiques



ET (n/a)

Forme de surface



Figure 28 : Processus phonologiques associés à la composition

Pour faciliter la compréhension, nous illustrons ci-dessous le signe POPULAIRE précédé de ses formes de base SAVOIR et PARTOUT.



Figure 29 : SAVOIR



Figure 30 : PARTOUT



Figure 31 : POPULAIRE

Forme de base du composé ASSURANCE-MALADIE

ASSURANCE

M T M T

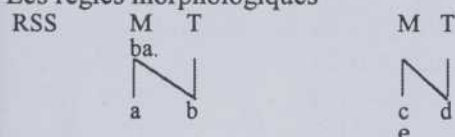
ba.		ba.	
↘	↘	↘	↘
a	b	a	b

MALADE

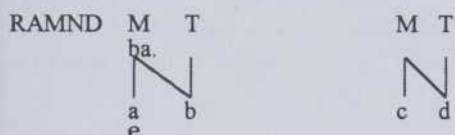
M T M T

c	d	c	d
↘	↘	↘	↘
e		e	

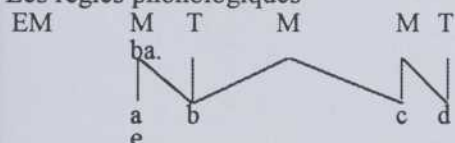
Les règles morphologiques



La RTC ne s'applique pas au premier signe à cause du mouvement de balayage.



Les règles phonologiques



Forme de surface

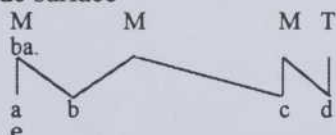


Figure 32 : Processus phonologiques associés à la composition

Ainsi l'application des règles morphologiques et phonologiques produit des composés de forme distincte, souvent avec des structures segmentales se distinguant de façon frappante de celles des deux signes qui contribuent à leur formation.

4. CHANGEMENT HISTORIQUE

Liddell et Johnson (1986) affirment qu'une fois lexicalisés, les composés sont sujets à des changements phonologiques à travers le temps, parce que la composition en ASL peut produire des formes non conformes à la forme typique des mots dans le lexique. Liddell et Johnson (1985, 1986) notent que les ajustements observables sur les formes de surface lexicalisées reflètent l'application des règles d'assimilation. Cependant, ils font remarquer que les formes des composés lexicalisés ne peuvent être prédites à partir des processus d'assimilation active. Par exemple, la notation pour SAVOIR et PARTOUT consiste respectivement en une séquence MTMT et une séquence MT avec leurs propres traits articulatoires comme montré à la figure 33.

Segment	SAVOIR				PARTOUT	
	M	T	M	T	M	T
Traits articul.						
configuration	u ⁺ 1234 [^]	u ⁺ 1234 [^]	u ⁺ 1234 [^]	u ⁺ 1234 [^]	u ⁺ 1234 ⁺	u ⁺ 1234 ⁺
pt de contact	TIFI	TIFI	TIFI	TIFI	HAND	HAND
	p	c	p	c	at	at
	eFH	eFH	eFH	eFH	MONK	M2CN
orientation horizontale sec.	PA	PA	PA	PA	BK	BK
	SP	SP	SP	SP	SP	SP
orientation verticale	BK	BK	BK	BK	PA	PA
	HP	HP	HP	HP	HP	HP
cnm	-	-	-	-	-	-

Figure 33 : Notation des signes SAVOIR et PARTOUT⁴

Dans un composé, les trois règles morphologiques et les deux règles phonologiques s'appliquent et prédisent la forme illustrée à la figure 33. Mais le signe est en fait réalisé tel qu'illustré à la figure 34.

⁴ La notation u⁺1234[^] décrit une configuration de la main où le pouce est non opposé (u⁺), tous les autres doigts étant pliés et maintenus ensemble (1234[^]). La notation u⁺1234⁺ décrit une configuration de la main où le pouce est non opposé (u⁺), tous les autres doigts étant ouverts et maintenus ensemble (1234⁺).

SAVOIR^PARTOUT				
Segments	T	M	M	T
Traits articul.				
configuration	u ⁺ 1234 [^]		u ⁺ 1234 ⁺	u ⁺ 1234 ⁺
pt de contact	TIFI		HAND	HAND
	c		at	at
	eFH		MONK	M2CN
orientation	PA		BK	BK
horizontale sec.	SP		SP	SP
orientation	BK		PA	PA
verticale	HP		HP	HP
cnm	-		-	-

Figure 34 : Composition de SAVOIR^PARTOUT

SAVOIR^PARTOUT				
Segments	T	M	M	T
Traits articul.				
configuration	u ⁺ 1234 ⁺		u ⁺ 1234 ⁺	u ⁺ 1234 ⁺
pt de contact	TIBK		HAND	HAND
	c		at	at
	eFH		MOFH	M2FH
orientation	BK		BK	BK
horizontale sec.	SP		SP	SP
orientation	PA		PA	PA
verticale	HP		HP	HP
cnm	-		-	-

Figure 35 : Composé lexicalisé

Les traits non prédictibles de la figure 35 sont : 1) le trait de la configuration manuelle qui passe de u⁺1234[^] à u⁺1234⁺; 2) le trait de localisation du second signe change de hauteur afin de correspondre à la hauteur du premier signe (près du cou); 3) les traits d'orientation du premier signe qui passent de (BK, HP) à (PA, HP) afin de correspondre à ceux du second signe. Cette forme de composé lexicalisé n'est prédictible à partir d'aucun processus d'assimilation active, mais

apparaît plutôt comme le résultat de changements diachroniques dans la forme du signe qui ont eu lieu après la lexicalisation.

5. COMPOSITION OU SUFFIXATION

Miller (1991) fait valoir que certains groupes de signes tels que PAS^AIMER et SANS en ASL sont composés d'une racine et d'un suffixe négatif. Miller (1993) soutient que le suffixe négatif en LSQ (qui n'est pas toujours productif), est formé par un mouvement des bras vers l'extérieur et prend la configuration et l'orientation du signe qu'il modifie. Ceci forme PAS-AIMER, PAS-BON et PAS-DÉRANGER.

Son assertion est que le suffixe négatif s'attache à la racine pour produire le signe complexe. Par exemple, PAS-AIMER est dérivé comme suit :

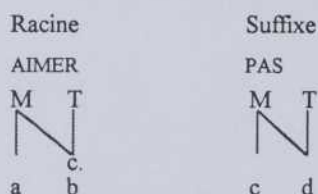


Figure 36 : Les signes AIMER et PAS

Après l'application des règles phonologiques EM et ET on obtient la forme suivante :

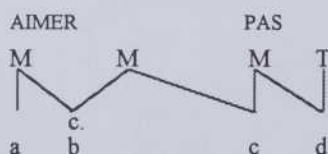


Figure 37 : Application des règles phonologiques

Cette forme du signe ne se produit pas en LSQ. Le signe commence réellement avec une tenue faisant contact avec la poitrine. C'est la forme qui résulterait de l'application de la RTC. Ceci suggère que ce signe peut avoir été construit comme un composé plutôt que comme une racine plus un suffixe.

Nous avons constaté la présence du suffixe négatif proposé dans les 11 signes présentés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Signes qui incorporent PAS

		RSS	RTC	RAMND
1	CONNAÎTRE^PAS	*	*	n/a
2	DORMIR^PAS	n/a	n/a	*
3	MANGER^PAS	*	*	*
4	SENTIR^PAS	*	n/a	*
5	BON^PAS	n/a	*	*
6	DÉRANGER^PAS	*	n/a	n/a
7	PENSER^PAS	n/a	*	*
8	AIMER^PAS	n/a	*	*
9	TRAVAILLER^PAS	*	n/a	n/a
10	OUVRAGE^PAS	*	n/a	n/a
11	VOIR^PAS	n/a	*	*

Le tableau 2 compare la forme des signes produits avec le suffixe négatif proposé avec les formes prédites par l'application des règles de formation de composés. Un astérisque dans une cellule signifie que le signe en question présente les effets prédits par l'application de soit RSS, RTC, ou RAMND. Dans tous les cas où une de ces règles pourrait s'appliquer, le signe possède la forme de surface prédite par la règle. La notation n/a indique que la condition d'application de la règle n'est pas présente et que la règle ne peut s'appliquer. Par exemple, dans DORMIR^PAS, il n'y a pas de tenue avec contact dans DORMIR et la règle ne peut s'appliquer. Le tableau 2 montre que la règle s'applique chaque fois que les conditions de son application sont respectées. Cependant, rappelons-le, un composé, par définition, requiert que des mots indépendants soient joints. PAS est-il un morphème libre? La réponse est non. Ceci soulève deux possibilités. Soit que ces signes, à l'origine, aient été des composés et que PAS ait déjà été un morphème libre, soit que PAS ait été un suffixe à l'origine, mais que ce suffixe ait été aussi soumis aux règles de composition.

6. CONCLUSION

Nous avons montré qu'en LSQ, les composés sont construits selon le même principe qu'en ASL. En fait, les règles phonologiques et morphologiques proposées pour l'ASL peuvent rendre compte de la formation des composés en LSQ avec des différences mineures. De façon intéressante, le fait que certains

signes prétendument formés par suffixation montrent les effets de ces mêmes règles suggère que ces signes peuvent avoir été introduits dans la langue en tant que composés plutôt qu'en tant que racines suivies de suffixes.

BIBLIOGRAPHIE

- Battison, R. (1978) *Lexical borrowing in American Sign Language*, Silver Spring, MD : Linstok Press.
- Goldsmith, J. (1976) *Autosegmental phonology*, thèse de doctorat, MIT.
- Klima, E. et U. Bellugi (1979) *The signs of language*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Liddell, S. (1984) «THINK and BELIEVE: Sequentiality in American Sign Language», *Language*, no 60, p. 372-399.
- Liddell, S. et R. E. Johnson (1989) «American Sign Language : The phonological base», *Sign Language Studies*, no 64, p. 195-277.
- Liddell, S. et R. E. Johnson (1986) «American Sign Language compound formation processes, lexicalization and phonological remnants», *Natural Language and Linguistic Theory*, no 4, p. 445-514.
- Liddell, S. et R. E. Johnson (1985) *American Sign Language : The phonological base*, manuscrit, Department of linguistics and interpreting, Gallaudet.
- Miller, C. (1993) «La structure interne des signes», in Dubuisson et Nadeau (éd.), *Études sur la langue de signes québécoise*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Miller, C. (1991) «Une théorie prosodique de la phonologie des langues des signes», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 10, no 1, p. 21-55.
- Stokoe, W. (1960) «Sign language structure : An outline of the visual communication system of the American Deaf», in *Studies in Linguistics*, Occasional Paper 6, New York : University of Buffalo. (éd. revue et corrigée Silver Spring, MD : Linstok Press, 1978).

Stokoe, W., D. Casterline et C. Croneberg (1965) *A dictionary of American Sign Language on linguistic principles*, Washington, D.C. : Gallaudet College Press, (édition revue et corrigée, Silver Spring, MD : Linstok Press, 1976).



4. Représentation de l'interlocuteur



Phénomènes de contact dans les communautés sourdes*

Ceil Lucas
Université Gallaudet

0. INTRODUCTION

La recherche sociolinguistique dans les communautés sourdes a pris forme en tenant compte d'au moins quatre préoccupations interreliées : 1) la relation entre la langue orale de la majorité et la langue signée, particulièrement dans le domaine éducationnel; 2) les connaissances limitées de la structure linguistique des langues signées; 3) la non-reconnaissance du statut de langue des langues signées; 4) l'application des modèles sociolinguistiques des langues orales aux langues signées. En premier lieu, l'insistance traditionnelle dans le cadre pédagogique pour que les Sourds utilisent la langue orale, ou tout au moins une combinaison de langues signée et orale, à l'exclusion de la langue signée seule, a contribué à la concentration des recherches sociolinguistiques sur l'influence de la langue orale sur la langue signée et réciproquement. Pour la langue des signes américaine (ASL), alors que des études se poursuivent sur la variation sociolinguistique, il existe donc autant d'études sur la nature diglossique de la communauté sourde, le continuum, des variantes entre l'anglais et l'ASL et sur les effets du contact entre l'anglais et l'ASL, traditionnellement étiqueté PSE (pidgin signé basé sur l'anglais) (voir, par exemple, Woodward, 1973; Woodward et Markowicz, 1975).

Les études qui décrivent les effets du contact entre deux langues signées sont très peu nombreuses, voire même inexistantes. Ceci est dû, en partie, aux préoccupations deux et trois mentionnées plus haut; c'est-à-dire à une connaissance limitée de la structure des langues signées et aux doutes quant à leur statut de langue à part entière.

* Une version préliminaire de cette recherche a été présentée au Cinquième Symposium sur la Recherche dans les langues signées à Salamanque, Espagne, en mai 1992 et a été publiée dans les actes du colloque du Symposium sous le titre *Language contact phenomena in Deaf communities*, p. 261-268.

Pour ce qui est de la deuxième préoccupation, il est difficile de décrire le changement sociolinguistique au sein même d'une langue signée ou d'analyser les effets du contact sans avoir une idée précise de la structure de base de la langue. En fait, quelques-unes des premières études sur la variation en ASL décrivaient comme traits structurels variables l'incorporation négative et l'accord du verbe, par exemple, alors que ces particularités ne sont pas variables chez un locuteur natif.

La troisième préoccupation, la question de statut, a entravé la recherche linguistique dans tous les domaines traitant des langues signées et a aussi entravé la recherche sociolinguistique.

La quatrième préoccupation, celle de l'application de modèles sociolinguistiques de la langue orale à des situations impliquant une langue signée, a souvent eu comme effet l'attribution d'étiquettes à des situations qui, lorsqu'on les regarde de plus près, ne correspondent pas vraiment à ces étiquettes. C'est le cas dans l'emploi des termes diglossie, alternance de codes, bilinguisme, et pidgin, pour n'en citer que quelques-uns.

En se basant sur ces quatre points, les phénomènes de contact des langues dans la communauté sourde méritent d'être examinés à nouveau. Dans ce texte, nous présenterons d'abord un modèle permettant d'aborder les phénomènes de contact des langues puis nous examinerons ensuite un de ces phénomènes, les signes de contact.

1. UN MODÈLE POUR ABORDER LES PHÉNOMÈNES DE CONTACT DES LANGUES

Le tableau 1 ci-dessous montre qu'avant même de pouvoir discuter des phénomènes individuels, il faut faire une distinction de base. La distinction se situe entre une situation dans laquelle deux langues signées se trouvent en contact et une situation où, au contraire, sont en présence une langue signée et une langue orale.

Tableau 1 : Phénomènes de contact dans les communautés sourdes

Entre 2 langues signées	Entre une langue orale et une langue signée	
	Suivant les critères des langues orales	Phénomènes spécifiques
Emprunts lexicaux	Emprunts lexicaux	Dactylogogie
Le parler aux étrangers	Alternance de codes	Combinaison dactylogogie/signes
Interférence		Le parler des enfants sourds
Pidgins, créoles, systèmes mixtes		Alternance de code
		Conversations ATS
		Signes de contact

Cette distinction est nécessaire tout simplement à cause de la différence de modalité entre langues signées et langues orales. Les unités structurelles de base sont alors obligatoirement très différentes : des morphèmes composés de sons articulés de manière spécifique et en certains points du système vocal par opposition à des morphèmes composés d'éléments articulés à l'aide des mains, de la physionomie et du corps. Cela ne veut pas dire que les morphèmes de la langue orale ne comprennent jamais l'usage des mains, de la physionomie ou du corps ou inversement que les morphèmes dans la langue signée n'incluent jamais d'articulation verbale. Toutefois, la structure de base est différente, de sorte que le type de phénomènes de contact qui s'établissent entre deux langues signées, appartenant toutes deux à une modalité visuelle, diffèrent du type de contact entre langue orale et langue signée, l'une dans la modalité orale-visuelle et l'autre dans la modalité visuelle-manuelle. Lorsque deux langues signées sont en contact, elles peuvent présenter des résultats du contact avec leurs langues orales respectives, qui peuvent alors jouer un rôle dans leur propre contact. Par exemple, dans la langue des signes italienne (LIS), le signe pour «jamais» est un signe en dactylogogie lexicalisée apparenté au mot *mai* en italien oral. La configuration manuelle est /I/, représentant la dernière lettre du mot italien. Des signeurs de l'ASL en contact avec des signeurs de la LIS peuvent apprendre ce signe et l'utiliser quand ils conversent avec des bilingues utilisant l'ASL et la LIS. Cet état de choses découle du contact parlé-signé qui se trouve réutilisé dans certaines situations où il existe un contact signe-signé.

2. CONTACTS ENTRE DEUX LANGUES SIGNÉES

Nous souhaitons, dans un premier temps, nous concentrer sur les résultats du contact entre deux langues signées. Il est important de souligner que nous présentons un modèle que nous ne pouvons illustrer qu'à l'aide d'exemples anecdotiques de certains phénomènes. La recherche empirique sur le sujet est encore très limitée et au fur et à mesure que les recherches avanceront et qu'on apprendra à mieux connaître les communautés sourdes dans le monde entier, il est possible que l'on soit amené à apporter des changements au modèle. Ainsi commençons-nous à mieux connaître les communautés comme celle des Mayas Yucatèques de Nohya dans la péninsule du Yucatan où tous les membres de la communauté, qu'ils soient sourds ou parlants, se servent d'une langue signée (Johnson, 1991). Cela rappelle, bien entendu, la communauté de Martha's Vineyard aux États-Unis. Des rapports sur d'autres communautés de ce genre commencent à être disponibles, par exemple au Venezuela. Non seulement nous avons affaire à des communautés où tout le monde se sert de la langue signée, mais dans le cas du Yucatan, aucune des deux langues n'est écrite. Comme le fait observer Johnson (rapport), l'ensemble de la recherche concernant les contacts entre langues ne touche que le contact entre des langues dont l'une au moins possède une forme écrite, ce qui est le cas du contact entre l'ASL et l'anglais. Dans les communautés où tout le monde se sert d'une langue signée et où aucune des langues en contact n'a de forme écrite, les résultats du contact ne sont pas clairement identifiés.

En se basant sur le modèle du tableau 1, on voit que les langues signées s'empruntent des éléments lexicaux. Par exemple, en ASL, les signes les plus anciens pour de nombreux noms de pays, comme CHINE, JAPON, SUÈDE, ITALIE et AFRIQUE ont été remplacés par les signes utilisés par les signeurs de ces pays. Il est concevable qu'un signeur qui connaît deux langues signées puisse momentanément passer d'une langue signée à l'autre. Il y a alors alternance de code. Les signeurs se servent également du parler aux étrangers : c'est-à-dire qu'un locuteur natif qui utilise une certaine langue signée pour communiquer avec un autre Sourd qui apprend la langue signée peut modifier la forme de sa propre langue signée - il peut utiliser la langue signée plus lentement ou avec des formes plus amples ou encore choisir des signes qu'il pense que l'interlocuteur comprendra facilement. Il est de plus possible qu'un locuteur natif d'une langue signée utilise une deuxième langue signée et par hasard incorpore des éléments de sa propre langue signée dans la deuxième langue. Il s'agit alors d'interférence. Enfin, bien qu'aucune recherche empirique n'ait été faite à ce sujet, il est

concevable que dans des conditions sociales favorables, le contact entre deux langues signées ou plus puisse engendrer des parlers pidgins, créoles ou des systèmes mixtes comme en témoignent les langues orales. La situation dans l'apparition d'un pidgin peut se présenter comme suit : deux signeurs adultes natifs de deux langues signées différentes sont en contact et désirent tous les deux apprendre une troisième langue signée pour s'élever dans l'échelle sociale ou améliorer leur situation économique. Leur contact avec les signeurs natifs de la troisième langue est limité, les amenant à s'enseigner la langue eux-mêmes. De plus, leur contact avec leur langue d'origine respective est restreint ou pour le moins discontinu. Ce sont là des conditions sociales qui ont favorisé l'apparition de pidgin oral et il n'est pas impossible d'imaginer une situation de ce genre dans le cas des langues signées.

3. CONTACTS ENTRE UNE LANGUE ORALE ET UNE LANGUE SIGNÉE

Abordons à présent le contact entre une langue orale et une langue signée. Il faut faire une autre distinction. Nous séparons les effets décrits en suivant les critères de la langue orale et les phénomènes uniques aux langues signées. L'expression «en suivant les critères de la langue orale» signifie, par exemple, que la personne s'arrête littéralement d'utiliser la langue signée et commence à parler (ou inversement) soit au-delà de la limite de la phrase soit à l'intérieur de cette limite. Il existe beaucoup d'observations anecdotiques qui montrent que ces deux situations peuvent se produire. Ainsi, au cours d'une conversation en anglais oral, il est possible que des entendants bilingues échangent des phrases ou des signes ASL (alors qu'aucun Sourd n'est présent). Nous pouvons facilement envisager la phrase suivante en anglais: «Et puis il m'en a parlé et j'ai fait une drôle de tête : MÂCHOIRE ALLONGÉE-BOUCHE OUVERTE.» Il se peut que les bilingues sourds parlent entre eux en utilisant des mots ou des phrases en anglais ou qu'ils parlent avec des bilingues entendants. Par exemple, au cours d'une conversation dans un restaurant, pour savoir comment on va payer l'addition, un Sourd passe de l'ASL à l'anglais et forme avec ses lèvres «ai argent», et revient ensuite immédiatement à l'ASL.

On trouve également des exemples d'emprunts lexicaux qui suivent les critères établis pour les emprunts en langue orale. Dans un type d'emprunt lexical en langue orale, le calque, les éléments lexicaux d'une langue sont traduits dans l'autre langue et utilisés dans le même sens - ainsi en italien, français et espagnol, le mot anglais *skyscraper* se dit respectivement: *grattaciello*, *gratte-ciel* et *rascacielos*. Il existe de nombreux exemples de ce phénomène en ASL : les

signes pour BOYFRIEND (petit ami), GIRLFRIEND (petite amie), HOMEWORK (devoirs), HOMESICK (nostalgie du pays, de la maison) sont des calques de mots anglais. Les calques se produisent aussi en anglais quand des bilingues entendants forment des morphèmes anglais oraux à partir d'une configuration de la bouche qui fait partie d'un signe ASL. Par exemple, la configuration de la bouche qui fait partie du prédicatif à classificateur qui veut dire «gros tas de papier ou livre épais» (configuration de la bouche qui a le sens adverbial de grande quantité ou d'épaisseur) peut être transcrit comme «cha», phonétiquement [ʃa]. On a déjà entendu des étudiants entendants bilingues dire en anglais : «*I have cha homework*» (j'ai un tas de devoirs).

Passons à présent à des phénomènes qui découlent du contact entre une langue orale et une langue signée. Un de ces phénomènes est la dactylogogie. On peut dire que s'il n'y avait aucun contact entre la forme écrite de la langue orale et la langue signée, il n'existerait pas de dactylogogie, mais c'est là un phénomène spécifique qui a été décrit par quelques chercheurs comme un emprunt lexical (Battison, 1978). Toutefois, après une longue discussion avec Scott Liddell et Robert Johnson, nous en sommes arrivées à partager leur position de ne pas considérer ce phénomène comme un emprunt. Un emprunt lexical signifie en général un rapport entre les phonologies de deux langues, qu'elles soient orales ou signées. Nous avons déjà donné des exemples d'emprunt lexical entre les langues signées. Néanmoins, la dactylogogie ne montre pas de lien entre deux phonologies. C'est un rapport étroit qui existe entre le système orthographique d'une langue orale et la phonologie d'une langue signée. Il s'agit donc là d'un fait unique découlant d'un contact. De plus, nous voyons des exemples de combinaisons dactylogogiques, tels que dans le signe ASL pour LIFE-STYLE (style de vie) et nous prenons alors conscience du genre de dactylogogie qui apparaît chez les Sourds au contact d'autres types de systèmes d'écriture comme l'arabe, le chinois, le japonais, le russe et l'hébreu.

Un autre phénomène spécifique est l'oralisation, distincte de celle utilisée dans une langue orale. Davis (1989) présente un modèle représentant un continuum allant de l'oralisation complète de mots oraux à une oralisation lexicalisée, comme c'est le cas pour les signes ASL FINISH (finir) et HAVE (avoir), pour lesquels la configuration de la bouche tire clairement son origine de l'anglais mais est devenue partie du signe. L'oralisation est différente des configurations de la bouche qui accompagnent certains signes ASL et qui n'ont aucun lien avec la langue orale. C'est le cas par exemple pour les signes PAH (finalement) et NOT-YET (pas encore). Jacobs (1992) a également décrit un autre phénomène spécifique, le «*Coda-speak*» (le parler Coda). CODA est un

sigle souvent utilisé aux États-Unis pour identifier les enfants entendants qui ont des parents sourds et qui utilisent l'ASL comme langue première. Le «Coda-speak» est formé de mots anglais oraux mais utilise la structure syntaxique de l'ASL. On pourrait l'appeler l'«ASL oral». Ce parler n'a pas encore été décrit, nous ne pouvons donc pas dire quels pourraient en être les caractéristiques morphologiques et prosodiques, mais ce phénomène se retrouve sans doute aussi chez des enfants entendants de parents sourds dans d'autres pays et il s'agit là à coup sûr des effets d'un contact spécifique aux bilingues d'une langue orale et d'une langue signée.

Enfin, les signeurs peuvent pratiquer l'alternance de code entre l'ASL et un des codes inventés pour représenter manuellement l'anglais. Nous faisons une différence entre cette manifestation et l'alternance de code entre deux langues signées parce que le code manuel se base sur la structure d'une langue orale.

4. LE PIDGIN SIGNÉ BASÉ SUR L'ANGLAIS

Nous aborderons en dernier lieu un phénomène particulier auquel nous avons consacré, en collaboration avec Clayton Valli, beaucoup de notre temps de recherche. Ce phénomène est connu aux États-Unis sous l'étiquette de «Pidgin Sign English» (PSE) (le pidgin signé basé sur l'anglais). Nous nous contenterons ici de résumer notre projet consacré à l'utilisation des signes de contact. Cependant, certaines de nos conclusions ont déjà été publiées et d'autres le seront dans l'avenir.

Tableau 2 : Résumé de la recherche

Informateurs :

10 groupes de 2, 2 groupes de 3, total 26 (12 blancs, 14 noirs)

5 situations pour chaque

14 heures de données, 20 segments (15 non ASL, 5 ASL)

30 juges

9 segments : unanimité, pas ASL

4 segments : pas d'accord, linguistes et communauté

1 segment : pas d'accord, blancs et noirs

Nous avons planifié une entrevue conçue dans le but de mettre en lumière l'utilisation des signes de contact. Nous avons interviewé dix groupes de deux signeurs et deux groupes de trois signeurs, soit un total de 26 informateurs (12

blancs et 14 noirs). En nous basant sur les données d'enregistrement qui se composaient de 20 segments, dont, selon nous, cinq étaient en ASL et 15 n'étaient pas en ASL, nous avons préparé un montage vidéo dans le but de connaître l'opinion de juges. Ces juges, au nombre de trente, tous sourds et membres de la communauté sourde, ont évalué les segments et leur opinion a servi à identifier neuf segments sur lesquels l'accord était unanime pour dire qu'ils n'appartenaient pas à l'ASL et cinq autres segments dont les structures ne relevaient pas de l'ASL mais pour lesquels les opinions variaient fortement. La figure 3 permet de faire une comparaison entre les caractéristiques principales des divers systèmes, y compris l'utilisation des signes de contact.

Tableau 3 : Comparaison de caractéristiques linguistiques entre systèmes (Mühlhäusler, 1986)

Caractéristiques	Anglais parlé	ASL	Anglais signé	Signes de contact	Pidgin parlé (basé sur l'anglais)
Forme lexicale	Anglais	ASL	ASL, anglais parlé	ASL, mots parlés isolés	Anglais, quelques formes idiosyncratiques
Fonction lexicale et sens	Anglais	ASL	Anglais	ASL, anglais, idiosyncratique	Généralement anglais quelques formes idiosyncratiques
Morphologie	Anglais	ASL	Anglais et ASL réduit, signes pour morphèmes anglais	Anglais et ASL réduit, signes pour morphèmes anglais verbes ASL conjugués, signes non manuels	Anglais réduit
Syntaxe	Anglais	ASL	Anglais réduit	Anglais réduit, subordination, constructions avec prépositions, constructions idiosyncratiques emploi de l'espace ASL, éléments de discours, pronoms, articles définis	SVO, emploi de pronoms et prépositions réduits, subordination rare

En nous basant sur ce tableau, nous pouvons voir que l'utilisation des signes de contact diffère de l'anglais signé, de l'ASL et des pidgins oraux. En

conséquence, nous aimerions faire ressortir que les signes de contact forment un troisième système qui associe d'une manière spécifique des éléments de l'anglais et de l'ASL.

Pour cinq segments de la bande, il était difficile de trouver des structures syntaxiques ASL. De plus, ces segments présentent de nombreuses caractéristiques de l'anglais, telles des constructions contenant *that* (que) ainsi que des constructions avec des prépositions qui ont toutefois été jugées par de nombreux juges comme appartenant à l'ASL. Nous nous sommes, bien entendu, demandés pourquoi. En y regardant de plus près, nous avons découvert que ces segments, s'ils comprenaient beaucoup de caractéristiques de l'anglais, comportaient aussi des caractéristiques syntaxiques de l'ASL, ce qui explique peut-être qu'ils étaient considérés comme appartenant à l'ASL. Ces particularités comprennent l'établissement d'un sujet dans l'espace, l'emploi du regard pour se référer au sujet établi, l'emploi du déplacement du corps en rapport avec un sujet établi et aussi le changement de rôles et l'utilisation des pronoms et des déterminants de l'ASL. Dans plusieurs cas, par exemple, le signeur a établi deux sujets distincts, l'un sur la droite et l'autre sur la gauche (par exemple, programmes d'intégration et internats, signeurs noirs et signeurs blancs) et ensuite il s'est uniformément référé à ces points en signant au même endroit ou en dirigeant le regard ou le corps vers ces points. On ne peut cependant pas dire que la structure des phrases employées pour discuter ces référents soit de l'ASL, du fait qu'elle comprend de nombreuses caractéristiques de l'anglais. Mais l'occurrence de ces caractéristiques de l'ASL explique probablement que ces segments aient été jugés comme faisant partie de l'ASL. La structure de chaque segment est spécifique du fait qu'elle fait appel à la fois à des structures appartenant à l'ASL et à des structures de l'anglais. Cette combinaison est unique parce que les caractéristiques de l'ASL se présentent souvent simultanément à l'oralisation de l'anglais, de sorte que nous voyons un type de combinaison de code qui n'a pas été décrit dans les langues orales. Elle est inclassable du fait que les particularités de l'ASL et de l'anglais ne sont pas exclusivement présentes. Nous ne voyons pas de morphèmes restreints en anglais comme le *-s* de la troisième personne du singulier, le *-s* du pluriel, le *-s* du cas possessif, le *-ed* des temps du passé et nous ne voyons pas non plus de constructions syntaxiques de l'ASL telles que la topicalisation et la relativisation. Néanmoins, il semble qu'il existe un troisième système et non un système se basant d'une manière prédominante sur l'anglais comme nous croyions que c'était le cas au début. Des troisièmes systèmes ont été décrits pour les langues orales (voir par exemple: Romaine 1989, Whinnom 1971 et Grosjean 1992), mais ce que nous voyons

semble être un effet unique du contact entre une langue orale et une langue signée.

5. CONCLUSION

En somme, nous avons vu que le contact linguistique entre communautés sourdes est une situation assez complexe, et que les résultats de ce contact ne sont pas toujours équivalents aux résultats du contact entre les communautés de langue orale. Nous avons également constaté que c'est un domaine dans lequel des recherches plus nombreuses seraient bienvenues.

BIBLIOGRAPHIE

- Battison, R. (1978) *Lexical borrowing in American Sign Language*, Silver Spring, MD : Linstok Press.
- Davis, J. (1989) «Distinguishing language contact phenomena in ASL interpretation», in Lucas (éd.), *The Sociolinguistics of the Deaf Community*, San Diego : Academic Press, p. 85-102.
- Grosjean, F. (1992) «The bilingual and the bicultural person in the hearing and in the deaf world», *Sign Language Studies*, no 77, p. 307-320.
- Jacobs, S. (1992) «Coda Talk Column», *Coda Connection*, vol. 9, no 1, p. 1-3.
- Johnson, R. E. (1991) «Sign language, culture, and community in a traditionnal Yucatec Maya Village», *Sign Language Studies*, no 73, p. 461-478.
- Mühlhäusler, P. (1986) *Pidgin and creole linguistics*, Oxford : Basil Blackwell.
- Romaine, S. (1989) *Bilingualism*, Oxford : Basil Blackwell.
- Whinnom, K. (1971) «Linguistic hybridization and the 'special cas' of pidgins and creoles», in Hymes (éd.), *Pidginization and Creolization of languages*, London and New York : Cambridge University Press, p. 91-115
- Woodward, J. et H. Markowicz (1975) «Some handy new ideas on pidgins and creoles : Pidgin sign languages», Paper presented at Conference on Pidgin and Creole Languages, Honolulu, Hawaii.
- Woodward, J. (1973) «Some characteristics of Pidgin Sign English», *Sign Language Studies*, no 3, p. 39-46.

Rôle de la représentation de l'interlocuteur dans l'utilisation de la langue de signes par des individus sourds

Maria Cristina Da Cunha Pereira,
Maria Cecilia De Moura
Ana Claudia Lodi
Université catholique de São Paulo, Brésil

0. INTRODUCTION

Le fait que la plupart des locuteurs modifient leur façon de s'exprimer en fonction de leur interlocuteur est bien connu pour les langues orales (voir entre autres Fishman, 1965; Labov, 1966 et Ervin-Tripp, 1968). Pour les langues signées, ce phénomène n'a cependant pratiquement pas été étudié. À l'heure actuelle, on ne sait précisément ni dans quelles composantes de la langue se produisent les changements (lexique, morphologie, etc.), ni quel est leur niveau de variation. Notre but est d'apporter une contribution à la connaissance de ce phénomène en décrivant trois situations où l'on voit que la perception de l'interlocuteur a eu des répercussions sur le registre de langue des signes brésilienne produite par le signeur. Il nous faut cependant préciser que notre recherche n'en est qu'à ses débuts et que l'intérêt de notre contribution au colloque nous semble essentiellement de faire connaître nos recherches en cours.

1. PROBLÉMATIQUE

Au cours des vingt dernières années, au Brésil, on a beaucoup discuté de l'utilisation de la langue des signes dans l'enseignement aux Sourds. Même si on y observe une prédominance de la méthode oraliste, on remarque depuis le milieu des années 70, un intérêt croissant de la part de quelques groupes d'entendants pour la langue des signes brésilienne. Des enseignants l'apprennent et l'utilisent de concert avec la langue orale, dans leur enseignement, obtenant ainsi une communication bi-modale.

La possibilité de voir leur langue utilisée par les entendants a initialement enthousiasmé la communauté sourde, qui voyait là une manière plus facile de communiquer. Cependant, récemment les Sourds se sont retournés contre l'usage

de la communication bi-modale et se sont prononcés en faveur de la langue des signes brésilienne.

Au Brésil, il existe quelques publications (Oates, 1969; Hoemann et al., 1983 et Brito, 1983) qui présentent un inventaire des signes utilisés par la communauté sourde brésilienne, ainsi que des travaux portant sur divers aspects relatifs à la langue signée de cette communauté. Cependant, les études sur la morphologie et la syntaxe sont à peine entamées. Avec l'objectif de commencer une analyse de la syntaxe de la langue de signes brésilienne, nous avons réalisé quelques enregistrements vidéos de narrations d'histoires, par un locuteur sourd, à un interlocuteur sourd lui aussi. Dans l'analyse des premiers enregistrements que nous avons déjà effectuée, nous avons observé que le locuteur modifiait sa façon de signer en fonction de l'interlocuteur. Les résultats de cette analyse nous ont montré que les Sourds qui ont une bonne connaissance de la langue orale utilisent la langue signée accompagnée d'oralisations qui leur servent à préciser d'éventuelles différences de signification d'un même signe. C'est ainsi que, dans un récit, un signeur a utilisé le signe normalement utilisé pour NAGER en oralisant *plage* et ceci a été interprété par le Sourd comme signifiant «plage».

Pour ce qui est des Sourds qui ont une moins bonne connaissance de la langue orale quelques modifications ont été observées dans leur interaction avec d'autres Sourds plus ou moins connus d'eux. Dans leurs interactions avec des Sourds avec qui ils étaient familiers, aucune modification dans l'utilisation de la langue n'a été observée. Par contre, dans leurs interactions avec des Sourds moins familiers, ils ont eu recours à diverses modifications. C'est ainsi qu'en plus de la répétition des signes, ils ont utilisé la pantomime (par exemple, pour se référer à une cuisinière, le sujet a dessiné la coiffe du cuisinier dans les airs).

2. OBSERVATION DE DONNÉES

2.1 Première situation

Nous avons demandé à un de nos collaborateurs sourds de raconter la même histoire à trois interlocuteurs entendants différents : le premier d'entre eux a beaucoup de contacts avec notre collaborateur, avec qui il étudie depuis longtemps la langue des signes brésilienne. Il est très habile en langue des signes brésilienne. Le deuxième participe depuis moins longtemps aux recherches sur la langue des signes brésilienne, mais il est également très habile dans cette langue et a beaucoup de contacts avec notre collaborateur. Quant au troisième, il est très

peu habile en langue des signes brésilienne, malgré qu'il participe aux recherches depuis déjà un certain temps.

Les résultats ont tout d'abord démontré une différence dans le laps de temps que le sujet a utilisé pour raconter l'histoire à chaque interlocuteur : il a pris le même temps pour faire son récit aux deuxième et troisième interlocuteurs, et un peu plus de la moitié du temps pour le faire au premier. De plus, nous avons remarqué quelques comportements, que nous considérons comme des stratagèmes, dont le but était de garantir la compréhension des interlocuteurs — la répétition de signes, la répétition d'un même concept avec plusieurs signes (par exemple, l'utilisation de deux signes différents pour signifier «football»), l'utilisation de l'épellation et de l'oralisation. De tels recours ont été observés dans l'interaction avec les trois interlocuteurs, cependant, pour communiquer avec celui qui a une moins bonne maîtrise de la langue signée, notre collaborateur a aussi utilisé la pantomime.

Les différences que nous avons pu observer aussi bien dans les interactions entre Sourds qui ont une bonne connaissance de la langue orale et Sourds qui n'ont pas une bonne connaissance de la langue orale, qu'entre les Sourds qui ont une bonne connaissance de la langue orale et les entendants, nous semblent résulter de la représentation qu'un locuteur se fait de la compétence de son interlocuteur. Dans le cas des histoires racontées par le Sourd qui a le moins de connaissance de la langue orale aux trois entendants, les changements observés, surtout par rapport à la vitesse, nous semblent être la conséquence de la représentation que le Sourd se fait de la compétence de son interlocuteur en langue des signes brésilienne. C'est ainsi que le deuxième interlocuteur, même sachant utiliser habilement la langue des signes, semble avoir été perçu par notre collaborateur comme s'il avait moins de connaissances de la langue que le premier mais peut-être un peu plus que le troisième. En effet, pour se faire comprendre du deuxième entendant, le narrateur sourd n'a pas utilisé de représentations mimiques.

2.2 Deuxième situation

Le rôle de la représentation que l'on se fait de la compétence de son interlocuteur dans la communication entre Sourds et avec des Sourds a aussi été observé par Pereira (1989), qui a analysé le développement de la communication gestuelle entre les enfants sourds et leurs mères entendantes, et entre enfants sourds du même âge. L'auteure a vérifié que, malgré le fait qu'elles utilisaient les modalités orale et gestuelle pour communiquer avec leur enfant, toutes les mères

semblaient avoir construit des représentations différentes en fonction des possibilités communicatives de leur enfant. Cela n'a pas seulement provoqué des différences dans l'utilisation des modalités communicatives de la part des mères, mais aussi dans le développement communicatif des enfants. Ainsi, la mère qui semblait se représenter sa fille comme quelqu'un qui avait la capacité de communiquer dans toutes les modalités, faisait usage des signes et de la parole. La petite fille, qui avait développé des compétences dans les deux modalités privilégiait la langue orale quand elle était avec sa mère et la langue gestuelle quand elle était avec ses amies.

2.3 Troisième situation

Toujours dans le but de vérifier comment différents interlocuteurs sourds font usage de la langue des signes, nous avons demandé à un Sourd adulte de communiquer avec deux groupes de jeunes enfants sourds qui fréquentaient une école spécialisée où ils étaient exposés à la communication bi-modale.

Le premier groupe était formé de quatre enfants sourds âgés d'à peu près trois ans qui venaient d'entrer dans une classe de jardin d'enfants où ils commençaient à être exposés aux signes. Tous avaient des parents entendants. Ils fréquentaient l'école depuis deux semaines seulement.

Le deuxième groupe était constitué d'enfants d'approximativement six ans, qui fréquentaient l'école depuis trois ans, période durant laquelle ils avaient été exposés à un système de communication bi-modale.

L'interaction avec le premier groupe s'est caractérisée par des tentatives d'établissement de la communication. Pour cela, le Sourd adulte a utilisé peu de signes et, quand il l'a fait, il les a répétés en utilisant des formes de pantomime (par exemple pour «manger», il a fait usage du signe MANGER ainsi que de mouvements de la mâchoire, simulant la mastication, ou encore, il a fait le signe AMI en donnant la main à un des enfants).

Avec le deuxième groupe, la communication a été facile et nous n'avons observé aucune différence dans l'utilisation de la langue des signes par le sujet, par rapport à ses habitudes dans la communication avec d'autres interlocuteurs sourds moins familiarisés avec cette langue. Les enfants à leur tour, n'ont montré aucune difficulté à communiquer en langue des signes avec l'adulte sourd.

3. CONCLUSION

En conclusion, nous avons observé que lors d'interactions avec différents interlocuteurs, la langue des signes des sujets sourds présente certaines modifications, sans cependant que la syntaxe soit compromise. Les modifications concernent la vitesse de production, l'utilisation de la pantomime et l'utilisation de l'oralisation et de l'épellation. Ces modifications semblent être le résultat de la représentation que se fait le sujet de la compétence de son interlocuteur dans la langue des signes.

Avant d'entreprendre la description syntaxique d'une langue signée, il est important de s'assurer que les données ne sont pas dépendantes de la situation d'enregistrement. De plus, nos observations fournissent des pistes intéressantes pour la poursuite de la recherche. En effet, le statut de l'épellation et de l'oralisation est encore à clarifier pour la plupart des langues signées puisqu'il varie considérablement d'une langue à l'autre. Nos premiers résultats nous mènent à penser que l'épellation et l'oralisation ont essentiellement pour rôle d'assurer la communication.

La poursuite de nos recherches devrait nous permettre non seulement d'entreprendre la description syntaxique de la langue des signes brésilienne, mais aussi de préciser le rôle de l'épellation et de l'oralisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Brito, L. F. (1983) «A comparative study of signs for time & space in São Paulo & Urubu-Kaapor Sign Languages», in Stokoe & Volterra (éd.), *Sign Language Research*, Silver Spring, MD, p. 262-268.
- Ervin-Tripp, S. (1968) «An analysis of the interaction of language, topic and listener», in Fishman (éd.), *Readings in the sociology of language*, The Hague : Mouton.
- Fishman, J. (1965) «Who speaks what language to whom and when?», *Linguistique*, no 2, p. 67-88.
- Hoemann, H. W., E. Oates et S. A. Hoemann (1983) *Linguagem de Sinais no Brasil*, Porto Alegre, R. S. : Centro Educacional para Deficientes Auditivos.

- Labov, W. (1966) *The social stratification of English in New York City*, Washington, D.C. : Center for Applied Linguistics.
- Oates, E. (1969) *Linguagem das mãos*, Rio de Janeiro : Gráfica Editora Livro.
- Pereira, M. C. (1989) *Interação e construção do sistema gestual em crianças deficientes auditivas, filhas de pais ouvintes*, thèse de doctorat, Campinas : UNICAMP.

Deuxième partie :
Questions méthodologiques



1. Problèmes de transcription



La glose dans la transcription et l'analyse des langues signées

Colette Dubuisson
Université du Québec à Montréal
Lise Lacerte
Université de Sherbrooke

0. INTRODUCTION

L'absence d'une écriture des langues signées a exigé la création de systèmes de notation spécifiques pour faciliter l'analyse linguistique. Cependant, il est difficile de passer des trois dimensions de la langue aux deux dimensions du papier sans perdre trop d'informations ou sans recourir à une multitude de symboles qui alourdissent l'étude plus qu'ils ne la facilitent.

Prillwitz et Zienert (1990) rappellent qu'avant les années 60, la seule manière de représenter les signes, mises à part les illustrations, était une description verbale. Dans la plupart des cas, les descriptions s'attardaient sur l'ordre des mouvements, les formes des mains et leur relation avec les positions sur le corps. Ils donnent un exemple d'explication extrait d'un cours de signes pour le signe DEAF (sourd). Nous reproduisons cet exemple en (1).

- (1) «D'abord toucher l'oreille droite avec l'index tendu de la main droite, ensuite toucher la bouche avec le même index.»

Depuis ce temps, plusieurs systèmes de notation ont été élaborés selon les différents besoins, mais il est possible de les diviser en deux grandes catégories. En effet, il existe d'une part des systèmes de transcription «phonétique» qui reproduisent l'apparence externe des signes, et d'autre part, des systèmes qui rendent compte le plus précisément possible du sens des signes.

Un exemple de système de la première catégorie a été proposé par Stokoe et al. (1976) qui notent trois paramètres de formation des signes. Ils utilisent dans leur description 12 symboles qui représentent la localisation. Les configurations manuelles sont représentées par l'alphabet de l'ASL, et 24 symboles représentent

le mouvement du signe. Malheureusement, ce système qui est un des plus anciens, sinon le plus ancien, ne prend en compte ni l'orientation ni les informations de la composante non manuelle. L'exemple en (2) montre comment est transcrit le signe SOURD (*DEAF*) dans Stokoe et al. (1976).

(2) $\cup G_{\lambda} \times \text{::} \} G_{\lambda} \times$

Ce signe est un composé, comme le montrent les tirets verticaux séparant les deux parties du signe. Le premier symbole (\cup et $\}$) représente le lieu d'articulation, soit le menton et l'oreille. Les symboles venant en deuxième représentent la configuration manuelle (G). Enfin, les derniers symboles représentent le mouvement et le contact.

Les systèmes de la deuxième catégorie utilisent des gloses, c'est-à-dire que chaque signe est transcrit par un mot d'une autre langue (le français, dans le cas de la LSQ). Même s'ils présentent certains inconvénients, ces systèmes permettent entre autres l'analyse syntaxique de corpus de grande envergure.

L'objectif de cet article est d'examiner l'utilisation des gloses pour la description de la LSQ, d'en faire ressortir les avantages mais aussi d'en souligner les inconvénients. Nous espérons ainsi contribuer à sensibiliser les chercheurs aux difficultés de l'utilisation des gloses.

1. ORIGINE DE L'UTILISATION DES GLOSES

Depuis le début, les utilisateurs ont modifié, transformé et amélioré la façon d'utiliser la glose pour qu'elle réponde aux différents besoins. Selon une convention dont on ignore l'origine, la glose est écrite en majuscules. Cette convention permet de ne jamais perdre de vue qu'une glose n'est pas un mot français ou anglais, par exemple, mais qu'elle représente un signe. L'utilisation de la glose en majuscules pour les langues signées pourrait être inspirée des études sur les langues orales. Cependant, pour les langues orales, il s'avère que la glose en minuscules et la glose en majuscules sont toutes deux utilisées.

Dans certains cas, le sens du mot est transcrit par des minuscules et l'information concernant les marqueurs aspectuels, les déterminants ou tout autre indication grammaticale se note en majuscules comme nous le voyons dans l'exemple reproduit en (3).

- (3) * ta ti-le yige dong zhimen
 he kick-ASP one hole paper door
 «He kicked a hole in the paper door.»
 Huang (1982). Chinois. Cité dans Fischer et Janis (1990).

Dans d'autres cas, le sens du mot est transcrit en majuscules seulement, tout comme les informations grammaticales. Nous reproduisons un exemple en (4).

- (4) wo mei gei ta shu
 I NEG GIVE HER BOOK
 «I didn't give her a (or any) book»
 Jerry Norman (1988) Chinois.

Il n'est donc pas possible de conclure que la convention d'utiliser des gloses en majuscules dans les langues signées soit issue de la convention utilisée pour les langues orales. Il faut donc en chercher l'origine ailleurs.

Peut-être pouvons-nous remonter jusqu'en 1960, où La Mont West Jr, dans sa thèse intitulée *The sign language, an analysis* utilise la glose en majuscules, ainsi que le tiret reliant les mots composés. Il s'agit, à notre connaissance, de l'information retracée la plus ancienne reliant la glose en majuscules aux langues signées. West précise avoir comparé les exemples de son corpus avec ceux déjà identifiés par des gloses dans le dictionnaire de signes des Indiens d'Amérique du Nord de Mallery datant de 1880.

En ce qui concerne les langues signées, l'utilisation des majuscules n'est cependant pas systématique entre les années soixante et le milieu des années soixante-dix, mais après cette période, elle devient plus régulière.

Comme nous l'avons brièvement expliqué plus tôt, en 1965, Stokoe, Casterline et Croneberg dans le dictionnaire de l'ASL identifient les signes à l'aide d'un système de notation phonétique. Une brève description précisant la nature du signe et le lien l'unissant à son référent (pantomime, imitation, métonymie, etc.) suit le signe. Une glose en minuscules termine la définition.

Fischer (1973 et 1974) souligne que les signes de l'ASL sont transcrits en lettres majuscules avec une glose anglaise.

Friedman (1975) mentionne qu'elle utilise les gloses anglaises conventionnelles pour les signes ASL et que celles-ci apparaîtront en italiques. Friedman (1977) précise que toutes les transcriptions contenues dans le volume sont présentées sous forme de gloses anglaises car il serait très difficile pour une personne ne connaissant pas bien le sujet de comprendre le système de notation phonétique de l'ASL. Toutes les gloses sont en majuscules. À partir de cette période, une norme semble s'établir. L'article de Friedman est le seul, à notre connaissance, dans lequel une raison est donnée pour expliquer le choix des gloses plutôt que celui des systèmes de notation phonétiques.

2. DANGERS DE L'UTILISATION DES GLOSES

Selon Klima et Bellugi (1979), le choix de la glose se fait selon l'usage le plus répandu parmi les chercheurs et informateurs sourds lorsqu'ils donnent une traduction du signe. La glose représente la signification d'un signe sous sa forme de citation, non marquée et hors contexte. Plus simplement, il s'agit du signe réalisé en réponse à la question «Quel est le signe pour tel mot?».

Cependant, Wilbur (1987) souligne que les gloses laissent de côté des informations sur la formation des signes qui sont de grande importance pour la compréhension linguistique des langues signées. Leur utilisation ne permettant qu'une analyse primaire de la langue a été la cause de certaines interprétations faites dans les premières études qui se contentaient de comparer simplement une phrase glosée à une phrase anglaise. Certaines conclusions ont parfois été tirées trop hâtivement suite à une telle analyse. C'est ainsi que l'on a pu dire que l'ASL était une langue de gestes, sans ordre des signes, incomplète, inférieure, limitée et concrète.

Les gloses ne fournissent qu'une information partielle puisqu'elles n'expliquent pas la façon dont le signe est exécuté. Transcrire seulement à l'aide des gloses ne permet évidemment pas de disposer de toutes les informations importantes, c'est pourquoi il a été nécessaire de trouver des systèmes de compensation. Par exemple, la direction du mouvement est importante dans la notation des verbes directionnels.

Wilbur remarque également que pour certains signes la catégorie grammaticale de la glose s'avère difficile à choisir et qu'elle peut influencer involontairement l'analyse. Une ancienne solution était de noter les gloses par paire, comme par exemple AVION/VOLER. Les chercheurs ne réalisaient pas alors qu'il existait une nette différence entre la formation des noms et celle des

Le marqueur «q» représente la présence de trois comportements non manuels simultanés :

- les sourcils relevés,
- la tête avancée vers l'avant,
- le corps avancé vers l'avant.

Liddell (1980) note l'aspect tel qu'illustré en (8).

(8) DRIVE[I : continuous]

Le symbole «I» indique que le verbe est fléchi et est suivi du type d'aspect.

L'utilisation des mains est représentée par deux lignes de gloses; la première pour la main dominante, l'autre pour la main non dominante. Nous reproduisons en (9) un exemple extrait de Friedman (1977).

(9) R BOY MARKER ----- MEET
 L GIRL MARKER----- MEET
 «The boy and the girl meet.»

De plus, des informations liées à la qualité d'exécution sont répertoriées. Une glose peut être suivie de l'indication (tendu) si le signe a été fait avec une tension musculaire; (tenu) si la position finale est gardée; (lent) si l'exécution est lente ou encore (escamoté) si le signe a été réduit au minimum de son articulation.

Des symboles, qui suivent la glose, sont utilisés à différentes fins. Les lettres *a, b, c* et *z* sont des indices spatio-référentiels qui marquent la position d'un locus : *z* représente le corps du signeur et *a, b, c* représentent des loci autres que le corps du signeur. Les symboles α , β et δ sont des indices spatio-topographiques qui marquent la localisation dans l'espace et *i, j* et *k* sont des indices référentiels au sens propre. Les jeux de rôles sont représentés par JR suivi du référent. L'exemple en (10) illustre l'utilisation de quelques-uns de ces indices (Poulin, 1992).

(10) _____ JR i

c →

PTÉ3a_i FEMME_i ABANDONNER PTÉ1z_i S'EN-ALLER

'La femme : «J'abandonne, je m'en vais!»'

La liste que nous venons de faire des différents ajouts servant à préciser les gloses n'est pas exhaustive mais donne un aperçu du raffinement de la notation.

3. CHOIX DE LA GLOSE

Certaines conventions sont respectées dans la majorité des transcriptions, comme par exemple l'emploi des majuscules pour l'écriture des gloses, l'utilisation des tirets reliant les mots, pour rendre compte d'un signe complexe ou encore l'utilisation des traits d'union entre les lettres des mots épelés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est établi que la glose qui représente le signe correspond à sa forme de citation. Le verbe devrait donc être noté dans sa forme infinitive (CONNAÎTRE, ALLER-VOIR). Pourtant, on trouve régulièrement des CONNAÎT-PAS, des VA-VOIR et des FINI pour transcrire des signes de la LSQ. Une des raisons qui pourraient expliquer ce phénomène est qu'en LSQ, la glose est souvent choisie en fonction de l'oralisation qui accompagne le signe.

Dubuisson et al. (1992) distinguent différents types d'oralisation. Le premier, qui sert à désambiguïser, ne semble pas créer de problème d'analyse. Il sert à désambiguïser des signes homonymes qui appartiennent au même champ sémantique ou encore à désambiguïser des signes qui n'ont aucune relation de sens. Le choix de la glose est donc obligatoirement lié à l'oralisation. Un même signe est utilisé pour QUI et FINLANDE (voir la figure 1).

De la même façon, un même signe sert à nommer les pois, les framboises et les fraises. Il s'agit en fait d'un signe servant à nommer certains petits fruits et grains (voir figure 2). Généralement, le contexte suffit à la désambiguïser, mais ces signes sont souvent accompagnés d'oralisation.



Figure 1 : QUI/FINLANDE



Figure 2 : POIS

Le second type d'oralisation se retrouve dans les cas de dérivation morphologique. Le signeur produit un signe sur lequel il oralise un mot français d'une catégorie grammaticale différente. Dubuisson et al. (1992) soulignent qu'il s'agit dans ces cas particuliers d'une distinction existante dans la morphologie du français, mais non dans celle de la LSQ. Nous donnons des exemples en (11).

- (11) RUSSIE oralisé *Russe*
 ALLEMAGNE oralisé *Allemand*
 ANGLETERRE oralisé *Britannique*

Nous avons remarqué un type d'oralisation différent d'où résultent des extensions de sens. Par exemple, *cécité* peut être oralisé sur le signe AVEUGLE et *lacune*, sur le signe MANQUE. Cette pratique est courante chez les Sourds qui ont un niveau d'éducation plus élevé et qui possèdent un vocabulaire français plus riche. Pour ces extensions de sens, la question du choix de la glose est importante : la glose doit-elle représenter le comportement manuel ou l'oralisation?

À cause de l'oralisation, il arrive aussi qu'une tradition s'installe dans les techniques de transcription ce qui amène parfois des inadéquations. Lorsqu'un signe a été étiqueté par une glose, il est possible de perdre de vue qu'il peut avoir plusieurs sens. Par exemple, lorsqu'on utilise la glose FINI, certaines nuances peuvent être perdues dans la transcription, car il existe plusieurs signes pour cette seule glose ne permettant pas de faire la distinction entre les différents signes signifiant «finir», qui ne s'utilisent pas dans les mêmes contextes. Nous

illustrons aux figures 3, 4 et 5 trois signes ayant le sens de FINI. Le signe FINI représenté à la figure 3 peut être utilisé dans une phrase comme TRAVAILLER FINI. Il constitue alors une marque aspectuelle sur le verbe et la phrase signifie «J'ai travaillé», mais il est probable que demain la personne recommencera.



Figure 3 : FINI

Le signe FINI illustré à la figure 4, utilisé avec le verbe TRAVAILLER a le sens : «Tout le travail est fini, il n'en reste plus et il n'y a pas de suite possible sauf pour un autre type de travail.»



Figure 4 : FINI

Le signe FINI illustré à la figure 5 a le sens de «C'est fini (je n'en peux plus)!»



Figure 5 : FINI

Une glose peut être utilisée régulièrement, sans être explicative du sens du signe, parce que, dans un souci de clarification, l'information qui lui a été ajoutée est liée à la configuration de la bouche qui a été confondue avec une oralisation. C'est le cas de la glose PI. L'information n'est pas complète; nous n'avons ni la configuration, ni le sens. Le signe représenté à la figure 6 signifie «hasard» et celui de la figure 7 signifie «enfin».



Figure 6 : PI



Figure 7 : PI

Un autre problème se pose lorsque l'oralisation implique une catégorie grammaticale qui n'est pas la bonne. Par exemple, *goût* oralisé sur le signe PRÉFÉRER devrait être glosé AVOIR-LE-GOÛT, sans cela, le danger est évident. Loin de l'enregistrement vidéo et concentré sur la notation, les analyses peuvent rapidement être biaisées.

L'influence de l'oralisation sur la glose est importante, même lorsque l'oralisation est floue. En fait, il est rare que l'oralisation soit claire et complète et il existe bien des signes pour lesquels l'oralisation ne donne qu'une information approximative. Par exemple, pour le signe habituellement glosé PAS-CAPABLE, l'oralisation est généralement *papab*. Cette oralisation, quoique partielle influence la glose qui commence par le marqueur négatif PAS alors que pour d'autres prédicats négatifs, le marqueur négatif termine la glose. C'est le cas, par exemple pour CONNAIS-PAS, généralement oralisé *connais pas*, ou encore SAIS-PAS, généralement oralisé *sais pas*. En fait, l'influence de l'oralisation, dans ces deux derniers exemples, se fait sentir non seulement sur l'ordre des mots français qui constituent la glose, mais aussi sur la forme fléchie du verbe.

Même si elle semble omniprésente, l'oralisation ne peut pas être systématiquement liée au choix de la glose puisque dans certains cas, elle est facultative ou même totalement absente. Les classificateurs et les pointés, par exemple, font partie des signes sans oralisation¹. Pour ce type de signes, des conventions se sont développées. On note généralement CL pour les classificateurs et PTÉ pour les pointés.

Pour certains autres signes, l'oralisation est possible mais peu fréquente, parce que le signe est le plus souvent accompagné d'une configuration de la bouche.

Comme le mentionnent Dubuisson et al. (1992), les signes qui concernent les attributs à valeur défavorable sont le plus souvent accompagnés d'une moue et ne comportent pas d'oralisation. C'est le cas de signes tels que IGNORANT et STUPIDE (voir figure 8). Certains verbes affectifs demandent également une configuration particulière de la bouche. C'est le cas, par exemple, de FRUSTRER et DÉCEVOIR.

¹ Il existe quelques exceptions, par exemple, PTÉ1 peut être oralisé *moi*.



Figure 8 : STUPIDE

Les signes morphologiquement complexes et qui se traduisent par une expression ou même par une phrase, sont les cas les plus marquants où l'oralisation ne peut jouer aucun rôle. Un exemple de signe complexe à classificateurs est donné à la figure 9.



Figure 9: DESCENDRE-EN-PARACHUTE



Figure 10 : FAIRE-LE-TOTAL-DEPUIS-X-TEMPS

Un autre exemple de signe complexe est représenté à la figure 10. Il s'agit du signe COMPTER transposé sur la ligne de temps passant sur l'épaule. On peut utiliser ce signe, par exemple, pour exprimer que l'on a fait le total des heures passées à travailler.

Une dernière remarque concerne les signes auxquels on attribue deux gloses différentes selon la direction du mouvement. Le signe est compris en fonction de son sens français. Par exemple, «prêter» et «emprunter». Il est curieux de ne pas avoir considéré ce signe comme un verbe directionnel, mais plutôt comme deux verbes distincts. Plutôt que de gloser par EMPRUNTER et PRÊTER, il aurait été possible d'utiliser seulement PRÊTER et d'indiquer la direction du mouvement comme c'est le cas pour DONNER-CADEAU qui est considéré comme un verbe directionnel.

- (12) 1DONNER-CADEAU2 = donner un cadeau
 2DONNER-CADEAU1 = recevoir un cadeau

Malgré les deux sens en français, «recevoir» et «donner», on ne trouve qu'une seule glose en LSQ.

4. CONCLUSION

De l'ensemble de ces considérations, il ressort que dans le choix de la glose, nous sommes coincés entre le sens explicatif du signe qui nous permet de comprendre et le respect du signe dans sa configuration qui nous permet de retracer par exemples les homonymes et les différentes utilisations des signes.

Il est clair que la glose unique sans autres informations n'est pas une bonne solution. La glose doit être la plus précise possible. Une explication plus élaborée est toujours préférable à la seule forme de citation.

Il faut donc prendre garde aux pertes d'information qui peuvent être provoquées par une analyse trop orientée par les gloses. Il faut être attentif à ce qu'il n'y ait pas de glissement provoqué par l'ambiguïté entre la transcription et la traduction compliquée par le fait que la LSQ est une langue en contact avec le français. La multicanalité des langues signées représente une difficulté.

Somme toute, la glose constitue un moyen rapide et avantageux pour les transcriptions de gros corpus. Cependant il faut prendre garde aux pertes et aux biaisages d'information qui pourraient être provoqués par une analyse trop orientée par les gloses. Il est clair que la glose utilisée sans informations additionnelles ne peut constituer une solution. Le chercheur doit garder en tête que la transcription la plus complète est toujours la plus souhaitable.

BIBLIOGRAPHIE

- Baker, C. et D. Cokely (1980) *American Sign Language. A teacher's resource text on grammar and culture*, Washington : Gallaudet University Press.
- Dubuisson, C., A. Vercaingne-Ménard, D. Pinsonneault et L. Desouvrey (1992) «L'oralisation en langue des signes québécoise», *Revue de l'ACLA*, vol. 14, no 2, p. 95-106.
- Fischer, S. (1974) «Sign language and linguistic universals», *Actes du Colloque Franco-Allemand de grammaire transformationnelle II, Études de sémantique et autres*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1974, p. 187-204.

- Fischer, S. (1973) «Two processes of reduplication in the American Sign Language», *Foundations of Language*, no 9, p. 469-480.
- Fischer, S. et W. Janis (1990) «Verb sandwiches in American Sign Language», in Prillwitz et Vollhaber (éd.), *Current trends in European Sign Language Research*, Hamburg : Signum Press, p. 279-293.
- Friedman, L. (1977) *On the other hand. New perspectives on American Sign Language*, New York : Academic Press Inc.
- Friedman, L. (1975) «Time, space, and reference in American Sign Language», *Language*, vol. 51, no 4, p. 940-961.
- Huang, C.-T. J. (1982) *Logical relation in Chinese and the theory of grammar*, thèse de doctorat, MIT.
- Klima, E. et U. Bellugi (1979) *The signs of language*, Cambridge : Harvard University Press.
- Liddell, S. (1980) *American Sign Language syntax*, The Hague/Paris : Mouton Publishers.
- Mallery, G. (1880) «The sign language of the Indians of the Upper Missouri in 1832», *American Antiquarian* 2, no 3, p. 218-228.
- Norman, J. (1988) *Chinese*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Prillwitz, S. et H. Zienert (1990) *Current trends in European Sign Language Research*, Prillwitz et Vollhaber (dir), Hamburg : Signum Press, p. 355-379.
- Poulin, C. (1992) *La réalisation de la référence en langue des signes québécoise : une question de point de vue*, mémoire de maîtrise, Montréal : UQAM.
- Stokoe, W., D. Casterlin et C. Croneberg (1976, réédition) *A dictionary of American Sign Language*, Silver Spring : Linstok Press.
- West, La Mont Jr. (1960) *The sign language, an analysis*, thèse de doctorat, Bloomington, IN : Indiana University.

Wilbur, R. (1987) *American Sign Language. Linguistics and applied dimensions*, Boston : College Hill Press.

Pourquoi transcrire?

Pierrette Thibault
Université de Montréal

0. INTRODUCTION

En quelques semaines de travail intensif, un jeune chercheur peut arriver à capter sur cassette audio ou vidéo une quantité impressionnante de productions langagières dont il n'arrivera certainement pas à épuiser le contenu au cours de sa carrière.

À supposer que, dès le départ, il soit à la recherche d'une ou deux structures linguistiques, il se trouvera rapidement confronté à la difficulté de repérer les formes, souvent éloignées l'une de l'autre sur la bande et perdues dans un flot de paroles auxquelles il ne portera que peu d'intérêt, pour l'heure. C'est alors que se posera l'incontournable question de la transcription des bandes : pour faire progresser les analyses, il faudra sortir de la linéarité temporelle de l'enregistrement, en sautant rapidement d'un segment précis à un autre et même d'un document à l'autre.

Question facilement résolue donc : pourquoi transcrire? Parce qu'il faut transférer les données sur un support plus facile à manier. Les vraies questions ne sont-elles pas plutôt : quoi transcrire? et comment le faire? Certes. Mais nous nous proposons de montrer ici que la plupart des décisions qui seront prises quant à la façon de transcrire renvoient à cette question initiale qui colore également la vision qu'on a d'une bonne transcription.

Depuis une vingtaine d'années, nous travaillons avec d'autres chercheurs sur un échantillon entièrement transcrit de franco-montréalais qui s'est enrichi avec le temps. Dans son ensemble, le corpus regroupe plus de deux cents heures d'enregistrement, soit au-delà de cinq mille pages de texte. Trois ensembles de données le constituent : 120 interviews de Montréalais effectuées en 1971 (le corpus Sankoff-Cedergren), 72 interviews réalisées en 1984 (le corpus Montréal 84) et un nouveau corpus d'une vingtaine d'interviews d'anglophones parlant le français (le corpus Thibault-Sankoff).

Avant d'attaquer quelques-uns des maux de tête engendrés par la transcription de ces masses de données, quelques chiffres : on estime à vingt minutes le temps qu'il faut pour transcrire orthographiquement une minute d'enregistrement. Cela correspond à 4,000 heures de travail, ce qui équivaut à trois ans de travail pour une personne employée à temps plein, calcul qui ne tient pas compte des heures investies dans la ré-écoute et les corrections qui s'ensuivent. Ajoutons donc un an et demi, ce qui fait quatre ans et demi à temps plein pour une personne. La plupart du temps, on emploie des étudiants apprentis-chercheurs travaillant à temps partiel. Pour le corpus de 1971, huit personnes ont participé au travail de transcription et ont mis deux ans et demi à achever le travail. Un temps analogue a été consacré par sept personnes pour le corpus Montréal 84. Ces chiffres n'incluent pas les heures passées en 1989 et 1990 pour réviser les transcriptions de 1971, de façon à les aligner sur les transcriptions du corpus de 1984¹.

1. QUOI TRANSCRIRE ET COMMENT LE FAIRE

La politique qui a été adoptée par les différents chercheurs qui ont eu la responsabilité de nos corpus peut se résumer de la façon suivante : tout transcrire selon l'orthographe standard.

1.1 Tout transcrire

Les analyses que nous effectuons se font dans le cadre de la sociolinguistique variationniste : elles supposent qu'on puisse quantifier les contextes linguistiques d'apparition des variantes à l'étude, tout en associant les formes aux caractéristiques sociales des locuteurs. Il faut donc des nombres d'occurrences suffisants de chaque forme pour effectuer des calculs statistiques. Bien sûr, dans le cas des variantes phonologiques, cinq ou dix minutes de transcription phonétique par enregistrement devraient permettre de retrouver toute la diversité des contextes souhaitée mais notre équipe effectue surtout des études de morphologie, de syntaxe et de lexique pour lesquelles nos vastes corpus peuvent même s'avérer pauvres en données dans certains cas.

Nous transcrivons tout de manière à pouvoir regrouper ensemble dans un dictionnaire (appelé concordances) toutes les occurrences des formes que nous

¹ Des informations plus détaillées sur toute la méthodologie employée dans la constitution du corpus Montréal 1984 et sur la transcription en particulier se retrouvent dans Thibault et Vincent (1989; 1990).

désirons étudier, ainsi que la ligne complète de transcription dans laquelle elles apparaissent. On atteint ainsi un maximum de délinéarisation du discours initial.

1.2 L'orthographe standard

L'une des fonctions majeures de la transcription, c'est la standardisation ou l'homogénéisation des données. Lorsque diverses personnes sont impliquées dans le processus de transcription, il importe de s'assurer qu'elles appliquent des consignes de notation uniformes. Bien sûr, il faut apprendre un certain nombre de conventions : comment transcrire : «coudon», «mentrie» ou «pantoute» par exemple, comment utiliser la ponctuation, etc., mais le recours à l'orthographe standard permet d'écrire sans porter à chaque instant une attention particulière aux innombrables élisions du «l» et du «e» muet. Il permet en outre de s'assurer que les diverses variantes d'une forme (parfois fort nombreuses) soient à peu près regroupées dans le dictionnaire. Ainsi par exemple : «ça fait que», «sfèk», «ça fèk», «fèk», «fait que», «fak» et «faque» se retrouvent sous deux entrées : «ça-fait-que» (que nous réunissons par des traits d'union) et «fait-que». En gros, les élisions de sons les plus fréquentes ne sont pas signalées dans les transcriptions mais aucune unité lexicale élidée n'est transcrite; on écrira donc : «fait-que» et non «ça-fait-que» si le «ça» est absent, mais seule la prononciation la plus rare : «fak» sera notée dans une parenthèse après «fait-que».

La disproportion entre l'investissement que représentent le recueil des données et leur transcription est telle que, face à chacune des nombreuses décisions que cette dernière entraîne, il importe d'avoir pour principal souci la rentabilisation de l'entreprise. C'est pourquoi nous nous proposons maintenant de commenter ce qui constitue à nos yeux les principales qualités d'une bonne transcription.

2. QUALITÉS D'UNE BONNE TRANSCRIPTION

2.1 La fidélité à l'oralité ou à la visualité du discours

Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) comparent l'oral transcrit à l'avant-texte littéraire. On y retrouve des hésitations, des reprises, des interruptions de propos qui ne sont pas sans rappeler le brouillon d'un écrivain. L'un des aspects sur lesquels l'oral se distingue le plus de l'écrit est sans contredit le découpage des unités. Les pauses semblent davantage soumises aux contraintes respiratoires et au flot de la pensée qu'à la segmentation de phrases. Aussi, pour éviter le cauchemar de la segmentation des discours oraux que seule l'analyse fine de la

prosodie permet d'effectuer correctement, nous avons donné pour consigne aux transcrip-teurs de notre équipe de ponctuer le texte le moins possible en ne mettant des virgules et des points que là où une pause notable correspondait à la fin d'une proposition.

Contrairement à ce que peuvent laisser supposer certaines transcriptions, le discours oral n'est pas incohérent. Ainsi dans un texte transcrit, nous avons trouvé «aussitôt qu'il est arrivé ils nous ont sorti la grève du zèle» alors qu'aucune personne n'avait été mentionnée précédemment. Après plusieurs ré-écoutes, ce que nous avons finalement pu décoder c'est : «aussi ce qu'il (qui) est arrivé ils nous ont sorti la grève du zèle». Par contre, certaines formulations transformées en cours de route posent un sérieux défi à l'analyse : «des enfants peuvent sortir puis tu sais pas quand est-ce qu'ils peuvent (il peuve (?)) arriver n'importe quoi».

2.2 La lisibilité du texte

Donner accès aux données transcrites au plus grand nombre possible de chercheurs est sans doute la meilleure approche en vue de rentabiliser l'effort investi dans la transcription. Certaines équipes dont celle de Beauchemin et Martel de l'Université de Sherbrooke choisissent de publier leurs transcriptions. Notre propre équipe, dans un souci de préserver le contenu des interviews d'une large diffusion, préfère rendre accessible les concordances ou des parties de textes, ne permettant la consultation des transcriptions complètes que dans le local où elles sont conservées.

Lorsque nous avons décidé de recueillir de nouvelles données en 1984, de nombreuses analyses avaient été faites à partir du corpus de 1971 et nous envisagions de reprendre certaines d'entre elles pour vérifier l'évolution de la variation dans le temps. Les phénomènes de neutralisation morphologique des oppositions de genre et de nombre nous intéressaient particulièrement : l'emploi du pronom pluriel «ils» au masculin comme au féminin, la prononciation «toute» du quantifieur «tout», peu importe le genre ou le nombre, la variante «faite» du participe «fait», employée aussi bien au masculin qu'au féminin ou encore le déterminant démonstratif «ce», parfois prononcé «ste», tout comme «cette». Nous avons donc demandé aux transcrip-teurs d'identifier ces prononciations en plaçant une apostrophe après la consonne prononcée et en inscrivant systématiquement «ste» entre parenthèses après «ce» ou «cette» lorsqu'ils étaient prononcés ainsi. L'apostrophe utilisée entre deux espaces devait signaler les élisions de morphèmes comme le «ça» de «ça-fait-que» ou les «que» absents tel qu'illustré dans l'exemple suivant :

- (1) Puis : ses soeurs tout' ça là. <OK> Puis quand elle elle s'est mariée elle a resté ici. Jusqu'à temps qua: qu'elle m'ait moi parce-que là elle avait trois enfants puis c'était trop petit 'fait-qu'elle est partie. <OK> [...] Je me souviens que l'été d'après j'étais allée me baigner avec des filles de ce (ste) coin là. <humhum>

Ainsi donc, les transcrip-teurs ont dû procéder à des pré-analyses tout en reproduisant les paroles entendues. Il est certain que la plus grande vertu des transcriptions étant d'arriver à terme un jour, on ne peut multiplier les exigences de pré-analyse. Sans compter que les conventions particulières qu'on adopte pour les effectuer nuisent à la lisibilité du texte. Bien que la consultation des documents par des chercheurs venus de l'extérieur nécessite forcément le recours à une liste des conventions, nous pensons, pour notre part, qu'il faut éviter qu'il y ait davantage de codes que de texte sur les transcriptions.

Nos propres transcriptions permettent trois niveaux de lecture. À un premier niveau, on trouve la représentation linéaire des mots énoncés aussi bien que la succession des tours de parole. Les signaux verbaux venant de l'interlocuteur sont également signalés par des insertions entre crochets dans le discours de celui qui parle. Un second niveau de lecture apparaît sous forme de commentaire inscrit entre parenthèses du type (dewar) inscrit à côté du mot «dehors» ou (rire des deux interlocuteurs) ou encore (s'adresse ici à sa fille). Enfin, un troisième niveau de lecture a été introduit lors d'une relecture des transcriptions par l'introduction de codes permettant de repérer où commence et où finit la réponse à une question donnée. Ils visent à favoriser l'association de certains types de tournures discursives aux thèmes de la conversation.

D'autres équipes dont celle que dirige Anthony Naro à Rio de Janeiro ont choisi d'incorporer au texte des codes renvoyant à la catégorie lexicale du mot. Un travail de moine qui a pris un temps fou mais qui facilite certainement les analyses. Certaines transcriptions destinées aux études de pragmatique et d'interaction verbale comportent d'astucieuses combinaisons de crochets et d'accolades pour indiquer les chevauchements et l'endroit précis des prises de parole. Dans tous ces cas, la lisibilité du texte est plus ou moins sacrifiée.

2.3 La malléabilité du texte

Il y a une vingtaine d'années, une fois les transcriptions achevées, on imprimait ou dactylographiait le tout et on était forcé de vivre avec les décisions

prises au départ. C'est sans doute pourquoi des chercheurs ont voulu raffiner le plus possible leurs transcriptions, de façon à ce qu'elles puissent faciliter une grande diversité d'analyses par la suite.

Dans l'état actuel de la technologie, la transcription initiale fiable, lisible et malléable constitue selon nous un outil de base que chaque chercheur transformera au gré de ses analyses. On conserve les transcriptions sur disquettes; on se crée des sous-corpus pertinents aux études spécifiques que l'on codifie selon ses besoins.

De plus, il est devenu extrêmement facile d'émailler la présentation de nos résultats d'exemples directement copiés des transcriptions, à condition, bien sûr, qu'il ne soit pas plus long de les éditer en supprimant tous les obscurs codes dont ils sont parsemés.

Divers groupes qui s'intéressent à l'oral voudraient que les chercheurs impliqués s'entendent pour adopter des conventions de transcription uniformes de façon à faciliter l'échange de données. Malheureusement, les raisons pour lesquelles chacun s'est attelé à cette tâche titanesque relèvent des objectifs de ses recherches et c'est à ceux-ci que la transcription répond. Dans notre cas en particulier, les échanges qu'on nous propose généralement sont de l'ordre de quelques centaines de pages contre nos 5,000 pages.

2.4 La complémentarité du texte et de la bande sonore

Dans les cas de données audio, c'est lorsqu'on procède à l'écoute, texte en mains, que surgissent les meilleures pistes de recherche car l'oreille est constamment sollicitée par ce que le texte n'a pas pu enfermer. Dans le cas des données de la langue des signes québécoise saisies sur vidéo, on devrait pouvoir faire défiler le texte au bas de l'image, c'est-à-dire les signes qui correspondent au lexique.

L'idéal, bien sûr, serait de pouvoir digitaliser l'image et le son et d'y associer le texte. Ainsi, on aurait tout sur l'ordinateur en même temps. Un chercheur de Barcelone, Lluís Yzaguirre, nous a fait la démonstration d'un logiciel qu'il a développé et qui permet d'entendre du catalan tout en lisant le texte correspondant sur un Power-Book de Macintosh. Nous avons oublié le nombre exact d'heures requises pour la codification de dix minutes, sans compter l'espace-disque que cela occupe mais nous avons vite compris qu'il était impensable d'envisager de transformer ainsi nos vastes corpus.

3. CONCLUSION

Finale­ment, il faut à tout prix éviter que la transcription supplante le document sonore ou visuel dans nos analyses. Si la délinéarisation du discours est nécessaire, elle s'accompagne d'une déperdition au niveau de son organisation. Françoise Gadet qui a publié deux ouvrages sur le français populaire (1989; 1992) remarque que la plupart des exemples attestés du français populaire sont repris d'un auteur par un autre, de sorte qu'il est difficile de sortir d'une vision préconçue de cette variété de langue. Peu importe l'ampleur des données transcrites dont on dispose, elles ne sauraient en aucun cas nous dispenser de retourner aux documents originaux auxquels elles correspondent car elles resteront toujours des données de deuxième main.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanche-Benveniste, C. et C. Jeanjean (1987) *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris : Didier Érudition.
- Gadet, F. (1992) *Le français populaire*, Paris : Que sais-je, no 1172, Presses Universitaires de France.
- Gadet, F. (1989) *Le français ordinaire*, Paris : Armand Colin.
- Thibault, P. et D. Vincent (1990) *Un corpus de français parlé. Montréal 1984 : Historique, méthodes et perspectives de recherche*, Québec : Département de linguistique, Université Laval.
- Thibault, P. et D. Vincent (1989) *La transcription ou la standardisation des productions orales*, LINX (Institut linguistique Nanterre : Paris X), no 18, p. 19-33.



La transcription prosodique des langues orales*

Wladyslaw Cichocki
Université du Nouveau-Brunswick

0. INTRODUCTION

Un des problèmes classiques de la recherche linguistique porte sur l'élaboration d'un système de transcription de la prosodie. Quoique la prosodie se retrouve à plusieurs niveaux d'organisation de la langue — que ce soit dans l'expressivité, dans l'organisation syntaxique ou dans l'organisation du discours — il demeure difficile de percevoir et de représenter de façon simple le geste mélodique. Cela est dû au fait que ce geste est continu — avec des montées et des descentes — et qu'il est difficile à délimiter. De même, il n'y a pas toujours de consensus entre les transcrip-teurs : ce qu'on pense percevoir varie d'un transcrip-teur à l'autre (Liberman 1965).

Le geste continu est également un trait essentiel des langues signées. En effet, un articulateur comme une main fonctionne de façon continue dans le temps et dans l'espace. En fait, la situation est encore plus complexe puisqu'un articulateur peut être en interaction avec d'autres articulateurs qui travaillent tous en même temps. Toutefois, le problème de développer une segmentation ou une délimitation de cette continuité et, par la suite, des étiquettes pour ces segments est similaire à la situation de la transcription prosodique dans les langues orales. Il est donc approprié que la recherche sur les langues signées cherche des éléments de réponse dans l'approche du chercheur qui travaille sur la prosodie, et inversement.

Dans cet article, nous allons décrire le système de transcription que nous sommes en train de développer dans des travaux de recherche portant sur le français acadien. Ce système est basé sur deux des systèmes principaux dont se servent les chercheurs — TOBI (TOnes and Break Indices) développé pour l'anglais américain (Pierrehumbert et Hirschberg, 1990, Silverman et al., 1992) et

* Cette recherche a reçu le support financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

INTSINT (INternational Transcription System for INTonation) développé pour le français européen et pour l'anglais britannique (Hirst et Di Cristo, sous presse). Signalons que ces systèmes ne sont pas encore adaptés à toutes les langues et à toutes les possibilités de fluctuation prosodique, et que plusieurs chercheurs sont en train d'étudier leur adéquation sur des banques de données assez larges.

L'approche du développement du système de transcription comprend deux éléments linguistiques clés : l'aspect physique ou phonétique, et l'aspect abstrait ou phonologique. À ces éléments s'ajoute un troisième facteur, l'intuition du locuteur natif.

1. BASES THÉORIQUES

La première question qui se pose est celle de la définition de la prosodie. La prosodie est un phénomène complexe qui comprend trois éléments physiques. Il y a d'abord la fréquence fondamentale des vibrations des cordes vocales ou le f_0 (dit «f-zéro»), qui correspond à la perception de la hauteur mélodique. Le deuxième élément est l'intensité, qui correspond au volume perçu. Le troisième élément est la longueur dont l'équivalent en perception est la durée.

La recherche sur les rôles relatifs de ces trois éléments dans la production et dans la perception de l'accentuation suggère que c'est le premier élément, les variations de hauteur ou les fluctuations de f_0 , qui est le plus important des trois. Donc, c'est cet élément qui fait l'objet de la transcription prosodique. Mais même en faisant cette simplification, il reste que la prosodie — ou l'intonation — a plusieurs composantes.

2. ASPECT PHONÉTIQUE

La définition de la prosodie qui vient d'être présentée est concrète; elle fait appel à la réalité physique. Pour mieux comprendre ce qu'on entend par la réalité physique, examinons la phrase suivante qui est extraite du corpus sociolinguistique du français acadien de la Nouvelle-Écosse (corpus de Karin Flikeid de l'Université Saint Mary's à Halifax) :

- (1) On lisait anglais but on parlait point.
[õ li: zæ ã:gle bð tõ pãR læ pu:n]

En écoutant cette phrase, on remarque que certaines syllabes portent une mélodie distinctive; en fait ces mélodies sont différentes de celles qu'on entend

en français québécois ou en français européen. Cette mélodie est représentée par le tracé acoustique qu'on trouve dans la figure 1.

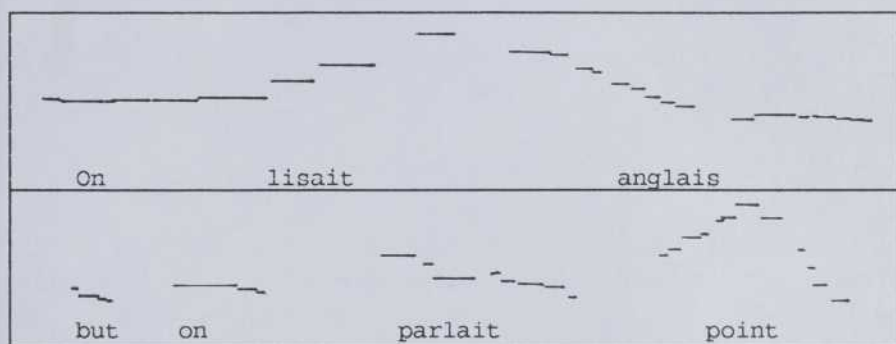


Figure 1 : Tracé acoustique de f_0 de la phrase (1)

Cette analyse acoustique du signal sonore est effectuée par un logiciel qui fait l'extraction ou le calcul de la fréquence fondamentale du signal sonore, c'est-à-dire l'extraction de f_0 . L'analyse acoustique présente une ligne qui est plus ou moins continue et qui a des contours qui montent et qui descendent en fonction de la voix qui monte ou qui descend. Cette ligne représente une première approche à la transcription prosodique.

Les logiciels fournissent d'autres informations relatives au signal sonore. Par exemple, on peut associer des consonnes et des voyelles aux différentes parties du tracé de f_0 . On peut aussi mesurer la durée de chaque segment de la phrase analysée. Ces informations pour la phrase (1) se trouvent dans la figure 2.

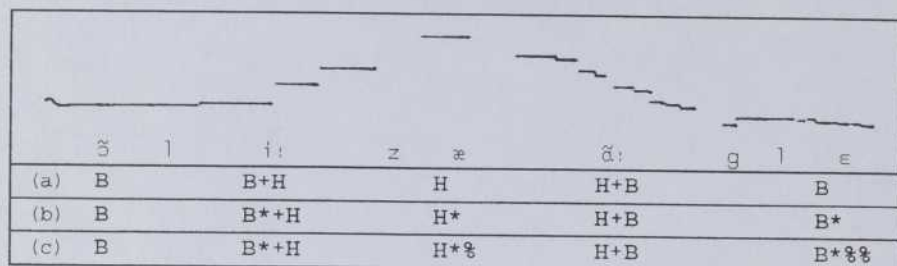


Figure 2 : Tracé avec segments C et V

Il est important de signaler la nécessité de vérifier la précision du tracé. Le chercheur doit s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs dans la ligne de f_0 . Pour vérifier le tracé mélodique, on écoute chaque bout de phrase — des syllabes individuelles, des suites de syllabes, etc. — dans le but de comparer ce qu'on entend à ce qu'on voit. S'il y a des divergences, le linguiste doit décider si la machine se trompe ou non. Bien sûr, seul un transcritteur entraîné peut faire ce genre de travail.

Notons que ce n'est que depuis quelques années que ce type de logiciel est disponible. La question technique de l'extraction ou du calcul de f_0 est loin d'être complètement résolue, quoique les progrès technologiques en ce domaine soient impressionnants. Il existe plusieurs algorithmes qui font l'extraction de f_0 , mais la performance de chaque algorithme varie selon les conditions d'enregistrement. Donc un algorithme qui fonctionne bien dans une situation avec une voix particulière peut très bien ne pas fonctionner lorsqu'il s'agit d'analyser une autre voix.

Une fois le tracé vérifié, il faut le coder ou l'étiqueter à l'aide d'une suite de symboles qui résume ce qu'on voit. Dans le cas d'une recherche sur un corpus important, ces symboles vont servir à effectuer des analyses ultérieures. Puisque les travaux des chercheurs sont plus souvent basés sur les transcriptions que sur les tracés originaux, il importe que le système de transcription soit simple et aussi qu'il représente de façon complète et fidèle les mélodies à analyser.

Le choix de symboles à utiliser dépend non seulement de la réalité physique de la mélodie mais aussi de l'approche théorique du chercheur. Dans le cas de notre recherche sur la prosodie nous considérons que la ligne mélodique est une

suite de tons et que ces tons sont associés aux syllabes. Ce choix théorique s'articule dans la lignée des recherches sur les langues à tons.

Selon cette approche, les mouvements de f_0 sont décrits en termes d'unités H — pour haut — et B — pour bas. Un ton qui est plat et qui se trouve dans la partie supérieure du registre reçoit une étiquette H; un ton plat et bas reçoit une étiquette B. Dans les cas de mouvement de f_0 , on peut représenter la montée par l'ensemble B+H et la descente par H+B. Ce simple système de quatre tons permet de décrire l'aspect phonétique de la prosodie.

En appliquant ce système à l'exemple du français acadien, on obtient des tons plats — B sur «on» et H sur la deuxième syllabe de «lisait» — ainsi que des contours ou des ensembles — B+H sur la première syllabe de «lisait» et H+B sur «an» dans «anglais». Ainsi chaque syllabe est associée à un ton (voir la ligne (a) dans la figure 2).

Il aurait été également tout à fait approprié d'utiliser des flèches dénotant la montée ou la descente (Hirst et Di Cristo, sous presse). On aurait pu aussi choisir des chiffres qui divisent la gamme de mélodie ou le registre de f_0 en zones de façon à ce que les montées soient étiquetées 2-3 ou 2-4 et les descentes 2-1 (Léon et Léon, 1964). Plusieurs chercheurs utilisent ces systèmes avec succès et il n'est pas question de mettre en doute leur travail. Il s'agit seulement de faire remarquer les choix possibles. En réalité, on est loin d'avoir un consensus parmi les linguistes quant au choix d'un système de transcription.

Nous venons de discuter des principaux points relatifs à l'aspect phonétique de la transcription prosodique. Le système proposé est caractérisé par un lien étroit avec l'analyse acoustique, par sa vérification sur le plan auditif et par sa simplicité. Passons à des questions plus abstraites.

3. ASPECT PHONOLOGIQUE

Jusqu'à maintenant nous avons considéré la ligne mélodique comme une suite linéaire de tons. Mais cette linéarité n'est qu'une simplification de ce que nous étudions. Tous les tons n'ont pas la même fonction et ne reçoivent pas la même interprétation. En d'autres termes, la question sous-jacente à toute cette discussion sur l'intonation est celle du statut théorique de la prosodie.

L'approche phonologique de la prosodie prétend que la réalité de la prosodie est plus complexe qu'une simple linéarité. En fait, la ligne mélodique est la somme de plusieurs éléments qui sont en interaction continue.

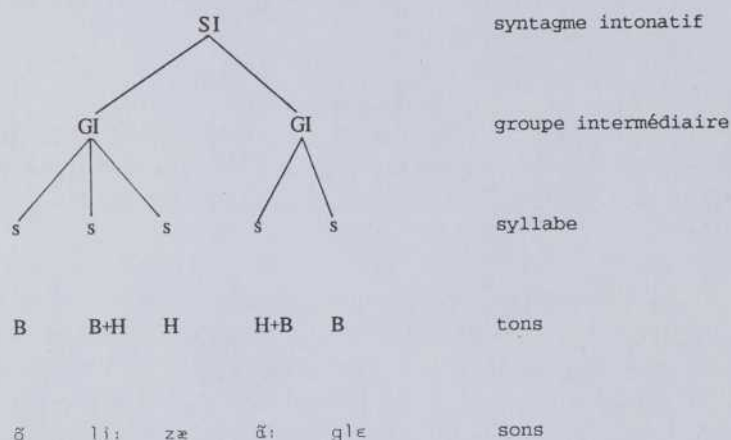


Figure 3 : Arbre prosodique de la phrase «on lisait anglais»

Ces éléments peuvent être représentés dans une structure hiérarchique appelée un arbre prosodique (Selkirk, 1984). Cet arbre a trois niveaux : le niveau de la syllabe, le niveau du groupe intermédiaire et le niveau du syntagme intonatif (voir la figure 3). Chaque ton est lié à un (ou à plusieurs) de ces niveaux précisément parce qu'il a une fonction spécifique comme, par exemple, la marque de fin de syntagme.

Il faudrait ajouter ici que cette représentation n'est pas une représentation définitive ou globalement acceptée. Chaque niveau a sa justification ou sa raison d'être mais les linguistes ne sont guère d'accord sur le nombre de niveaux ni sur les fonctions accordées aux tons. Néanmoins, sans une première approximation théorique comme celle-ci, il est difficile de mener à bien un programme de recherche sur la prosodie.

Prenons d'abord la question de l'accentuation. Certaines syllabes — les syllabes accentuées — ont une prééminence plus importante que d'autres et, en

tant que syllabes accentuées, elles jouent un rôle plus important que les autres dans la mélodie. Pour identifier ces syllabes, le chercheur peut bien regarder le tracé de f_0 et isoler les régions qui semblent être importantes ou déterminantes dans le tracé. Mais cela ne suffit pas. Il est préférable de faire appel à l'intuition d'un locuteur natif de cette variété de langue.

Par exemple, dans notre phrase, la voyelle «an» de «anglais» est perçue comme inaccentuée par un locuteur acadien mais accentuée par un locuteur dont la langue maternelle n'est pas le français acadien. On note ces voyelles accentuées par des astérisques (voir la ligne (b) dans la figure 2).

À cette information sur l'accentuation s'ajoute la notion de fonction : il faut déterminer si l'accent est un accent qui marque une frontière de groupe intermédiaire ou de syntagme intonatif.

Prenons l'exemple du mot «lisait» qui porte deux tons : le ton sur la syllabe «li» est B^*+H — il s'agit d'un pré-accent de frontière — mais le ton de «sait» est H^* — il est question d'un ton de frontière de groupe intermédiaire. Ce deuxième ton indique une sorte de distance entre un verbe et son complément qui est plus importante que la distance entre deux syllabes qui se trouvent à l'intérieur du même mot. On note la fonction du deuxième ton — frontière de groupe intermédiaire — par "%" (voir la ligne (c) dans la figure 2). On indique le ton dont la fonction est la frontière du syntagme intonatif — qui est associé à la syllabe «glais» de «anglais» — par "%%".

La détermination de la fonction d'un ton dépend de façon cruciale de l'intuition du locuteur natif. Pour bien montrer l'importance de l'intuition dans cet aspect de la transcription, examinons maintenant l'analyse de la phrase «On lisait anglais» faite par une collègue d'origine chinoise, qui ne connaît pas le français. Selon elle, «on lisait anglais» comprend deux unités : «on li» et «sait anglais». Pour elle, le ton B^*+H sur «li» serait un ton de frontière de groupe intermédiaire. Bien sûr, cette locutrice du chinois n'avait pas accès aux informations relatives à l'accentuation et aux fonctions des tons. Il est donc clair qu'un transcripateur qui ne connaît pas ce type d'informations lexicales et syntaxiques risque de faire une association entre ton et fonction qui est erronée.

La transcription prosodique est donc une suite linéaire de symboles qui résumement une structure hiérarchique. Le rôle de la phonologie est de donner le cadre dans lequel on interprète les tons. Bien sûr, les quelques éléments présentés ici ne tiennent pas compte de toutes les questions qui se posent dans

l'aspect phonologique du système de transcription comme l'économie de la représentation ou la sous-spécification. Nous n'avons pas non plus fait mention de l'interprétation des tons sur le plan syntaxique (Martin, 1978) ni sur le plan du discours (Pierrehumbert et Hirschberg, 1990). Néanmoins nous avons mis l'emphase sur un élément clé dans l'élaboration du système de transcription : l'interprétation des tons.

4. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons discuté de deux éléments clés dans l'élaboration d'un système de transcription prosodique. Le premier élément est l'aspect concret ou phonétique dont l'objectif est la visualisation de l'intonation par un tracé acoustique accompagné d'une vérification par l'écoute. Le deuxième élément est l'aspect phonologique qui impose le cadre abstrait dans lequel se situe le travail, le choix des étiquettes et des symboles ainsi que la délimitation des fonctions. Nous avons aussi fait mention du rôle de l'intuition du locuteur natif.

Quelques-uns des commentaires faits ci-haut pourraient contribuer à une réflexion sur l'élaboration d'un système de transcription des langues signées. Premièrement, il y a la question du nombre d'éléments à transcrire. Dans la transcription de la prosodie, les chercheurs choisissent de travailler sur le f_0 (et non sur la durée ni sur l'intensité). Étant donné le nombre important d'éléments qui jouent simultanément dans les langues signées — l'orientation de la main, la position des doigts, les mouvements de la tête, etc. — il serait intéressant de limiter la transcription des langues signées à un petit nombre d'éléments, du moins dans un premier temps, quitte à en faire une synthèse ultérieurement.

Deuxièmement, il serait important d'articuler un système d'interprétation des signes qui tienne compte de diverses interprétations — phonologiques, morphologiques, syntagmatiques — qu'on donne à ces signes. Un système performant est capable de décrire et de distinguer entre différentes fonctions ou interprétations. Ce travail exigerait une réflexion plus poussée sur un cadre théorique d'interprétation des gestes.

Le progrès dans l'élaboration d'un système adéquat de transcription se réalisera par un va-et-vient entre le concret et l'abstrait. En poussant à fond le travail sur ces éléments, il sera possible d'atteindre une meilleure compréhension de l'objet de la transcription.

BIBLIOGRAPHIE

- Hirst, D. et A. Di Cristo (sous presse) "A survey of intonation systems", in Hirst et Di Cristo (éd.), *Intonation system : A survey of twenty languages*, Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Léon, P. et M. Léon (1964) *Introduction à la phonétique corrective*, Paris : Hachette-Larousse.
- Lieberman, P. (1965) «On the acoustic basis of the perception of intonation by linguists», *Word*, vol. 21, p. 40-54.
- Martin, P. (1978) «Questions de phonosyntaxe et de phonosémantique en français», *Linguisticae Investigationes*, vol. 2, p. 93-126.
- Pierrehumbert, J. et J. Hirschberg (1990) «The meaning of intonational contours in the interpretation of discourse», in Cohen, Morgan et Pollack (éd.), *Intentions in communication*, Cambridge, MA : MIT Press, p. 271-312.
- Selkirk, E. O. (1984) *Phonology and syntax*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Silverman, K. et al. (1992) «TOBI : A standard for labeling English prosody», *Proceedings of the International Conference on Spoken Language Processing 1992*, Banff, vol. 2, p. 867-870.

L
U
O
in
P
C
P
in
d
C
in
se
p
a
er
I
d
C
in
se
er
in
se
er
in
se
er

Les problèmes de transcription : qui veut la fin prend les moyens

Jane Coerts
Université d'Amsterdam

0. INTRODUCTION

Un des problèmes spécifiques aux langues signées est de représenter une langue qui s'exprime en trois dimensions en utilisant les deux dimensions du papier. Plusieurs chercheurs ont abordé ce problème (Sutton, 1981; Baker et Cokely, 1980; Colville et al, 1984; KOMVA, 1988; Prillwitz et Zienert, 1990). Leurs propositions permettent sans aucun doute de choisir une méthode de transcription adéquate dans la plupart des cas. Il ne faut cependant pas oublier que la transcription adéquate d'un enregistrement vidéo ne dépend pas seulement de la méthode de transcription choisie. Elle dépend d'abord et avant tout de l'enregistrement des données.

Pour un chercheur en langue signée, le recueil d'un premier corpus est presque toujours problématique. Il n'existe guère de modèle ni de «mode d'emploi» auquel se référer. Il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance d'une foule de détails qui peuvent paraître des banalités aux yeux du chercheur chevronné. Nous nous adressons ici aux chercheurs débutants et nous passons en revue les écueils à éviter en amont de la transcription.

1. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Lors de l'enregistrement des données, il faut tenir compte de la situation d'enregistrement, des informateurs, de la méthode de recueil de données, du type d'enregistrement effectué ainsi que des appareils utilisés.

En ce qui concerne la situation d'enregistrement, il est indispensable qu'il y ait suffisamment de lumière et que, par exemple, les personnes enregistrées soient assises sur des chaises et non des fauteuils, car les accoudoirs des fauteuils empêchent les signeurs de mouvoir leurs bras librement. Il est également important que l'intervieweur soit sourd et non entendant, de façon à limiter l'influence de la langue orale sur la langue signée de l'informateur.

En ce qui concerne les informateurs, il faut s'enquérir du moment où ils sont devenus sourds, du type de milieu familial dans lequel ils ont grandi (sourd ou entendant), de la façon dont ils ont appris la langue signée ainsi que de leur appartenance à la communauté sourde.

La méthode de recueil des données choisie peut influencer les résultats de l'analyse. La langue obtenue doit être le reflet de la langue telle que les sourds l'utilisent entre eux chaque jour. Il faut s'assurer que la langue soit obtenue par un monologue ou un dialogue spontané. Cette méthode donne généralement les résultats les plus sûrs, mais elle ne donne pas toujours toutes les structures que le chercheur désire aborder. Si l'on a recours à la traduction à partir d'une langue orale, il y a de grands risques que la langue orale influence la langue signée.

Si les données sont obtenues à l'aide de matériel non emprunté à une langue parlée, il est possible d'orienter les informateurs vers les structures que le chercheur veut aborder. Cependant, il est nécessaire de comparer les données ainsi obtenues avec celles de la méthode spontanée.

Le type d'enregistrement vidéo est lui-même déterminé par le type de problème que le chercheur désire aborder. Une recherche sur les comportements non manuels, par exemple, nécessite un gros plan du visage du signeur. Une recherche sur l'ordre des signes nécessite un gros plan du haut du corps. Une recherche sur les stratégies d'attention visuelle suppose au contraire que l'image permette de voir clairement les deux signeurs.

En ce qui concerne les appareils utilisés, il faut que l'appareil d'enregistrement soit d'excellente qualité. On doit tenir compte du fait qu'une copie sera faite afin d'ajouter un code de temps et que chaque copie présente une diminution de qualité. Il est important également que l'appareil de visionnement puisse ralentir les images.

2. QUELQUES EXEMPLES

Nous illustrerons maintenant ces considérations par trois extraits d'enregistrements vidéos réalisés pour nos propres recherches, correspondant à différentes méthodes de transcription. Les étapes de transcription seront également abordées.

2.1 La recherche sur les comportements non manuels

Cette recherche a nécessité un gros plan du visage du signeur, sinon il n'était pas possible d'apercevoir les mouvements les plus subtils, par exemple ceux des sourcils, des yeux et de la bouche. De plus, la perception du début et de la fin des changements non manuels exige la prise d'un gros plan, parce que les différences entre les comportements non manuels neutres et les comportements non manuels marqués sont très fines. La clarté de l'enregistrement du début et de la fin des changements non manuels est obligatoire car il y a une relation entre la durée des marqueurs linguistiques non manuels et les signes qu'ils marquent. Comme les signes manuels doivent être bien visibles, nous avons opté pour un enregistrement sur écran partagé. Il s'agit d'un extrait de récit spontané.

La transcription du matériel a été faite en deux étapes. Pendant la première phase, tous les signes ont été transcrits à l'aide de la méthode de transcription de Baker et Cokely (1980). Le début et la fin de chaque signe ont été très précisément notés. Il était donc indispensable que le déroulement des images soit très lent. Les changements des comportements non manuels ont aussi été indiqués et chaque phrase a été traduite. La transcription a été faite par un signeur de naissance et le chercheur.

Pendant la deuxième phase, chaque phrase que nous avons traduite comme une interrogative, une négation ou une phrase contenant une topicalisation a été revue. Les comportements non manuels ont été retranscrits à l'aide du ENCS (Edinburgh Nonmanual Coding System). Les phases des comportements non manuels ont été également notées très précisément (début, moments de grande intensité, disparition).

2.2 La recherche sur l'ordre des signes

Cette recherche a nécessité un gros plan du haut du corps, pour que tous les signes soient visibles. Pour cette recherche nous avons demandé à des locuteurs de décrire, en langue des signes néerlandaise, le contenu d'une image. Ils s'adressaient à un interlocuteur. Les résultats de cette recherche doivent être complétés par du matériel spontané.

Les données ont aussi été transcrites à l'aide de la méthode de transcription de Baker et Cokely (1980). Le début et la fin de chaque signe ont été très précisément notés. L'unité d'analyse pour cette recherche était la phrase noyau. Les éléments extra-phrastiques ont été définis clairement. À la base des résultats de notre

recherche sur les topicalisations, les éléments placés en début d'énoncé qui sont suivis d'une pause de 3 images ou plus, ou qui durent plus longtemps que le dernier signe ou 0,37 seconde de plus que les autres signes sont considérés comme des éléments extra-phrastiques. Ils sont exclus de l'analyse.

2.3 La recherche sur les stratégies d'attention visuelle des mères d'enfants sourds

Cette recherche suppose que l'image permette de voir clairement les deux signeurs, parce que les stratégies d'attention de la mère et la réaction de l'enfant doivent être visibles. L'enregistrement montre une situation de jeu libre.

La transcription du matériel a aussi été faite en deux étapes. Pendant la première phase, les signes et les mots des mères et de leurs enfants sont transcrits selon Baker et Cokely (1980). Pour cette recherche il n'était pas nécessaire de noter précisément le début et la fin des signes et des mots. L'important était l'ordre des phrases. Pendant la deuxième phase de transcription, toutes les stratégies d'attention que les mères ont déployées pour que leur message soit bien reçu ont été enregistrées selon la méthode de Van den Bogaerde (1993). Le moment où les enfants ont commencé à y prêter attention a également été noté.

3. CONCLUSION

Nous aimerions terminer par quelques remarques. La transcription des langues signées est, certainement en ce qui concerne les recherches ci-dessus, possible avec l'aide des méthodes de transcription existantes. Cela n'empêche pas que chaque question de recherche peut apporter des problèmes spécifiques. Pendant la transcription pour les recherches que nous venons de présenter, nous avons eu besoin d'ajouter une liste de conventions de transcription. En cas de doute, nous avons utilisé cette liste. Cette documentation de toutes les conventions de transcription peut aider d'autres chercheurs à transcrire de la même manière. Ceci est spécialement important quand plusieurs chercheurs travaillent sur un même projet ou quand certaines recherches seront reprises par d'autres chercheurs pour obtenir des données inter-linguistiques.

Le deuxième point sur lequel nous voudrions attirer l'attention est l'importance de la séparation des phases de transcription et d'analyse. Dans nos recherches, nous avons constamment fait attention à ce que la phase de transcription soit terminée avant de commencer l'analyse.

Enfin, nous espérons avoir montré clairement que les questions de recherche, les hypothèses et l'opérationnalisation des hypothèses doivent être clairement formulées avant la séance d'enregistrement, puisque ce sont elles qui déterminent la méthode utilisée. Toute recherche dépend cruciallement des données sur lesquelles elle se base : qui veut la fin prend les moyens.

BIBLIOGRAPHIE

- Baker, C. et D. Cokely (1980) *American Sign Language. A teacher's resource text on grammar and culture*, Silver Spring : T. J. Publishers.
- Colville, M. et al. (1984) *Edinburgh BSL Research Project (ENCS)*, Working paper I, Edinburgh : Edinburgh BSL Research Project, Moray House College.
- KOMVA (1988) *Notatie Systeem voor Nederlandse Gebaren*, Amsterdam : NSDSK (Dutch Foundation for the Deaf and Hard-of-hearing Child).
- Prillwitz, S. et H. Zienert (1990) «Hamburg notation system for sign language. Development of a sign writing with computer application», in Prillwitz et Vollhaber (éd.), *Current trends in European sign language research*, Hamburg : Signum-Verlag, p. 355-379.
- Sutton, V. (1981) *Sign writing for everyday use*, Boston : The Sutton Movement Writing Press.
- Van den Bogaerde, B. (1993) «Aandacht voor gebarentaal. Interactie tussen dove moeders en hun kinderen», *Gramma/TTT, Tijdschrift voor taalwetenschap*, vol. 1, no 3, p. 179-191.



Transcriptions reliées au traitement informatisé d'un corpus en langue des signes

Christopher Miller
Université du Québec à Montréal

0. INTRODUCTION

Pour les recherches de notre équipe sur la structure de la LSQ, la source la plus importante de données est un corpus d'enregistrements sur vidéo de conversations entre signeurs sourds. Le corpus LSQ88 représente un total de 34 heures d'enregistrement. Il y a dans le corpus 11 signeurs répartis en groupes de trois, sauf un enregistrement où il n'y a que deux signeurs et un autre où il y en a quatre. Dix signeurs participent à une seule session d'enregistrement tandis que le onzième participe à toutes les sessions à titre d'animateur. Lorsqu'on travaille avec de telles données primaires, on fait face à des problèmes qui ne se présentent pas de la même façon que lorsqu'on obtient des données par «élicitation».

Jusqu'à présent, nous repérons nos données primaires essentiellement en visionnant partiellement les vidéos. Il ne s'agit cependant pas d'un moyen efficace pour profiter maximale de la richesse du corpus qui est à notre disposition. Chaque fois que l'on entreprend une recherche sur un aspect de la structure de la langue, il faut recommencer le visionnement des vidéos afin de repérer des exemples du phénomène qui fait l'objet de l'étude en cours. Les portions pertinentes du corpus sont ensuite transcrites selon les besoins de l'étude. Le résultat cumulatif de cette approche est une prolifération de transcriptions partielles sur différents aspects de la structure, qui sont rarement pertinentes pour d'autres études : il arrive même qu'on soit obligé de retranscrire la même portion du corpus afin de pouvoir utiliser les données pour une autre étude. Outre cela, la majorité des transcriptions partielles ont été faites sur papier. Pour celui ou celle qui veut consulter des transcriptions déjà réalisées pour repérer des exemples d'un phénomène donné, la tâche est longue et fastidieuse.

Ces problèmes ne peuvent qu'être multipliés par le fait que nous sommes actuellement en train de constituer d'autres corpus vidéos, dont un corpus d'enfants apprenants de la LSQ et un corpus de signeurs âgés. Pour localiser de manière efficace les données désirées dans les divers corpus enregistrés, il faut un moyen de repérer automatiquement toutes les occurrences d'un comportement défini et de localiser les données brutes dans le corpus enregistré. Pour accomplir cette tâche, il faut minimalement une transcription suivie de l'ensemble du corpus enregistré.

Afin d'alléger la localisation et le traitement des données provenant de nos corpus enregistrés, nous nous sommes proposé d'implanter un outil informatisé de gestion de données. À l'étape actuelle, nous essayons de déterminer la meilleure forme que puisse prendre la transcription des données à l'ordinateur, tout en considérant les besoins des utilisateurs et les possibilités qui sont offertes par les logiciels disponibles.

1. LE TRAITEMENT DE GRANDS CORPUS DE LANGUES ORALES

L'expérience acquise par les chercheurs dans la gestion de grands corpus de textes est considérable, surtout dans les études littéraires. Dans la conception de notre outil informatisé de gestion de corpus, nous nous inspirons en grande partie des démarches décrites par Poplack (1989) afin de rendre possible l'analyse linguistique et quantitative de l'ensemble du «mégacorpus» du français parlé d'Ottawa-Hull.

Le corpus Ottawa-Hull comprend des enregistrements sur cassette audio d'entrevues sociolinguistiques avec 120 locuteurs, pour un total d'environ 270 heures et de plus de 3,5 millions de mots. L'énormité de ce corpus a rendu capitale l'implantation d'un moyen de gérer les données afin de les rendre utilisables par les chercheur(e)s. La solution choisie par Poplack était de transcrire l'ensemble du corpus sur ordinateur et, à un stade ultérieur, de faire une concordance de l'ensemble du corpus au moyen du logiciel Oxford Concordance Program. Ce logiciel permet de consulter des listes de fréquences, des index et des concordances pour chaque mot prononcé du corpus, par un locuteur ou pour l'ensemble du corpus. Après la constitution de la concordance par l'ordinateur VAX de l'Université d'Ottawa, une impression sur papier de l'ensemble du corpus, des index, des listes de fréquence et de la concordance a constitué l'outil de consultation pour effectuer les recherches linguistiques. Il s'agit d'une façon efficace de repérer les données requises et de les localiser par index temporel sur les enregistrements audios.

Avant même que la transcription du corpus soit prête à subir le traitement informatisé pour créer la concordance, plusieurs révisions ont été nécessaires afin d'éliminer le plus d'erreurs possible et de transformer certains aspects de la transcription selon un protocole explicite afin de distinguer différentes formes linguistiques qui seraient confondues si l'on gardait les normes orthographiques du français. L'ensemble du processus de transcription, de vérification et de correction — accompli par deux assistants travaillant à temps complet — s'est étalé sur une période de trois ans.

L'expérience acquise dans le contexte du projet Ottawa-Hull peut nous renseigner sur l'utilité de certaines démarches que nous pourrions considérer dans le contexte du corpus LSQ88 et des corpus ultérieurs. L'outil que nous proposons différera pourtant de celui construit par Poplack, compte tenu des progrès effectués en technologie informatique pendant les années écoulées depuis l'implantation de la concordance du français d'Ottawa-Hull. En effet, nous nous proposons d'accomplir l'ensemble de la gestion de nos corpus sur micro-ordinateur. Nous nous proposons donc d'emmagasiner l'ensemble des données sur micro-ordinateur afin de permettre aux chercheur(e)s d'effectuer des recherches automatisées, donc efficaces et économiques en termes de temps et d'effort requis. L'impression sur papier sera l'étape finale de chaque recherche et ne comprendra que les informations pertinentes pour les fins de chaque projet.

Néanmoins, les particularités structurales des langues signées posent des problèmes cruciaux au-delà de ceux rencontrés dans le traitement des corpus de langues orales. Tout d'abord, une transcription unilinéaire est insuffisante pour représenter fidèlement la structure d'une langue signée. Peu importe le niveau de structure qui constitue l'objet de recherche, l'occurrence simultanée de plusieurs comportements structurellement autonomes est sans doute la caractéristique la plus frappante d'une langue signée.

Cette complexité simultanée s'exprime par plusieurs couches de structure superposées, chacune distincte des autres dans sa nature. On observe une interaction constante entre éléments autonomes des différentes couches, ce qui nécessite absolument que les comportements présents sur chaque couche soient encodés indépendamment. Dans le cas contraire, la nature des données serait faussée. Afin de clarifier l'importance de ces divers niveaux de structure, nous décrivons ici la nature et l'importance de chaque type de comportements simultanément encodés.

2. LES SPÉCIFICITÉS DES LANGUES SIGNÉES

2.1 L'utilisation morphosyntaxique de l'espace

Un aspect de la structure des langues signées qui est fondamental à l'expression des relations grammaticales entre les arguments du verbe concerne l'utilisation de l'espace. Dans le discours, on associe souvent la référence des actants à des loci spatiaux définis soit en exécutant le signe sur le locus choisi, soit en pointant ce locus, soit en signant un verbe à partir de ou vers ce locus. Une fois le locus établi, on peut exprimer son référent de façon pronominale ou anaphorique soit en le pointant, soit en exécutant un verbe directionnel vers ou à partir de ce locus.

2.2 L'utilisation indépendante des deux mains

Le fait que le signeur dispose de deux mains qui sont en principe capables de signer indépendamment a des répercussions importantes sur la structure grammaticale d'une langue signée aux niveaux de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe et du discours. L'utilisation autonome des deux mains entraîne souvent des interactions complexes avec l'utilisation de l'espace, la structure morphologique des signes et la structure syntaxique et discursive de l'énoncé. Il serait tout simplement impossible d'étudier ces phénomènes sans rendre compte, dans la transcription, de l'aspect bimanuel de la structure.

La complexité morphologique s'exprime souvent, dans les signes à deux mains, par l'encodage sur chaque main d'un morphème distinct, comme dans les signes LIRE ou RENCONTRER (illustrés aux figures 1 et 2). Dans le cas de LIRE, la main dominante forme un verbe qui pourrait être glosé REGARDER-DE-HAUT-EN-BAS; la main non dominante forme un classificateur (CI-B) «surface bidimensionnelle» qui représente ici une surface sur laquelle se trouve l'écriture. RENCONTRER est formé du même classificateur sur les deux mains (CI-1 «personne»), représentant deux individus qui se rencontrent. Il peut arriver qu'au début du signe, les deux classificateurs soient situés chacun sur un locus spatial distinct, agissant ainsi comme des entités syntaxiquement autonomes.



Figure 1 : LIRE



Figure 2 : RENCONTRER

Mais les signes à deux mains ne sont pas tous morphologiquement complexes, par exemple CONNAÎTRE et PAS-ASSEZ (illustrés aux figures 3 et 4). Néanmoins, ces signes peuvent aussi participer à certains phénomènes importants aux niveaux syntaxique et discursif. Il faut rendre compte dans la transcription du fait qu'ils sont produits par les deux mains.

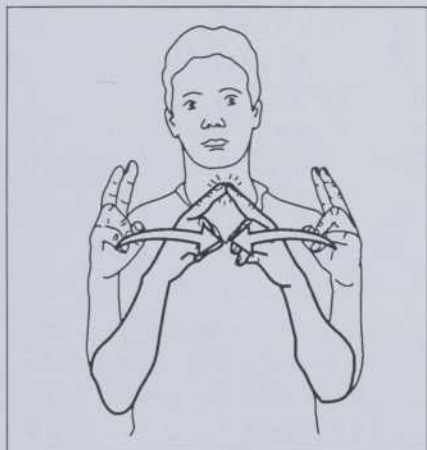


Figure 3 : CONNAÎTRE



Figure 4 : PAS-ASSEZ

Au niveau syntaxique, il est important de tenir compte de la tenue d'un signe sur une main pendant la production d'autres signes sur l'autre main et ce,

en fonction des différences déjà mentionnées au niveau de la structure morphologique. Plus précisément, il faudra tenir compte des phénomènes suivants dans la transcription du corpus : les encodages parallèles de signes, les inversions de dominance, les interactions entre ces deux phénomènes et la structure spatiale de l'énoncé ou avec la structure morphologique des signes, selon qu'ils sont uni- ou bimanuels.

2.3 L'oralisation

La présence de l'oralisation de mots provenant du français (et parfois d'autres langues, surtout de l'anglais) est importante pour l'étude des effets du contact avec les langues orales environnantes, par exemple, pour déterminer la nature de l'emprunt lexical, du mélange de codes ou d'autres résultats du contact qui pourraient être spécifiques aux langues signées. L'oralisation doit donc être prise en compte dans la transcription.

2.4 Les expressions faciales ou comportements du corps

Un autre niveau de structure qui est d'une importance primordiale concerne les expressions faciales et certains autres comportements non manuels. L'expression faciale ainsi que d'autres comportements non manuels sont souvent, un peu comme l'intonation dans certaines langues orales, une clé fondamentale pour l'interprétation des énoncés. Non seulement les comportements ont des fonctions syntaxiques, mais certains d'entre eux sont significatifs au niveau morphologique, surtout en ce qui a trait à l'expression de nuances aspectuelles sur les verbes et adverbiales sur les adjectifs. Il existe également certains comportements non manuels qui peuvent être considérés comme unités lexicales.

2.5 Comment gloser?

Étant donné le but que nous nous sommes fixé d'utiliser le corpus informatisé comme outil de recherche aux différents niveaux de la structure, il est nécessaire de structurer la transcription des données d'une façon maximale transparente, tout en représentant sans ambiguïté les aspects de la structure qui pourraient avoir une influence sur un phénomène donné. Nous rencontrons un problème important au niveau des gloses à utiliser. Lacerte (ce volume) décrit la problématique des gloses au niveau sémantique; outre cette difficulté, nous devons tenir compte du fait qu'une glose en français peut souvent obscurcir la structure morphologique d'un signe, lorsqu'il s'agit d'un signe bimanuel, par

exemple. Le signe normalement glosé RENCONTRER illustre bien ce problème. Il est en effet composé de deux morphèmes classificateurs qui peuvent très bien agir indépendamment ailleurs dans une phrase.

3. TRANSCRIPTION DANS MICROSOFT EXCEL

Après avoir considéré plusieurs moyens possibles d'entrer les données transcrites à l'ordinateur, nous avons la possibilité d'utiliser le chiffrier Microsoft Excel. Ce logiciel permet d'entrer des données sur plusieurs lignes superposées, autant que nécessaire pour inclure toutes les informations qui pourraient être utiles à l'analyse linguistique. L'entrée de données sur une table de calcul permet, en particulier, d'ajouter des informations manquantes à un stade ultérieur de révision sans perturber l'alignement des éléments sur les différentes lignes de la transcription. De plus, il est possible d'entrer les données soit en format horizontal/en lignes parallèles (ce qui en facilite la lecture), soit en format vertical/en colonnes (ce qui est nécessaire pour convertir le corpus en base de données afin d'effectuer des recherches ainsi que pour stocker les transcriptions continues de plus de 256 éléments successifs sur une ligne). Les fonctions de copiage et collage du logiciel permettent de transposer facilement les données d'un format à l'autre.

Une fois le corpus entré sur une table de calcul en format vertical, il peut être converti en base de données dans laquelle il est possible de faire des recherches automatisées de plusieurs sortes, des tris et certains calculs statistiques. Ces bases de données peuvent également être transportées à un stade ultérieur dans un fichier créé par un logiciel de traitement de bases de données tel que Microsoft FoxPro, qui permet des traitements plus sophistiqués tels que des enquêtes relationnelles portant sur plusieurs bases de données en même temps.

La flexibilité d'un chiffrier permet de transcrire les données plus facilement qu'un simple logiciel de traitement de texte. Ainsi, il est possible, au fur et à mesure, de séparer certaines informations sur des lignes distinctes plutôt que de les inclure dans les gloses elles-mêmes et d'ajouter des informations supplémentaires sur des lignes ajoutées (ou dans des colonnes ajoutées en format transposé).

Nous reproduisons en annexe un exemple d'une transcription Excel (importée dans MS Word sous forme de tableau) afin d'illustrer les conventions

que nous avons adoptées. Nous décrivons ci-dessous plusieurs aspects pertinents de la transcription illustrée en annexe.

Tout d'abord, il est nécessaire de séparer sur des lignes différentes les comportements distincts afin d'en indiquer clairement la durée relative. Cette pratique est déjà courante dans la transcription des langues signées en ce qui concerne la notation des comportements non manuels distincts. Nous transcrivons également les signes produits par les deux mains sur des lignes séparées afin de capter les phénomènes d'encodage parallèle de signes et d'inversions de dominance. Ainsi, dans la première partie de la transcription (a), on observe des signes distincts sur les deux mains.

Il est également nécessaire de noter les loci spatiaux des deux mains indépendamment parce que celles-ci peuvent pointer ou être situées sur des loci spatiaux distincts. Un exemple de ce phénomène est illustré dans la première colonne de la partie (f) de la transcription. La main droite pointe vers une région de l'espace devant le signeur, légèrement vers le bas, à droite sur l'écran vidéo, et à une distance à peu près équivalente à la longueur de l'avant-bras tendu. La main gauche pointe légèrement vers le bas ou le soulier, dans la région centrale de l'espace devant le signeur, et à une distance équivalente à la longueur de l'avant-bras tendu.

Afin de faciliter les analyses des phénomènes impliquant des interactions entre la structure spatiale de l'énoncé ou la structure morphologique des signes et l'utilisation des deux mains, nous indiquons, par le biais d'indices, la classe structurale de chaque signe en relation avec la structure bimanuelle. Les indices utilisés sont les suivants : *a* indique la main active; *b* indique la main servant de base non morphémique; *c* indique la main servant de classificateur; et 1 et 2 sont utilisés pour indiquer les mains dominante et non dominante, respectivement.

Nous utilisons les trois points (...) pour indiquer la tenue d'un signe ou d'une partie d'un signe, ou d'un autre comportement pendant l'enclenchement d'autres signes ou comportements. Ceci permet de rendre compte de la portée temporelle des signes et des autres comportements et d'éviter que chaque occurrence séquentielle de la même glose soit interprétée comme une occurrence indépendante du même signe. Cette convention remplace la ligne horizontale couramment utilisée dans la littérature sur les langues signées.

Nous transcrivons sur plusieurs lignes, de façon détaillée, les expressions faciales (haut et bas du visage, bouche). Nous laissons aussi ouverte, si

nécessaire, la possibilité de noter le sens global d'une expression faciale sur une autre ligne. Nous considérons la possibilité d'adopter cette convention pour encoder simultanément le sens lexical d'un signe et sa structure morphologique.

Finalement, nous plaçons la ligne «regard» en bas de la transcription, près des comportements manuels. Ceci facilite la comparaison de la direction du regard et la localisation spatiale des signes.

4. DISCUSSION

Nous avons exposé plusieurs problèmes reliés à la transcription de signes sur ordinateur et nous avons proposé plusieurs solutions à ces problèmes. Ce type de transcription vise à faciliter des recherches automatisées.

Un chiffrier semble adéquat pour transcrire du discours signé puisqu'il permet automatiquement d'aligner les comportements simultanés transcrits sur différentes lignes, ce qui est plus difficile avec un logiciel de traitement de texte. Un chiffrier est également utile car il permet de faire des recherches et des statistiques relativement complexes. Si ces fonctions ne s'avèrent pas suffisamment puissantes, un fichier peut être importé dans un logiciel de base de données afin d'effectuer des traitements et des recherches plus sophistiqués.

On pourrait envisager aussi d'entrer les données directement dans un logiciel de base de données (ou autre logiciel conçu pour effectuer des recherches et des calculs automatisés sur un corpus informatisé) au moyen d'une zone d'entrée de données plutôt que d'importer un fichier créé dans un autre logiciel. Cependant, les zones d'entrées de données ne permettent d'entrer, à la fois, que les différents champs d'une même entrée — dans le cas d'une transcription de discours signé, tous les comportements qui apparaissent simultanément à un moment particulier dans la chaîne signée. Pour plusieurs raisons, ceci ne nous semble pas avantageux en termes de temps et d'effort dépensés. Premièrement, entrer du texte continu en utilisant des zones d'entrées de données prend trop de temps. Pour aller d'une glose à la suivante il faut fermer une zone d'entrée de données et en ouvrir une autre, et ainsi de suite pour chaque glose d'une séquence. En contraste, entrer une série de gloses dans un chiffrier implique tout simplement l'utilisation des touches de navigation sur le clavier pour se déplacer d'une cellule à la suivante. Deuxièmement, les zones d'entrées de données sont conçues pour entrer des éléments de base de données qui ne présentent pas de lien contextuel entre eux. Par contre, dans le cas d'une transcription suivie de discours d'une langue signée, chaque élément est, presque

sans exception, relié contextuellement aux éléments précédents et suivants. Lorsqu'il faut faire des corrections à la transcription, l'utilisation de zones d'entrées de données n'offre pas la possibilité de visionner l'ensemble du contexte, ce qui est souvent nécessaire pour situer l'entrée à corriger. Si le logiciel force l'utilisateur à se servir uniquement de zones d'entrées de données pour amener quelque modification que ce soit à la base de données, le seul moyen efficace de repérer un élément serait de se fier à une version imprimée d'une vue d'ensemble de la transcription (si le logiciel la rend disponible) ou à une transcription faite à la main. Par contre, si une transcription est faite directement dans un chiffrier, on peut y entrer des modifications directement en visionnant simultanément le contexte environnant. Un troisième problème réside dans le fait qu'il est très difficile de transcrire un corpus directement à l'ordinateur à partir d'une vidéo en utilisant des zones d'entrée de données : on est presque forcé de faire la transcription d'abord sur papier pour la transférer ensuite à l'ordinateur. Une fois encore, l'utilisation d'un chiffrier évite la multiplication inutile des efforts : on peut, dès le début, transcrire le discours signé directement sur une feuille de calcul à l'ordinateur, évitant ainsi de dédoubler les tâches requises.

5. CONCLUSION

Nous avons esquissé des propositions de solutions possibles aux problèmes de transcription d'un corpus signé à l'ordinateur. Nous avons surtout porté notre attention sur l'adaptation de la transcription informatisée aux exigences du traitement automatisé des données. Nous ne connaissons pas, à l'heure actuelle, de logiciel qui permette à l'utilisateur de transcrire un corpus signé avec un maximum de souplesse et d'effectuer l'ensemble des tâches de recherche et traitement associées à un logiciel de concordance. Pour combler cette lacune, il semble nécessaire, pour l'instant, d'accomplir les deux sortes de tâches avec deux sortes de logiciels distincts. Pour accomplir les recherches et autres tâches de traitement, un logiciel de base de données est idéal, un simple chiffrier n'ayant ni la puissance ni les fonctionnalités requises. En revanche, la transcription se fait facilement avec un chiffrier (ou un logiciel de transcription multilinéaire tel que le SyncWRITER développé à Hambourg), les traitements de texte et les logiciels de base de données n'ayant pas la sophistication nécessaire pour accomplir la mise en forme de la transcription de la façon la plus efficace possible.

BIBLIOGRAPHIE

- Poplack, S. (1989) «The care and handling of a megacorpus : The Ottawa-Hull French project», in Fasold et Schiffrin (éd.), *Language change and variation. Current issues in linguistic theory*, no 52, Amsterdam : John Benjamins.
- Hockey, S. et I. Marriott (1980) *Oxford Concordance Program*, Version 1.0, Oxford, Angleterre : Oxford University Computing Service.
- Papaspyrou, C. et H. Zienert (1991) «The SyncWRITER computer programme», in Prillwitz, Stokoe et Vollhaber (éd.), *Sign language research and application. Proceedings of the International Congress on Sign Language Research and Application*, March 23-25, 1990, Hamburg : Signum Press, p. 275-294.

Annexe: Transcription partielle d'un signeur du corpus LSQ88

a)

temps							
tête							
corps							
haut du visage							
bas du visage							
expression globale			surpris et effrayé	...surpris et effrayé			
bouche							
main droite (gauche de l'écran)	POINTE		PRENDRE-PAR-LA-JOUE	C'EST-ÇA	PRENDRE-PAR-LA-JOUE	...	PRENDRE-PAR-LA-JOUE
coordonnées spatiales	index			g			
référence du locus/ vecteur							
main gauche (droite de l'écran)	UN		~POINTE	...~POINTE	...~POINTE		POINTE
coordonnées spatiales			lère	lère	lère		nc1
référence du locus/ vecteur							
regard	mains	bat	hc1	interloc. (ML?)	bg1	bat	nc1

b)

temps							
tête							hoch. horiz.
corps							
haut du visage							
bas du visage							
expression globale							
bouche							
main droite (gauche de l'écran)	...PRENDRE-PAR-LA-JOUE			(inc.)1	"QUOI"1	SIGNER1	
coordonnées spatiales							
référence du locus/ vecteur							
main gauche (droite de l'écran)	SE-SOUVENIR		C'EST-ÇA	(inc.)2	"QUOI"2	SIGNER2	
coordonnées spatiales	...nc1						
référence du locus/ vecteur							

tête	hoch. horiz. g-c	neutre vers bas								
corps										
haut du visage					sourcils relevés					
bas du visage										
expression globale										
bouche										
main droite (gauche de l'écran)	PAS-ENCORE1	C'EST-ÇA		PROCHAINE-CHOSE1	POINTE	UN	MOT		POINTE	
coordonnées spatiales						majeur				1ère
référence du locus/ vecteur										
main gauche (droite de l'écran)	PAS-ENCORE2	...PAS-ENCORE2		PROCHAINE-CHOSE2	DEUX					
coordonnées spatiales										
référence du locus/ vecteur										
regard	interloc. (ML?)		bat		bat	bc2	...bc2	...bc2	bat	...bc2

d)

temps										
tête					hoch. vert. ++	balancementg-à-d				
corps										
haut du visage										
bas du visage				joue relevée						
expression globale										
bouche			m	ouverte		six		ans		six ans
main droite (gauche de l'écran)	TAQUINERa	POINTE	SOURD	ENFANT	(AGE(esc.??))	SIX		ALENTOUR		SIX
coordonnées spatiales	1-à-2	bc2								
référence du locus/ vecteur										
main gauche (droite de l'écran)	TAQUINERb		-POINTE							
coordonnées spatiales	1-à-2									
référence du locus/ vecteur										
regard	...bc2	...bc2	bat	...bc2	...bc2	...hc2	...hc2	bat	...hc2	...hc2

e)

temps								
tête								
corps						cg	g<	
haut du visage	sourcils relevés							
bas du visage			joue relevée					
expression globale								
bouche			m		moqué			
main droite (gauche de l'écran)		POINTÉ	TAQUINERa	POINTÉ	MOQUER1	PETIT-PEU	MOQUER1	OUBLIER
coordonnées spatiales		1ère	1-a-2	1ère	1-bc2		1-bc2	
référence du locus/ vecteur								
main gauche (droite de l'écran)			TAQUINERb		MOQUER2	...MOQUER2	MOQUER2	POINTÉ
coordonnées spatiales			1-a-2		1-bc2		1-bc2	bc2
référence du locus/ vecteur								
regard	bat	bc2	...bc2	...bc2	...bc2	interloc. (ML)	...interloc. (ML)	

f)

temps								
tête								
corps								
haut du visage								
bas du visage								
expression globale								
bouche	ou	...ou					boump (10 fois)	
main droite (gauche de l'écran)	POINTÉ	FACHÉ		POUSSER-FORT1	POINTÉ	CI-V-TOMBER		
coordonnées spatiales	bd2			bd2	1ère	en bas de l'escalier spiral(10x)		
référence du locus/ vecteur								
main gauche (droite de l'écran)	...POINTÉ	...POINTÉ		POUSSER-FORT2				
coordonnées spatiales	...bc2	...bc2		bd2				
référence du locus/ vecteur								
regard	OO, bc2	bat	ng2 (ML)	bat	maindom	bat, ng2 (ML)	mais dominant, g-2, g-1, g-2, g-1	

2. Le travail avec informateur



Élicitation et observation dans l'étude d'une langue orale

Gillian Sankoff
Université de Pennsylvanie

0. INTRODUCTION

Les remarques qui suivent proviennent d'une chercheuse qui a toujours exclusivement étudié la langue non-écrite, c'est-à-dire la langue orale. Nos recherches en socio et ethnolinguistique nous ont amenée à travailler dans deux milieux passablement différents. Tout d'abord, en Nouvelle-Guinée, nous avons contribué à la description du Buang, une langue de la famille austronésienne, langue dite «non-écrite». Nous avons également fait plusieurs analyses du Tok Pisin, une langue créole à base anglaise, qui avait été écrite par ses propres locuteurs aussi bien que par des linguistes qui nous avait précédée. Par la suite, nous avons travaillé avec des collègues à Montréal, sur le français parlé. Il s'agit évidemment d'une langue écrite depuis longtemps, mais notre propre optique a toujours été de privilégier le vernaculaire — c'est-à-dire la langue en tant que produit spontané des efforts de ses locuteurs pour communiquer entre eux. Lors de nos recherches dans ces deux milieux, nous avons employé plusieurs méthodes, y compris l'observation participante, l'élicitation, l'enregistrement de la production linguistique spontanée, et la conception d'expériences, non pas en laboratoire, mais sur le terrain.

En nous basant sur notre propre expérience, nous essaierons de montrer que pour bien faire un travail de description linguistique, il faut avoir recours à une combinaison judicieuse de méthodes. L'angle de vision que l'on obtient en utilisant une seule méthode ne peut qu'être partiel. Il faut toujours le compléter et le corriger en employant d'autres angles de vision, que nous fournissent d'autres méthodes.

Nous définirons d'abord brièvement la notion de vernaculaire, que nous prenons comme objet d'étude. Deuxièmement, nous aborderons l'élicitation telle que pratiquée traditionnellement en linguistique descriptive. Troisièmement, nous présenterons un aperçu des avantages de l'étude de la production linguistique

spontanée. Quatrièmement, nous exposerons les problèmes qu'impliquent de telles études, les lacunes qu'elles peuvent comporter, et les autres méthodes que l'on peut y ajouter pour les compléter.

En exposant notre expérience de recherche sur les langues orales, nous espérons aborder des sujets qui trouveront des échos dans les recherches sur les langues signées.

1. LE VERNACULAIRE

Concept-clé en sociolinguistique, le vernaculaire se définit comme la variété linguistique produite le plus spontanément par un locuteur. Généralement c'est le parler appris dès le plus jeune âge, employé avec ses pairs, celui que l'on exerce avec le moins d'auto-surveillance. Plus tard on apprend à lire, on rencontre des interlocuteurs qui parlent d'autres dialectes, on est exposé à d'autres niveaux de langue et à des styles variés. Les ajustements que l'on fait suite à ces expériences forment ce que Gumperz (1968) appelle des couches «superposées», rajoutées à nos systèmes linguistiques de base. Maintes études de sociolinguistique (notamment William Labov, 1978) ont démontré entre autres que le vernaculaire est plus systématique que les styles plus soignés. Même si la description complète d'une langue doit comporter l'éventail des couches superposées, c'est le vernaculaire que l'on recherche comme base, tout comme c'est le vernaculaire qui est transmis de génération en génération.

2. L'ÉLICITATION TRADITIONNELLE EN LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

L'élicitation occupe un statut d'honneur dans la linguistique descriptive. En effet, s'il existe aujourd'hui des milliers de grammaires et de dictionnaires pour des milliers de langues, c'est parce que depuis le début de la linguistique, les linguistes ont pris au sérieux leur mission de décrire les langues du monde. Quelles sont alors les caractéristiques principales de cette entreprise descriptive? Nous vous en proposons trois :

(1) Au début de son travail, en règle générale, le linguiste n'a pas une grande compétence dans la langue qu'il se propose de décrire. Nous reviendrons sur ce point pour le développer ci-dessous.

(2) Au moment de la création du premier dictionnaire et de la première grammaire pour la plupart des langues du monde, celles-ci ne bénéficiaient pas

d'un système orthographique. Même si de nos jours la majorité de la population de la terre a une compétence quelconque dans une langue écrite, il s'agit souvent d'une deuxième langue. Même des langues devenues langues nationales — le Tagalog, le Swahili, par exemple — n'existaient pas sous forme écrite au moment où le travail de description linguistique a débuté.

(3) Il s'ensuit que, dans la majorité des cas, le linguiste, dans la mesure du possible avec la collaboration des locuteurs natifs, a dû élaborer non seulement grammaire et dictionnaire, mais aussi une orthographe appropriée.

Il est évident que l'élicitation joue un rôle crucial dans l'entreprise qui consiste à créer pour la première fois une orthographe, un dictionnaire et une grammaire dans ces conditions «classiques». Au début du processus, le linguiste est généralement un néophyte. La présence d'un consultant-professeur bilingue, qui lui enseigne la langue tout en lui fournissant les réponses à ses questions d'élicitation, est primordiale¹. C'est sûrement la méthode la plus fondamentale et aussi la plus rentable aux étapes préliminaires d'une description linguistique.

C'est ainsi que nous avons procédé lors de notre premier séjour chez les Buang de Nouvelle-Guinée. Nous avons mis d'innombrables heures de travail avec plusieurs consultants qui répondaient patiemment à nos questions souvent bêtes, qui nous fournissaient des paradigmes, qui nous expliquaient des significations, au début au moyen du Tok Pisin, qui nous servait de langue commune. Il faut dire que les Buang concevaient notre travail comme étant une transformation de leur langue en langue écrite. À l'époque (à partir de 1966), il y avait déjà un bon nombre de Buang alphabétisés, ayant appris à lire et à écrire soit le Tok Pisin, soit le Yabem, une langue voisine qui avait servi de langue d'évangélisation. Ces personnes n'éprouaient aucune difficulté à lire tout ce que nous écrivions, et même écrivaient souvent eux-mêmes en Buang, utilisant des conventions orthographiques apprises dans ces autres langues. Pourtant, l'idée que nous nous employions à faire un dictionnaire et à écrire leur langue au complet avait une très grande importance pour eux. Nous avons reçu la visite de plusieurs délégations des villages avoisinants, nous demandant de nous rendre chez eux pour faire le même travail sur leurs propres dialectes.

¹ Il y a bien sûr des linguistes qui ont développé des techniques d'élicitation «unilingues» lorsqu'ils n'ont pas de langue commune avec leurs consultants. Kenneth Pike en a souvent donné des démonstrations lors des congrès de linguistique. Il reste que dans la majorité des cas, les linguistes ont pu partager une langue commune quelconque avec leurs consultants de manière à pouvoir commencer le travail d'apprentissage-description.

Comment avons-nous procédé? Nous avons essayé d'éliciter systématiquement des mots, soit des mots de base tels les parties du corps, les verbes communs, etc.; soit des mots de domaines spécifiques culturels tels la parenté, le travail dans les champs, la construction des maisons et ainsi de suite. En même temps, nous cherchions à décrire la grammaire à partir de l'élicitation de paradigmes verbaux et de la traduction des phrases. Lorsque nous avons eu l'éventail que nous estimions complet des sons de la langue, nous avons commencé à poser des questions sur des contrastes phonologiques, et nous avons demandé à nos consultants si telle ou telle combinaison phonologique était possible.

Au bout de trois ou quatre mois, les limites de la méthode étaient évidentes, mais certaines de ces limites avaient déjà été comblées par l'observation participante. Un jour, par exemple, nous avons été très étonnée de découvrir jusqu'à quel point l'expression du temps futur était longue et compliquée. Quand quelques semaines plus tard nous avons fait la révision de nos notes, nous nous sommes rendu compte que nous avions écrit textuellement à chaque personne du verbe, «je dors et demain matin je mangerai», «tu dors et demain matin tu mangeras», et ainsi de suite. Erreur du linguiste néophyte peut-être, mais non erreur de la méthode d'élicitation en tant que telle.

Cependant, en général, procéder par traduction impose nécessairement la grille de la langue véhiculaire, aux dépens de la langue qui fait l'objet de la description. Plus tard, comme bien des linguistes le font dans les diverses langues concernées, nous avons pu travailler en Buang. Mais jamais nous n'aurions pu, croyons-nous, éliciter le vocabulaire pour le tissage d'un toit en paille si nous n'avions pas été présente au moment du remplacement d'un toit abimé. Il en est de même non seulement pour le vocabulaire culturel, mais aussi, et plus significativement, en ce qui concerne les aspects de la grammaire dont l'usage est intimement lié à la vie sociale. Le contraste entre la possession dite «aliénable» et «inaliénable», par exemple, pourrait être décelé lors de l'élicitation. On trouverait que la forme correspondant à «ma tête», par exemple, diffère systématiquement de la forme représentant «ma maison». Mais l'étendue et les dimensions de cette catégorie d'objets possédés «inaliénablement» seraient difficiles à cerner en l'absence d'une participation à la vie de la communauté. Nous avons été surprise de constater que le mot pour «belle-soeur» (et donc pour toute la catégorie des affinaux) prenait le suffixe de possession inaliénable, tout comme nous avons été surprise d'apprendre que l'on n'avait pas le droit de prononcer le nom de celle-ci, par respect pour ses beaux-parents. Des tournures

plus particulièrement reliées à la vie sociale, à la vie quotidienne, risquent donc d'échapper au linguiste si celui-ci ne participe pas à la vie quotidienne de la communauté. Un autre exemple, tiré cette fois-ci de l'anglais noir américain, concerne la particule *bin* accentuée. Forme peu remarquée jusqu'à récemment, elle tend à se produire dans des contextes d'interaction où un interlocuteur lance un «compliment» qui porte quand même des éléments d'un défi. Recevant un compliment sur son nouveau manteau, par exemple, un locuteur peut se défendre de l'implication possible qu'il a récemment eu une somme d'argent considérable en répondant, *I bin had this coat!* (J'ai eu ce manteau depuis longtemps.). Dans les recherches de doctorat qu'elle faisait à l'université de Pennsylvanie, Elizabeth Dayton a trouvé un grand nombre d'exemples de cette construction dans de tels contextes d'interaction. Il s'agit d'une forme qu'on aurait eu du mal à susciter par élicitation.

Pour résumer, nous pouvons dire que l'élicitation nous fournit une base sans pareille lorsqu'on part de zéro dans une description linguistique. Cependant, elle comporte des difficultés provenant (1) de la traduction, qui tend à lui imposer la grille d'une autre langue; (2) de la probabilité que des éléments linguistiques dont l'usage est plus intimement lié à la vie sociale nous échappent si l'on ne procède que par élicitation.

Un dernier point mérite d'être soulevé ici. Lorsqu'on fait de l'élicitation, on demande au consultant de réfléchir sur sa langue, tout en fournissant la réponse. Est-ce une procédure qui va à l'encontre du caractère non-réfléchi de l'usage du vernaculaire? Dans quelle mesure l'acte de réflexion nuit-il aux résultats, si l'on vise la description du vernaculaire? Au niveau de la phonologie, des recherches en sociolinguistique démontrent que les réponses sont de moins en moins systématiques lorsqu'on passe de la production spontanée en conversation, aux questions formelles, à la lecture d'un passage narratif, et à la lecture d'une liste de mots. En ce qui concerne les questions sur l'acceptabilité des phrases, il a aussi été noté que plusieurs facteurs peuvent brouiller les résultats. Parfois il y a des mots spécifiques auxquels certains juges s'objectent, ne pouvant juger les phrases en mettant à part leurs sentiments envers ces mots. Aussi, bien que pour des phrases simples et usuelles, il y a accord parmi les juges, il y a souvent une marge considérable de variabilité lorsqu'il s'agit de phrases rares ou compliquées.

Heureusement, il existe un autre type de données que l'on peut utiliser dans l'étude du vernaculaire — à savoir des données provenant de productions spontanées de la part des locuteurs. Nous examinerons maintenant comment l'on peut utiliser de telles données.

3. L'ÉTUDE DE LA PRODUCTION LINGUISTIQUE SPONTANÉE

Le meilleur point d'appui d'une description du vernaculaire est la production linguistique spontanée des gens qui parlent sans trop penser au fait qu'ils parlent. Du point de vue des locuteurs, la langue n'est qu'un outil qui leur permet de s'exprimer et de communiquer. La langue coule naturellement lorsque ses locuteurs se concentrent sur le message plutôt que sur sa forme, et c'est dans cet «habitat naturel» que l'on est le mieux situé pour l'observer. Il faut évidemment l'enregistrer pour pouvoir ensuite la ralentir, la ré-écouter, la décortiquer pour des fins d'analyse.

Normalement, les chercheurs en sociolinguistique enregistrent le parler dans deux types de situations. La première est l'entrevue sociolinguistique, où le chercheur se sert d'un questionnaire-guide destiné à simuler la conversation «ordinaire». Les sujets de conversation sont regroupés sous forme de modules où l'on passe d'un thème à l'autre selon les intérêts du sujet parlant. Il faut développer un questionnaire-guide qui est culturellement approprié pour la communauté linguistique, mais nous avons trouvé qu'il y a trois grands thèmes qui ont tendance à susciter l'intérêt des gens indépendamment de leur communauté spécifique. Lorsque les locuteurs s'impliquent vivement dans la discussion, c'est là où le langage se déploie en quantité et en qualité, sans hésitations, gêne ni auto-contrôle. Les trois thèmes sont le sexe, la mort et l'indignation morale. La forme dans laquelle on introduit ces thèmes est culturellement spécifique. Par exemple, en Nouvelle-Guinée, nous avons abordé le thème de la mort en posant des questions sur les rencontres que les interviewés ont pu avoir avec des esprits qui viennent du monde des morts pour attirer les vivants à eux. Ici, au Québec, c'était plutôt le «danger de mort» connu des travaux de Labov. Mais si la forme est culturelle, l'intérêt suscité par ces thèmes est général et donne très souvent lieu à un récit central dans l'expérience du locuteur.

Le deuxième type de situation en est une où les sociolinguistes enregistrent les échanges au sein d'un groupe qui a une raison quelconque (autre que l'enregistrement) d'être en communication. Des exemples incluent les enregistrements de gens qui jouent aux cartes, fêtent un anniversaire, partagent un repas, participent à une réunion publique ou travaillent, par exemple, dans une agence de voyage où la conversation téléphonique est essentielle à l'activité centrale du milieu. Parfois le linguiste est présent lors de tels enregistrements,

parfois l'enregistrement est effectué par un(e) assistant(e) qui fait partie du groupe ou de l'activité en question.

Quelles sont les caractéristiques principales des corpus enregistrés de telle façon? D'abord ils sont normalement constitués de 20 à 150 heures d'enregistrement. Si l'on décide de transcrire, il y a des problèmes à résoudre quant à la nature de la transcription à privilégier. Un tel corpus peut servir à bien des fins, entre autres, la description phonologique, morphologique, syntaxique et discursive. L'étude d'un corpus nous fait souvent remarquer des phénomènes qu'on aurait négligés. Et seule l'étude d'un corpus nous force à rendre compte de tout ce que l'on y trouve — c'est le principe labovien appelé *the accountability principle*. Mais si l'étude d'un corpus comporte des avantages, il faut aussi être sensible aux désavantages ou problèmes possibles qu'elle entraîne.

La quantité de matériel peut poser en soi un défi difficile à surmonter, mais il s'agit normalement d'opérer un choix au sein du matériel à utiliser. On entend parfois parler de l'agrammaticalité de la production linguistique naturelle, mais l'expérience nous montre qu'une fois que l'on applique quelques «règles d'édition» pour identifier les hésitations et les faux départs, les données forment une base d'analyse tout à fait appropriée pour la description du vernaculaire. Deux autres difficultés sont plus sérieuses. D'abord, il est possible que nous nous intéressions aux formes rares, qui ne se produisent pas suffisamment dans le parler quotidien pour qu'on puisse les étudier sans avoir recours à d'autres méthodes. Enfin, il y a la question de l'interprétation. Comment sait-on, par exemple, qu'il y a équivalence fonctionnelle ou sémantique? Nous pensons ici aux différentes formes de la relative, par exemple, ou à l'alternance des auxiliaires en français.

Pour résoudre de telles questions, d'autres méthodes s'imposent également.

4. UNE COMBINAISON DE MÉTHODES

Une combinaison de méthodes est souhaitable pour plusieurs raisons. Tout d'abord nous avons avancé l'idée que l'élicitation est essentielle dans les premières phases d'une enquête, surtout lorsque l'enquêteur ne connaît pas bien la langue. Ensuite, quand l'enquêteur est locuteur natif ou quasi-natif, nous avons suggéré que l'étude de la production spontanée fournit une base nécessaire. À quoi peut bien servir l'étude de telles données pour le linguiste locuteur natif? Selon nous, le linguiste locuteur natif souffre d'un désavantage de plus que le consultant-professeur, c'est lui-même qui propose les hypothèses à vérifier, ce

qui fait qu'en dépit de ses efforts, il peut ne pas être neutre en se questionnant sur sa propre compétence. Ses hypothèses sont très précieuses, mais restent des hypothèses tant qu'il ne les a pas vérifiées. Ceci peut être fait parfois en étudiant la production spontanée d'autres locuteurs, mais aussi en recourant à des expériences «sur le terrain».

Pour vérifier une interprétation aussi bien que pour augmenter la quantité de données rares, on peut poser à une série de gens une question appropriée dont la réponse nous indique ce que l'on veut savoir, sans mettre le focus sur la langue. L'expérience de Labov dans des grands magasins de New York est maintenant classique : il demandait à des centaines d'individus où se situe tel rayon, dans le but de susciter des prononciations de la phrase *fourth floor*, toujours en vue d'augmenter la quantité de ses données sur la prononciation du «r» en position finale. Des expériences semblables ont été conçues pour tester des interprétations sémantiques.

En dernier lieu, nous souhaitons mentionner une méthode très utile qui a plusieurs types d'applications. Il s'agit de faire interpréter un enregistrement soit par les individus mêmes qui ont été enregistrés, soit par d'autres membres de la communauté. Bien des ethnolinguistes emploient des membres de la communauté pour les aider à transcrire, et pour discuter de l'interprétation en même temps. L'élicitation se combine ici avec l'enregistrement pour enrichir l'étude. Nous avons nous-mêmes développé des expériences basées sur l'enregistrement d'une série de récits traduits dans plusieurs dialectes, que nous avons ensuite utilisées pour tester l'intelligibilité mutuelle de ces dialectes en faisant écouter les enregistrements à des dizaines d'habitants des différentes communautés.

5. CONCLUSION

Nous avons essayé de montrer que pour faire l'étude du vernaculaire, ni l'auto-analyse, ni l'élicitation ne peuvent satisfaire tous nos besoins. Nous avons suggéré que suite à une phase initiale d'élicitation, la description linguistique peut être enrichie par l'étude de la production spontanée aussi bien que par des expériences sur le terrain, suivies d'une deuxième phase d'élicitation où l'on fait interpréter des enregistrements. Il est clair que la forme de ces méthodes développées pour le langage oral sera à modifier si l'on veut les employer dans l'étude des langues signées. Nous sommes convaincue que cette adaptation porterait fruit, et nous souhaitons que notre expérience dans l'étude de la langue orale sera utile dans la poursuite des recherches sur les langues signées.

BIBLIOGRAPHIE

- Gumperz, J. (1968) «The speech community», *International Encyclopedia of Social Sciences*, vol. 9, p. 381-386.
- Labov, W. (1978) *Le parler ordinaire*, Paris : Les Éditions de Minuit.



Recueil de données et informateurs dans les études sur les langues signées : un aperçu du projet *Contact Signing*

Ceil Lucas
Université Gallaudet

0. INTRODUCTION

Existe-t-il ou non des questions spécifiques à étudier concernant les informateurs et la collecte des données dans des investigations sur la langue signée? En guise de réponse à cette question, notre présentation se concentrera sur la collecte des données et donnera des preuves quant à l'extrême sensibilité de cette situation dans les études faites dans le domaine de la langue signée.

1. LE PROJET *CONTACT SIGNING*

En premier lieu, nous décrirons brièvement le projet duquel découlent nos observations. Le projet, commencé en 1986 et terminé en 1992 en collaboration avec Clayton Valli, avait pour but général de mettre en lumière une certaine utilisation de la langue signée qui n'est ni l'ASL, ni l'anglais signé,- un genre de maniement des signes qui incorpore les caractéristiques des deux langues et qui porte l'étiquette de Pidgin Sign English (PSE, un pidgin signé basé sur l'anglais). Nous avons comme but de réexaminer les allégations selon lesquelles ce genre d'utilisation des signes est bien sociolinguistiquement ainsi que linguistiquement un pidgin (pour une description complète de ce projet, voir Lucas et Valli, 1992). Nous avons travaillé avec dix groupes composés de deux informateurs et deux groupes de trois informateurs pour mettre à jour le genre d'utilisation des signes qui était au coeur de notre projet. Nous avons donc un total de 26 informateurs (12 blancs et 14 noirs), tous ou presque tous signeurs de l'ASL comme langue première. Chaque groupe est passé par cinq situations consécutives : l'entrevue a commencé avec un interviewer sourd qui a utilisé l'ASL; par la suite, on a laissé les groupes seuls pendant 8 à 10 minutes; une intervieweuse entendante est ensuite apparue et après s'être présentée comme entendante, elle a continué l'entrevue; les groupes sont encore une fois restés seuls et, en dernier lieu, l'interviewer sourd est revenu pour terminer l'entrevue. Chaque entrevue a duré 45 minutes.

2. LE COMPORTEMENT DES INFORMATEURS

Selon la situation, les informateurs ont démontré différents usages de la langue et nous avons pu recueillir des échantillons de ce que nous avons été amenés à appeler des signes de contact. Les données de la figure 1 montrent ce qu'ont fait les informateurs blancs dans des situations variées.

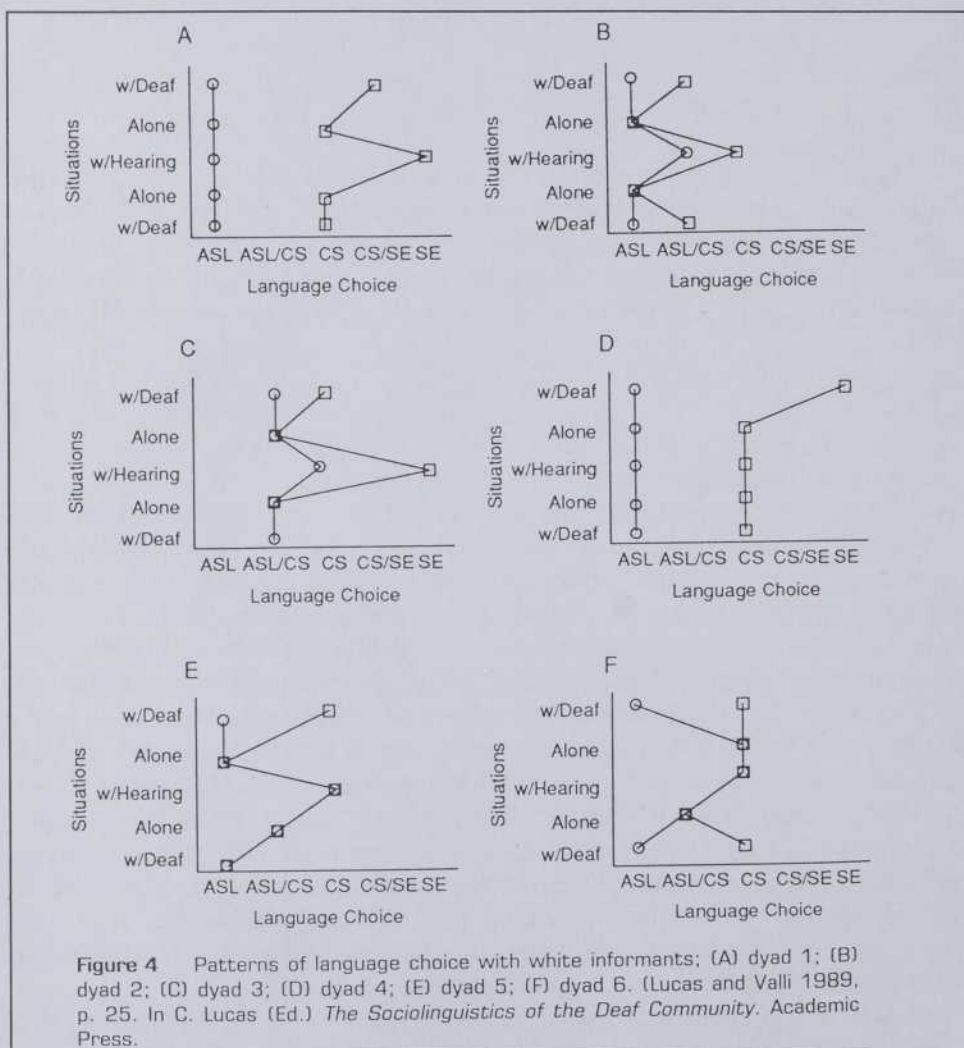


Figure 4 Patterns of language choice with white informants; (A) dyad 1; (B) dyad 2; (C) dyad 3; (D) dyad 4; (E) dyad 5; (F) dyad 6. (Lucas and Valli 1989, p. 25. In C. Lucas (Ed.) *The Sociolinguistics of the Deaf Community*. Academic Press.

Figure 1 : Choix de langue avec des informateurs blancs

Nous avons ainsi vu que l'un des informateurs dans le groupe A, composé de deux personnes, a utilisé l'ASL pendant toute l'entrevue, quelle qu'ait été la personne qui dirigeait l'entrevue. L'autre informateur n'a jamais utilisé l'ASL et est passé d'une manière radicale à l'anglais signé avec utilisation de la voix avec l'interviewer entendant. Les deux informateurs du groupe A venaient, l'un comme l'autre, d'une famille sourde et utilisaient l'ASL comme langue première, mais leur emploi de la langue a différé d'une manière très marquée. Dans le groupe D, composé aussi de deux personnes, l'un des informateurs a aussi utilisé l'ASL tout au long de l'entrevue alors que l'autre n'a jamais utilisé l'ASL. Ce dernier informateur a commencé en employant l'anglais signé et est passé à l'usage des signes de contact hors de la présence d'un intervieweur.

Ainsi, divers informateurs ont réagi différemment bien qu'ils aient une excellente connaissance d'une langue commune, l'ASL. Ce qui est pertinent ici, c'est que sur 26 informateurs, quatre seulement ont utilisé l'ASL avec des interviewers entendants. Nous voyons que 2 informateurs sur 12 seulement ont utilisé l'ASL avec un intervieweur entendant et les autres se sont soit écartés de l'ASL ou d'une combinaison d'ASL et de signes de contact à l'arrivée d'un intervieweur entendant, soit ont continué à se servir des signes de contact. Sur les 12 informateurs blancs 9 sont repassés à l'ASL au départ de l'intervieweur entendant.

Si on prend en considération les 26 informateurs, huit seulement ont continué à utiliser les signes de la même manière avant l'arrivée de l'intervieweur entendant et après son départ comme ils l'avaient fait en sa présence. Autrement dit, l'arrivée et le départ de l'intervieweur entendant a fait naître un changement de comportement dans l'usage des signes. Il est possible que ce changement ait été dû à la manière même de l'intervieweur de s'exprimer en signes, ce qu'on pourrait décrire comme signes de contact ou usage de l'ASL par le signeur n'ayant pas l'ASL comme langue première.

Un projet de suivi est en cours dans lequel se trouveront au nombre des interviewers entendants quelques personnes dont la langue d'origine est l'ASL, par exemple les enfants entendants de parents sourds. Ceci nous permettra de déterminer si c'est l'état audiolgique de l'intervieweur, en tant qu'entendant ou sourd, qui a causé le changement ou si la compétence de l'intervieweur entendant dans l'usage des signes a joué un rôle.

3. CONCLUSION

Quoi qu'il en soit, le message apparaît clair : si le but d'un projet de recherche linguistique au sein d'une communauté sourde est de mettre en lumière l'expression naturelle de la langue signée comme la pratiquerait un natif, on doit faire très attention à la personne choisie pour mettre les faits à jour. L'utilisation d'un interviewer entendant peut ne pas permettre de recueillir des exemples spontanés de la langue signée en question. La question des caractéristiques de l'interviewer a été soulevée par plusieurs sociolinguistes de la langue orale — comme par exemple Labov, 1972; Edwards, 1986; et Rickford et McNair-Knox, 1991 — et nous voyons maintenant qu'il s'agit là d'une question à laquelle les spécialistes engagés dans les études de la langue signée doivent faire tout spécialement attention s'ils veulent recueillir des données fiables.

BIBLIOGRAPHIE

- Edwards, V. (1986) *Language in a black community*, San Diego : College Hill Press.
- Labov, W. (1972) *Language in the Inner City*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Lucas, C. et C. Valli (1992) *Language contact in the American Deaf Community*, San Diego : Academic Press.
- Rickford, J. et F. McNair-Knox (1991) «Addressee and topic-influenced style shift : A study in quantitative sociolinguistics», paper presented at NWAVE XX, Washington, D.C. : Georgetown University.

Points de vue d'une assistante de recherche sourde*

Linda Lelièvre
Université du Québec à Montréal

0. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, à l'UQAM, un Centre de recherche sur la LSQ regroupe des chercheurs sourds et entendants. Dans ce cadre, à titre d'assistante de recherche sourde, nous allons décrire nos expériences et donner notre point de vue sur différents aspects de notre travail à l'intérieur de ce groupe. Nous aborderons différentes situations de recueil de données et d'analyse de la langue qui nous amèneront à parler de notre vécu au sein du groupe. Ensuite, nous proposerons une distinction entre les rôles d'informateur et d'assistant de recherche sourd. Nous voudrions également apporter quelques suggestions pour le déroulement des recherches futures. Il est important de souligner que nous visons avant tout l'amélioration et l'efficacité des recherches sur la LSQ.

1. SITUATIONS DE RECUEIL DE DONNÉES

Il existe différentes situations qui permettent aux chercheurs de recueillir des données sur la langue qu'ils décrivent. Elles varient selon le moment et le thème de recherche. Nous allons donner quelques exemples qui sont parfois problématiques, en apportant dans chaque cas des pistes de solutions que nous croyons pertinentes.

Le premier exemple est lié à l'influence de structures du français sur la production LSQ. Le deuxième exemple est lié à des contraintes sur l'élicitation et le troisième exemple concerne la transcription. Ce ne sont que quelques exemples, mais nous souhaitons qu'ils permettent de faire avancer la réflexion.

* Nous tenons à remercier Suzanne Villeneuve, Myriam Trottier et Michel Lelièvre pour leur aide en français. Nous remercions de plus ce dernier pour ses conseils.

1.1 Influence du français

1.1.1 Le problème

Il arrive qu'un chercheur demande à une personne sourde de traduire des phrases présentées en français. Quand une personne sourde doit traduire de telles phrases en LSQ, l'influence de la structure du français se fait inévitablement sentir. La plupart des Sourds sont mal à l'aise face à des phrases en français (présentées sur des fiches, par exemple), car ils ne sont pas toujours parfaitement bilingues. De plus, nous sentons que le français influence notre façon de signer, alors que lorsque des personnes sourdes parlent entre elles, dans le quotidien, elles ne sentent pas cette influence. Les signes viennent plus naturellement. Prenons l'exemple de la phrase en (1) :

(1) La personne à qui Marie a donné le livre est entendante.

Une façon de rendre le sens de cette phrase en LSQ sera d'utiliser les gloses reproduites en (2) :

(2) PERSONNE ENTENDANT PTÉ3a MARIEb LIVRE 3b-DONNER-3a

L'ordre des signes de la LSQ est différent de l'ordre des mots du français. En LSQ, les deux personnes (Marie et la personne entendante) sont situées dans l'espace (l'une par un pointé, l'autre par un signe localisé) et le mouvement du verbe indique son sujet et son objet. Une phrase comme (3) ne serait pas très bonne en LSQ mais pourrait être produite par une personne sourde, dans un contexte artificiel, sous l'influence du français.

(3) ?PERSONNE PTÉ3a MARIEb LIVRE 3b-DONNER-3a ENTENDANT

1.1.2 Piste de solution

La solution dépend du sujet de recherche. Si on veut savoir comment exprimer un sens en LSQ, il serait préférable, dans la mesure du possible, d'utiliser des images et de laisser les personnes sourdes s'exprimer sans leur fournir un texte en français. Ainsi, il n'y aurait aucune influence du français.

1.2 Élicitation

1.2.1 Le problème

Une expérience que nous avons vécue dernièrement au Centre de recherche illustre bien le problème de l'élicitation. Il s'agissait de travailler sur l'ordre des signes dans des phrases interrogatives simples et complexes. L'élicitation se faisait à partir de phrases composées seulement de gloses (de façon à éviter partiellement l'influence du français). Cependant, il était strictement défendu aux personnes qui signaient de changer l'ordre des gloses.

L'exercice était vraiment très difficile. Il s'agissait de lire les gloses puis d'imaginer des situations qui pouvaient être liées à une structure composée de ces gloses. Il fallait disposer en imagination les personnages et les objets dans l'espace et penser aux mouvements les plus adéquats pour représenter la phrase. Lorsque le tableau était prêt dans notre tête, nous le reproduisions en signes dans l'espace. Mais le corpus recueilli n'était pas fiable car la situation n'était pas naturelle. Le fait d'être obligé de respecter un ordre de signes donné est très perturbant. Lors de l'enregistrement, nous sentions un malaise et c'est en visionnant la vidéo que nous avons réalisé que la langue n'était pas naturelle.

Par exemple, une phrase comme (4) était proposée et devait être signée.

(4) QUI PIERRE DEMANDER MARIE REGARDER QUI

On peut arriver à donner un sens à cette phrase en LSQ en produisant un jeu de rôle¹ et en utilisant l'espace pour situer tous les personnages (aussi bien Pierre et Marie que la personne qu'on ne connaît pas), car nous avons, sans nous en rendre compte, ajouté un pointé après chaque QUI, tel qu'illustré en (5).

(5) ?QUI PTÉ3a PIERREb 3b-DEMANDER-3c MARIEc |2-REGARDER-3a
QUI PTÉ3a

Mais le fait de commencer la phrase par QUI reste très bizarre en LSQ.

¹ Le début du jeu de rôle est indiqué par la barre verticale.

1.2.2 Piste de solution

Une piste de solution pour éviter le problème de l'élicitation contrainte à partir de gloses pourrait être fournie par l'utilisation d'un questionnaire sur vidéo. Le chercheur préparerait, avec un assistant de recherche sourd, les phrases qu'il veut tester. Ces phrases seraient produites par l'assistant et enregistrées sur vidéo. Pour les phrases jugées agrammaticales, cela demanderait de la pratique avant de procéder à l'enregistrement. Plusieurs versions différentes pourraient être signées pour une même phrase. Par la suite, des informateurs sourds seraient invités à visionner la vidéo et à juger de la grammaticalité des phrases.

1.3 La transcription

1.3.1 Le problème

Il arrive que les chercheurs travaillent sur un corpus de LSQ produit spontanément par une ou plusieurs personnes sourdes. Le corpus sera alors transcrit de façon détaillée. Cependant, il est presque impossible d'arriver à ce que les feuilles de transcription donnent autant d'information que la bande vidéo, surtout en ce qui concerne les expressions faciales. Or, l'expression faciale peut changer complètement le sens d'un signe ou même d'une phrase. Les chercheurs utilisent parfois les feuilles de transcription pour poser des questions sur la langue. Les feuilles de transcription ne sont pas assez claires pour permettre de bien comprendre le sens des phrases en LSQ.

Prenons l'exemple d'un signe qu'il est possible de gloser par AVANCER ou par CELA-SE-PASSE. La seule différence se situe au niveau de l'expression faciale. Dans le premier cas, l'expression faciale est neutre dans la forme de citation. Dans le second cas la bouche est fermée et tendue. L'image vidéo permet de bien dégager les subtilités de l'expression faciale et d'être certain du sens d'une phrase.

1.3.2 La solution

Une solution possible serait évidemment de ne jamais utiliser les feuilles de transcription sans prendre le temps de revenir à la vidéo. On pourrait aussi demander l'opinion de plusieurs Sourds à qui on montrerait la vidéo, de façon à s'assurer du sens de certaines expressions faciales particulièrement difficiles à interpréter.

1.4 En résumé

En bref, ces problèmes ne sont que des exemples de situations que nous avons vécues au cours des dernières années au sein du groupe de recherche. Nous croyons que le questionnaire par vidéo et l'utilisation d'images précises aideraient à améliorer la qualité des recherches sur la LSQ, même si leur utilisation implique souvent plus de temps et d'énergie.

2. DISTINCTION ENTRE LES RÔLES D'INFORMATEUR ET D'ASSISTANT DE RECHERCHE

Dans les groupes de recherche qui décrivent une langue, on note toujours la présence d'informateurs. Pourtant, la description de tâche et le rôle de l'informateur ne sont pas toujours clairs et plusieurs personnes sourdes dans notre groupe sentent le besoin d'une clarification.

Dans notre cas particulier, nos responsabilités de travail sont diversifiées. Nous nous chargeons de la transcription, parfois de la faire, d'autres fois de la vérifier lorsqu'elle a été faite par d'autres. Nous procédons à des recherches de certaines structures sur corpus vidéo, nous organisons les enregistrements, etc. Nous travaillons en collaboration avec les chercheurs sur les divers thèmes de recherche. Nous effectuons des recherches dans des livres ou sur vidéo pour cataloguer les signes. Pourtant, il arrive malheureusement que la communication avec le chercheur se termine par un quiproquo, soit par manque de temps de la part du chercheur pour donner des explications, soit à cause d'une mauvaise connaissance de la LSQ. Les chercheurs devraient maîtriser d'avantage la LSQ et avoir une meilleure connaissance de la culture sourde, c'est capital. Sinon, il peut se produire des problèmes de communication. Voici quelques exemples :

1- Un chercheur nous demande la signification d'un signe et lorsque nous la lui donnons, il répond : «Non, ce n'est pas ce que je cherche!»; mais faute de pouvoir préciser ce qu'il cherche, parce qu'il ne dispose pas des moyens pour le faire en LSQ, il se contente de nous remercier. Nous ne saurons jamais ce qu'il cherchait.

2- Lorsque le chercheur nous parle de signes qu'il a observés sur la bande vidéo, nous préférons aller vérifier par nous-mêmes sur la vidéo avant de lui donner notre opinion. Nous croyons que cela évite des malentendus. Si le chercheur se formalise du fait que nous allions vérifier, cela crée un mauvais

climat dans le groupe. Il doit comprendre que notre attitude n'est pas négative, mais seulement prudente.

3- Les chercheurs ont du mal à maîtriser les différents signes. Pourquoi y a-t-il différents signes?, etc. Les Sourds utilisent encore les signes anciens, mais ils utilisent en même temps les signes modernes, de plus ils utilisent les signes des hommes et ceux des femmes. Tous les membres de la communauté sourde les comprennent, cela ne pose aucun problème pour eux, cela fait partie de leurs coutumes. Voici quelques exemples illustrés par les figures 1 et 2.



Figure 1 : BEAU (femmes)



(hommes)



Figure 2 : COULEUR (ancien)



(moderne)

Les signes de la figure 3 ci-dessous sont un autre exemple de deux variétés du même signe. Dans un cas, tous les doigts sont en contact avec le pouce, puis il y a ouverture. Dans l'autre cas, seul le majeur est en contact avec le pouce. La configuration finale est la même dans les deux cas.



Figure 3 : HIVER (ancien)



(moderne)

Nous croyons donc qu'il faudrait distinguer le rôle d'assistant de recherche sourd et celui d'informateur. Les assistants de recherche sourds collaborent avec les chercheurs au sein d'un même groupe de recherche sur la LSQ. Cette collaboration est vitale, comme la plante a besoin d'eau. Les informateurs viennent de façon ponctuelle répondre à des questions du chercheur ou de l'assistant de recherche sourd, par exemple pour donner leur opinion sur la grammaticalité de certaines phrases ou sur la forme la plus naturelle d'exprimer une idée.

Les assistants de recherche sont responsables de contacter les informateurs, de préparer les questionnaires vidéos, d'assister aux réunions de projets, d'aider les chercheurs à faire de bonnes interprétations du sens des messages des informateurs et de toutes les tâches connexes. Les assistants de recherche collaborent aussi avec les chercheurs pour la préparation et la planification des projets.

3. CONCLUSION

Notre exposé a pour but non pas de souligner des problèmes, mais de proposer des pistes de solution pour des situations qui, dans le passé, se sont

avérées problématiques. L'important pour l'avenir est d'améliorer et d'accélérer la recherche sur la LSQ pour que les Sourds eux-mêmes ainsi que les personnes qui s'intéressent aux Sourds (parents, amis, interprètes, professeurs, différents services publics, etc.) puissent en bénéficier.

La collaboration entre linguistes et informateurs sourds : une question de confiance

Colette Dubuisson
Université du Québec à Montréal

0. INTRODUCTION

Les informateurs sont des personnes extrêmement importantes dans toute recherche où il s'agit de décrire une langue qui n'est pas la langue maternelle des chercheurs. Le travail d'informateur n'est pas facile et peut-être le travail d'informateur sourd est-il encore plus difficile. Quand nous avons pensé à organiser ce colloque, notre idée était de savoir si les situations que nous vivions en tant que chercheurs travaillant sur les langues signées étaient différentes de celles que vivent les autres linguistes qui décrivent des langues orales. Nous souhaitons aborder ici quelques questions qui se posent dans le cadre du travail avec des informateurs sourds. Nous considérerons successivement les critères de choix des informateurs sourds et les difficultés liées à la communication et aux différences de culture. Puis nous tenterons de cerner ce que nous appellerons «le poids de l'histoire».

1. LES CRITÈRES DE CHOIX DES INFORMATEURS SOURDS

Il est probable que les critères de choix des informateurs sourds soient modifiés par rapport aux critères de choix habituels des informateurs, par le fait qu'une langue signée est impliquée. Certains éléments tels que l'âge et le mode d'acquisition ou d'apprentissage de la langue signée, le type d'utilisation et la perception de la langue signée et la scolarisation nous semblent particulièrement importants.

1.1 L'âge et le mode d'acquisition ou d'apprentissage de la langue signée

Les enfants sourds qui ont acquis la LSQ spontanément dans leur milieu familial devraient avoir une excellente compétence de la langue puisqu'il s'agit de leur langue maternelle. Certains chercheurs pensent donc qu'il est indispensable que les informateurs sourds soient issus de familles sourdes, mais

on sait que seulement 10 % des enfants sourds ont des parents sourds et la population du Québec ne comprend pas énormément de familles sourdes, même dans la région de Montréal.

De plus, dans les familles sourdes comme dans les familles entendantes, le milieu social d'appartenance a une influence sur la langue. Il y a des familles sourdes, comme des familles entendantes, où les activités de communication n'ont qu'une importance secondaire et où les enfants sont peu stimulés. N'importe quel Sourd né dans une famille sourde n'est pas forcément un bon informateur potentiel. Ce qu'il est important de vérifier, c'est l'âge d'acquisition ou d'apprentissage de la LSQ.

Généralement, un candidat au rôle d'informateur est sourd de naissance ou devenu sourd en bas âge, avant l'acquisition d'une langue orale. Il est important, s'il vivait en milieu entendant, qu'il ait eu accès à la langue signée à l'âge où tout enfant acquiert sa langue maternelle. Si l'accès à une langue est trop tardif, cela peut avoir des répercussions considérables sur la maîtrise ultérieure de la langue. Il est important aussi de savoir de quel type était l'accès à la langue signée. L'enfant avait-il des contacts fréquents avec une personne sourde, ce qui a sans doute recréé en partie un milieu naturel d'acquisition ou lui a-t-on enseigné les signes? Dans ce dernier cas, qui les lui a enseignés? Un locuteur natif ou une personne qui maîtrisait plus ou moins bien la langue?

Il est crucial aussi de savoir quel type d'école l'informateur potentiel a fréquenté. S'il fréquentait une école où l'enseignement se faisait en français oral, on voudra savoir s'il communiquait en signes avec les autres élèves en dehors de la classe. De façon générale, il est bon de lui faire préciser la place qu'a tenu la LSQ dans sa vie jusqu'à ce qu'il soit adulte. Il est également important de savoir s'il a étudié à l'étranger (au Québec, on pense surtout à Gallaudet) car, dans ce cas, il peut avoir subi une influence d'une autre langue signée.

1.2 Le type d'utilisation et perception de la langue signée

Le type d'utilisation que la personne sourde fait de la langue signée dans sa vie de tous les jours est également très important. Sa compétence est vraisemblablement plus grande si la langue signée est son moyen de communication habituel et privilégié. Il est donc primordial de choisir un informateur qui rencontre fréquemment d'autres Sourds et participe à leurs activités, une personne qui a développé un sentiment d'appartenance à la

communauté sourde et qui est fière de sa langue. Il est indispensable aussi que l'informateur ait une bonne crédibilité auprès de sa communauté.

1.3 La scolarisation

L'informateur sourd, outre le fait d'être locuteur natif de la langue signée est celui avec qui on réfléchit sur cette langue. Il est ce «consultant-professeur» dont parle Gillian Sankoff (ce volume). On lui demande généralement de remplir plusieurs tâches. On attend de lui de l'aide pour mieux comprendre des productions signées. On a recours à lui pour faire de l'élicitation : il réfléchit alors sur sa langue tout en fournissant la réponse. On lui demande parfois aussi de confronter ses intuitions avec celles d'autres locuteurs et de comprendre et d'utiliser un certain niveau de métalangage. Il serait donc souhaitable qu'il ait un niveau de scolarité élevé et idéalement une formation de base en linguistique. Mais lorsque tel est le cas, l'informateur a vraisemblablement une très bonne connaissance du français tout au moins écrit. Théoriquement, cela devrait faciliter les échanges avec les chercheurs. Dans les faits, cela augmente le niveau de tolérance de l'influence de la langue orale sur la langue signée. En effet, l'informateur ayant une bonne connaissance du français n'aura pas de difficulté à comprendre un énoncé signé par un chercheur très influencé par le français. De plus, l'informateur lui-même, sans en être conscient, pour s'assurer d'être bien compris, aura tendance à produire des formes de sa langue adaptées à certaines règles du français. Tout ceci n'est évidemment pas souhaitable. Que faut-il faire alors? Choisir un informateur dont les connaissances en français sont très faibles? Cela signifie un niveau de scolarité peu élevé et une compréhension moindre des questions des chercheurs. La situation devient vite inextricable! La seule piste que nous ayons consisté à s'assurer de toujours avoir recours à plusieurs informateurs qui discutent ensemble des questions posées par les chercheurs.

2. DIFFICULTÉS DE COMMUNICATION ET DIFFÉRENCES DE CULTURE

Entre un linguiste qui étudie une langue non décrite et ses informateurs, il existe toujours certaines difficultés de communication dues à la méconnaissance de la langue à décrire, de la part du linguiste. Certaines incompréhensions surgissent aussi suite à des différences culturelles. Ces difficultés de communication sont, selon nous, plus importantes dans le cadre de la collaboration entre Sourds et entendants et sont aggravées par une importante différence d'accès à l'information en général.

2.1 Méconnaissance de la langue de l'autre

La grande question qui se pose à une équipe qui entreprend la description d'une langue signée est de savoir si les linguistes doivent apprendre la langue signée jusqu'à en avoir une excellente connaissance, pour pouvoir la décrire. Il n'existe probablement pas de réponse tranchée à cette question. Dans plusieurs équipes, les chercheurs s'absorbent dans des travaux de description dès qu'ils ont un minimum de connaissances de la langue signée leur permettant de communiquer avec les informateurs. Mais il faut faire attention à ce que la communication qui s'établit ne soit pas une communication déficiente. Il ne faut pas que chacun devine ou croie deviner plus qu'il ne comprend ce que l'autre dit. Il ne faut pas non plus que, de part et d'autre dès que l'on devrait expliquer quelque chose de nuancé, la tâche soit tellement considérable qu'on y renonce et qu'on se contente d'explications minimales. Il ne faut surtout pas que cela devienne une entrave à la collaboration.

Mais peut-on et doit-on demander à tous les chercheurs qui travaillent à décrire une langue signée d'acquérir une excellente maîtrise de cette langue? Les lois du financement de la recherche au Québec et au Canada font que, pour être financés, les chercheurs doivent produire beaucoup et former le plus d'étudiants possible. Il n'y a aucun temps prévu pour l'apprentissage d'une langue. Les étudiants, eux, doivent terminer leur diplôme le plus rapidement possible et aux deuxième et troisième cycles, les cours de langue ne sont pas pris en considération. Il n'y a pas de place, là non plus, pour apprendre la langue. Il est évident qu'en travaillant sur la langue, on finit par l'apprendre un peu, mais on a parfois le sentiment que c'est totalement insuffisant et qu'il faudrait à un moment donné y consacrer un temps spécifique.

2.2 Différences de culture

Toutes les équipes de recherche qui décrivent une langue travaillent avec des informateurs. La plupart aussi font du terrain pour recueillir des données de base. Pour une équipe qui décrit une langue signée, la situation est un peu différente. Il n'est pas nécessaire d'aller ailleurs faire du terrain, la langue est sur place. Ce n'est pas un cas unique : pour les linguistes qui ont décrit le français du Québec, par exemple, la situation était semblable, à cela près qu'ils décrivaient une variété de leur langue et non une langue qui leur était totalement étrangère. Il y a en effet une sorte de paradoxe à décrire une langue qui est étrangère mais qui est utilisée par des personnes avec lesquelles on croit partager une culture, des

personnes que rien ne semble distinguer des autres. Cette impression, qui n'est que partiellement vraie, de partager une culture a des répercussions importantes sur la communication.

Les communautés sourdes ont une culture qui leur est propre (Padden et Humphries, 1988; Dubuisson, 1993), même si elles partagent partiellement la culture des entendants qui les entourent. À titre d'exemple, nous citerons l'attribution de noms signés référant la plupart du temps à une caractéristique physique ou morale de la personne, et pour lesquels il n'existe guère de tabous (pour plus de détails, voir Desrosiers et Dubuisson, 1994).

2.3 Différence d'accès à l'information

Les entendants ont de plus du mal à intégrer l'idée que les informateurs sourds avec qui ils travaillent et qui semblent vivre dans le même monde qu'eux vivent en fait dans un monde passablement différent parce que la plupart du temps, ils sont coupés de l'information. Lorsqu'ils communiquent avec des Sourds, les entendants oublient souvent de préciser certaines informations, parce qu'elles leur paraissent implicites, mais elles ne le sont pas toujours. Le bagage de connaissances des entendants comprend une énorme quantité de connaissances qu'ils ont acquises sans en être conscients, parce qu'ils passent leur vie dans un bain de langage : la radio, la télévision, les journaux, ce que les gens disent dans le métro ou l'autobus, etc. Les Sourds sont coupés de la plupart de ces sources d'information. Il ne faut donc jamais prendre pour acquis qu'une connaissance est partagée, il est plus prudent de vérifier si c'est bien le cas.

3. LE «POIDS DE L'HISTOIRE»

Entre un linguiste qui étudie une langue non décrite et ses informateurs s'établit une certaine complicité. Les informateurs fournissent généralement sans arrière-pensée les réponses aux questions qui leur sont posées, dans la mesure de leur compréhension et de leurs connaissances. Ils font spontanément confiance aux linguistes, jugeant qu'au bout du compte, son travail apportera une reconnaissance de leur langue.

Les Sourds ont développé une appréhension de se voir dépossédés du pouvoir de décision : ce sont les entendants qui ont toujours décidé ce qui est le mieux pour eux, comment leur enseigner, quoi leur enseigner, comment les intégrer, etc. La plupart craignent constamment que ce qu'ils disent en tant qu'informateurs ne serve à prendre des décisions auxquelles ils ne participeront

pas. Comme les entendants, ils ont un attachement viscéral à leur langue, ils veulent collaborer à sa description, mais ont peur de ce que les linguistes vont en dire d'autant plus qu'ils savent bien qu'ils ne sont pas toujours compris parfaitement. Les informateurs sourds savent que d'une façon ou d'une autre, ils devront rendre des comptes aux autres Sourds de la communauté. Quand un sujet particulièrement sensible comme celui des emprunts est abordé, par exemple, il ne faut pas oublier que la communauté sourde, comme la majorité des entendants, a une perception négative des emprunts et les condamne au nom de la préservation de la pureté de la langue (pour plus de détails, voir Dubuisson et Machabée, à paraître). Il faut fournir aux informateurs les arguments qui leur permettront d'expliquer à leur tour leur démarche.

De façon générale, il faut être particulièrement attentifs à informer les informateurs sourds. Il faut les informer à cause du manque d'accès à l'information mentionné plus tôt et aussi à cause du fait que la peur d'être tenu à l'écart des décisions qui les concerne est presque devenue héréditaire. Ceci crée certaines difficultés dans une équipe ou chaque informateur travaille avec plusieurs chercheurs qui ont chacun leur sujet de recherche. Toujours pressés par le temps, parce qu'il faut produire pour avoir des subventions et avoir des subventions pour produire, les chercheurs se contentent souvent de poser des questions à l'informateur en donnant, si celui-ci insiste, une explication globale du problème, puis ils retournent poursuivre leur réflexion. L'informateur lui aussi poursuit sa réflexion, avec l'information dont il dispose et trouve souvent des explications qui ne sont pas les plus appropriées. Il se fait des idées et c'est ce qu'il faut absolument éviter. Paradoxalement, ce sont les informateurs qui manquent d'information. Ils ont de la difficulté à se contenter du rôle qui consiste à répondre aux questions qu'on leur pose, ils veulent aussi comprendre pourquoi on les leur pose et avoir une part de collaboration plus active dans les recherches. Il est indispensable de prendre le temps d'expliquer la démarche de recherche de façon à établir une relation de confiance. Cette confiance est la base d'une collaboration véritable et fructueuse.

4. CONCLUSION

Le but de cette présentation était de souligner certaines difficultés particulières à la description des langues signées, en ce qui concerne le travail avec des informateurs sourds. Outre les incompréhensions dues à l'impossibilité de communiquer grâce à une langue commune, bien maîtrisée par le linguiste et l'informateur, les différences culturelles nous semblent d'autant plus préoccupantes qu'elles sont peu apparentes. Cependant, le point le plus sensible

nous semble sans aucun doute la question de la confiance à rétablir. Les Sourds ont besoin d'être persuadés que les linguistes ne prendront pas de décisions les concernant. Ils ont besoin de se sentir partie intégrante de la démarche de description de leur langue. Ils ont besoin de bien comprendre les enjeux des questions qui leur sont posées, quels que soient le temps et les efforts d'explication que cela demande au linguiste. C'est à ce prix seulement qu'une collaboration efficace et productive pourra être établie.

BIBLIOGRAPHIE

- Desrosiers, J. et C. Dubuisson (1994) «Names in Quebec Sign Language and what they tell us about Quebec Deaf culture», in Ahlgren, Bergman et Brennan (éd.), *Perspectives on sign language usage*, Durham, UK, International Sign Linguistics Association and Deaf Studies Research Unit, p. 249-260.
- Dubuisson, C. (1993) «Signer ou le sort d'une culture», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 6, no 1, p. 57-68.
- Dubuisson, C. et D. Machabée (à paraître) «Quand les arbres cachent la forêt ... ou une hypothèse d'explication des attitudes des Sourds face à l'initialisation en LSQ», *Revue de l'ACLA, Actes du colloque de l'ACLA, Montréal, juin 1995*.
- Padden, C. et T. Humphries (1988) *Deaf in America*, Cambridge, MA : Harvard University Press.





Achévé d'imprimer en septembre 1996 chez

 **VEILLEUX**
IMPRESSION À DEMANDE INC.

à Boucherville, Québec







La recherche linguistique sur les langues signées a commencé aux États-Unis dans les années 60. Depuis cette période, les travaux se sont multipliés dans plusieurs pays. Il existe actuellement de la documentation sur de nombreuses langues signées. Cependant la description de la plupart des langues signées est incomplète. Beaucoup de chercheurs se sentent isolés et se plaignent du peu d'occasions qui leur sont fournies d'échanger.

C'est ce constat qui est à l'origine de l'organisation d'un colloque sur les spécificités de la recherche sur les langues signées. Ce colloque avait pour but de donner aux chercheurs en langues signées la possibilité de se rencontrer dans un contexte francophone mais aussi d'échanger avec des chercheurs travaillant sur les langues orales.

Ont collaboré à cet ouvrage :

Danielle Bouvet, Wladislav Cichocki, Jane Coerts, Maria Cristina Da Cunha Pereira, Maria Cecilia De Moura, Colette Dubuisson, Lise Lacerte, Linda Lelièvre, Ana Claudia Lodi, Ceil Lucas, Christopher Miller, Jill Morford, Dominique Pinsonneault, Gillian Sankoff, Pierrette Thibault, André Thibeault et Astrid Vercaingne-Ménard.

BNQ



000 215 288

ISBN 2-89245-144-2



9 782892 451443